

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET
SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

POSTGRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY



**FAMILLES, PAUVRETE, SATISFACTION DES BESOINS
FONDAMENTAUX : LOGIQUES ET STRATEGIES DES
MENAGES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE YAOUNDE III**

Mémoire présenté et soutenu publiquement le 19 octobre 2024, en vue de
l'obtention du diplôme de Master en Sociologie

Spécialité : Population et développement

Par

Marie MBILA

10G712

Licenciée en Sociologie



Membres du jury :

Président : André TASSOU (Pr) Université de Yaoundé I
Rapporteur : Moustapha M. NSANGO M. (CC) Université de Yaoundé I
Examineur : Achille PINGHANE YONTA (CC) Université de Yaoundé I

Octobre 2024

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le Jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I, n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

DÉDICACE

À

Nôtre Père **TSALA Théodore**

Notre Mère **KOAH Célestine**

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre profonde gratitude :

-A notre directeur de mémoire, le Docteur Moustapha Moncher NSANGOU MBOUOMBOUO, pour l'intérêt et la disponibilité dont il a fait preuve pour l'aboutissement de ce travail malgré ses nombreuses occupations.

- A tous nos enseignants du Département de sociologie pour les enseignements qu'ils nous ont dispensés tout au long de notre passage à l'université de Yaoundé I.

Nous avons en outre une pensée particulière pour le chef de Département le Professeur Armand LEKA ESSOMBA.

-A tous nos camarades de promotion : à notre délégué Aliou ZAINNOUL-ABIDINE, Frédéric MENDIGUILEMBAYE, Adrien MINALA, Gaël MOUMBAIN. Pour leurs collaborations et leurs disponibilités.

Aux mamans : Gisèle DOLOGO, Célestine EPOK, Jeanne Irène BODO ; pour leurs conseils, soutient moral et financiers.

Aux pères : Vincent MOUGNOL, Kofane DOLOGO, Alexandre BODO, Yves MEDANG. Pour leurs assistances académiques, leurs financières.

A mes sœurs : Célestine KO, Ruphine Marlyse NGONO, Caroline DIANGI, pour leurs encouragements.

A mes frères : Théodore TSALA KOA, Thierry Blaise MANGA BEKONO, pour leurs soutient.

A mes neveux : Florian TSALA ONANA, Ethan TSALA ; pour leurs motivations.

A mes enfants : Christian Darnel TSALA ABANDA, Chesterfield Junior MOUGNOL ; pour leurs motivations.

A mes amis William TCHANA, Marie Alexandra MBENTY, Pacelie EYENGA et à tous ceux qui de prêt ou de loin ont contribué à la réussite de ce travail.

RÉSUMÉ

Ce mémoire qui a pour titre : « *Familles, pauvreté, satisfaction des besoins fondamentaux : logiques et stratégies des ménages dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III* », est le résultat d'un travail académique mené à Yaoundé III. Le choix de cette localité n'a pas été fait au hasard mais en raison non seulement du fait d'être la plus vaste circonscription administrative du Mfoundi, l'exode massif des populations au quotidien vient gonfler sa population. Cette recherche a été menée dans le but de desceller les résiliences et les stratégies que les populations de l'arrondissement de Yaoundé 3 mettent en exergues pour contourner la pauvreté ambiante dans cette localité. Empêchant ces derniers à satisfaire parfaitement leurs besoins fondamentaux ou du moins quelques un de ces besoins. Ainsi, la question principale est : Quelles sont les stratégies que développent les familles en contexte de pauvreté pour satisfaire leurs besoins fondamentaux dans l'arrondissement de Yaoundé III ? L'hypothèse formulée pose que : Les familles en contexte de pauvreté développent plusieurs mécanismes pour subvenir à leurs besoins fondamentaux dans l'arrondissement de Yaoundé 3. Pour se faire, un échantillon de 100 ménages a été requis pour nous permettre de collecter les données relatives à cette étude. Mais aussi des entretiens dans le même optique ont été mis en place auprès de certaines sectorielles, des responsables communaux, le sous-préfet de la localité, les chefs religieux, associatifs et bien d'autres. Ceci via une méthode d'étude mixte regroupant (le qualitatif et le quantitatif).

Mots clés : Familles, pauvreté, satisfaction, besoins fondamentaux, Yaoundé III.

ABSTRACT

This dissertation by the title: “Families, poverty, satisfaction of basic needs: logic and strategies of households in the district commune of Yaoundé III. » Is the result of academic work carried out in Yaoundé III. The choice of this locality was not made at random but not only due to being the largest administrative district of the department, the massive exodus of populations on a daily basis swells its population. This research was carried out with the aim of unsealing the resilience, the strategies that the populations of the district of Yaoundé 3 highlight to circumvent the ambient poverty in this locality. Preventing them from perfectly satisfying their fundamental needs or at least some of their needs. What strategies do families in the context of poverty develop to meet their basic needs in the Yaoundé III district? So the main question is: What are the strategies that families in the context of poverty develop to satisfy their basic needs in the district of Yaoundé III? The hypothesis formulated states that: Families in a context of poverty develop several strategies to meet their basic needs in the district of Yaoundé 3. To do this, a sample of 100 households was required to allow us to collect the relative data to this study. But also interviews with the same perspective were set up with certain sectors, municipal officials, the sub-prefect of the locality, religious and association leaders and many others. This via a mixed study method combining (the qualitative and the quantitative).

Keys words: Families, poverty, satisfaction, basics needs, Yaoundé III.

LISTE DES ACRONYMES, ABREVIATIONS

- AAH** : Allocation Adulte Handicapé
- AGR** : Activité Régénératrice de Revenu
- APD** : Aide Publique au Développement
- API** : Allocation Parent Isolé
- ART** : Agence de Régulation des Télécommunication
- ASMN** : Association Sportive et Culturelle des Agents Marathon de Nantes
- ASS** : Allocation Solidarité Spécifique
- BIP** : Produit Intérieur Brut
- CAMWATER** : Cameroon Water utilities Corporation
- CAY3** : Communauté d'arrondissement de Yaoundé 3
- CCF** : Centre Culturel Français
- CDD** : Contrat à Durée Déterminé
- CDI** : Contrat à Durée Indéterminé
- CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
- CEP** : Certificat d'Etude Primaire
- CETIC** : Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
- CHU** : Centre Hospitalier Universitaire
- COVID-19** : Corona Virus
- CPPSA** : Cercle Philo-Psycho-Socio Anthropologie
- CRADAT** : Centre Régional Africain d'Administration du Cameroun
- DAPPROFF** : Délégué D'Arrondissement de la Promotion de la Femme et de la Famille
- DSCE** : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
- ECAM I** : Première Enquête Camerounaise Auprès des Ménages I
- ECAM II** : Deuxième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages II
- ECAM3** : Troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages III

ELECAM	: <i>Elections Cameroon</i>
EMIA	: Ecole Militaire Interarmées
ENAM	: Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature
ENS	: Ecole Nationale Supérieure
ENSTP	: Ecole Normale Supérieure des Travaux Publics
FALSH	: Faculté des Arts Lettres et Sciences Humaines
FCV	: Fragilité Conflit Violence
FGD	: <i>Focus Group Discussion</i>
FMI	: Fond Monétaire International
GIC	: Groupe D'Initiative Commune
HLM	: Habitations à Loyer Modéré
HYSACAM	: Hygiène et Salubrité du Cameroun
IFORD	: Institut de Formation et de Recherche Démographique
INS	: Institut National de Statistiques
INSEE	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
IPES	: Instituts Privés d'Enseignements Supérieurs
MAGZI	: Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles
MINAS	: Ministère des Affaires Sociales
MINCOMMERCE	: Ministère du Commerce
MINDUH	: Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
MINEDUB	: Ministère de l'Education de Base
MINJEC	: Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique
MINPROF	: Ministère de la Formation Professionnelle
MINSEC	: Ministère des Enseignements Secondaires
N10	: National numéro 10
NOSO	: Nord-Ouest, Sud-Ouest
ODD	: Objectifs de Développement Durable
OMD	: Objectif du Millénaire
ONG	: Organisation Non Gouvernementale

ONMC	: Ordre National des Médecins du Cameroun
ONU	: Organisations des Nations Unies
PCD	: Plan Communal d'Arrondissement
PNB	: Produit National Brut
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
POLYTECH	: Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RMI	: Revenu Minimum d'Insertion
RNB	: Revenu National Brut
RSA	: Recherche Scientifique Appliquée
RSA	: Revenu Salarial Attribués
SAMU	: Service d'Aide Médicale Urgente
SED	: Secrétaire d'Etat à la Défense
SITRACEL	: Sociétés Industrielle de Transformation de la Cellulose
SND30	: Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
SODEPA	: Société de Développement et d'exploitation des Produits Animaliers
SOVAFINC	: Société de Fabrication des Vins du Cameroun
SPSSP	: <i>Statistical Package for Social Science</i>
TTF	: Taxe sur la Transaction Financière
UC	: Unité de Consommation
UCAC	: Université Catholique d'Afrique Centrale
UE	: Union Européenne
UNICEF	: United Nations of International Children's Emergency Fund
USA	: Etats –Unis d'Amérique
USD	: United States Dollar

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Moulin à écraser	63
Photo 2: Machine à glace	64
Photo 3: Commerce	64
Photo 4 : Commerce	66
Photo 5 : Commerce	66
Photo 6 : peommerce	67
Photos 7, 8 & 9 : réserves d'eau	68
Photo 10 : Petit champ de nutrition	72
Photo 11 : Champ de nutrition	72
Photo 12: Champ de nutrition	73
Photo 13 : Petit élevage	73
Photo 14 : Petit élevage	74
Photo 15 : Retour de classe d'une école de proximité	78
Photo 17 : Précarité des logements à Yaoundé 3	120
Photo 16 : Présentant l'habitat dérisoire à Yaoundé 3	120
Photo 18 : Présentant la précarité des logements dans la CAY3	120
Photo 19 : Une famille qui fait du gardiennage à plein temps	124
Photo 20 : Présentant la construction en matériaux dérisoires	127
Photo 21 : Présentant l'utilisation du matériel dérisoire pour les constructions	128

LISTES DES FIGURES

Figure 1 : Principal métier du chef de ménage.....	61
Figure 2 : Âge du chef de ménage.....	62
Figure 3 : Le dernier diplôme d'études obtenu	63
Figure 4 : Nombre de repas par jour	79
Figure 5 : Caractéristiques des personnes enquêtées	81
Figure 6 : Nombre d'actifs dans le ménage	89
Figure 7 : Recours à une consultation médicale dans l'année.....	101
Figure 8 : Les différentes sources de financement d'accès aux soins.....	103
Figure 9 : Qualité d'accès aux soins.....	108
Figure 10 : Pourcentage de la population ayant accès à une couverture sanitaire	109
Figure 11 : Statut d'occupation du logement actuel	117
Figure 12 : Difficultés des familles	117
Figure 13 : Nombre de personne vivant dans le ménage	119

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : ATTESTATION DE RECHERCHE.....	xiii
Annexe 2 : LISTE DE PERSONNES INTERVIEWEES	xiv
Annexe 3 : GUIDE D'ENTRETIEN.....	xx
Annexe 4 : QUESTIONNAIRE	xxiv

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ.....	iv
ABSTRACT	v
LISTE DES ACRONYMES, ABREVIATIONS.....	vi
LISTE DES PHOTOS.....	ix
LISTES DES FIGURES.....	x
LISTE DES ANNEXES	xi
SOMMAIRE	xii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : STRATEGIES D’ACQUISITION DES SAVOIRS, CONNAISSANCES.....	40
CHAPITRE I : PAUVRETE GENERALISEE DANS LE MONDE	41
CHAPITRE II : LES STRATEGIES MISES EN PLACE PAR LES FAMILLES EN CONTEXTE DE PAUVRETE POUR ASSURER LA SCOLARISATION DE LEURS ENFANTS.....	76
DEUXIEME PARTIE : LES STRATEGIES DE PROMOTION DU BIEN-ÊTRE	99
CHAPITRE III : OPTION ET ITINERAIRES THERAPEUTIQUES CHEZ LES FAMILLES PAUVRES DANS L’ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE TROISIEME	100
CHAPITRE IV : TACTIQUES DE LOGEMENT EN ACQUISITION DES PARCELLES DE TERRAIN, LOCATIONSS ET COLLOCATIONS PAR LES FAMILLES EN SITUATION DE PAUVRETE DANS LE TROISIÈME ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE	115
CONCLUSION GENERALE	129
BIBLIOGRAPHIE	136
ANNEXES	xiii
TABLE DES MATIÈRES	25

INTRODUCTION GENERALE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans son rapport de mars 2023 sur la situation économique mondiale, la Banque Mondiale souligne qu'il y a près de 700 millions de personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde, c'est-à-dire vivant avec moins de 2,15 dollar par jour¹. Cela signifie que près de la moitié de l'humanité peut être considérée comme pauvre. Cet état de chose classe la pauvreté au rang de « *fléau mondial* », alimentée par les crises financières, sécuritaires et sanitaires, de l'accroissement des inégalités mondiales et des aléas climatiques. Pour essayer de pallier à cette situation, les dirigeants du monde entier se sont réunis au sommet du millénaire en septembre 2000 à New York et ont adopté une série d'objectifs ambitieux visant à réaliser des progrès tangibles dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans le monde². Plus tard, en parallèle à l'assemblée générale des Nations Unies, 193 dirigeants de la planète se sont engagés sur 17 objectifs mondiaux afin d'atteindre trois supers objectifs d'ici 2030 :

- Mettre fin à l'extrême pauvreté.
- Lutter contre les inégalités et les injustices.
- Régler le problème du dérèglement climatique³.

Les objectifs de développement durable (ODD) sont ses 17 objectifs mondiaux que les Etats membres de l'ONU (Organisation des Nations Unies, se sont engagés à atteindre aux cours des prochaines années (2015-2030).

Des progrès énormes ont été réalisés pour atteindre ses objectifs. Cependant, malgré ces efforts, la pauvreté touche encore trop de personnes dans le monde, surtout en Afrique subsaharienne.

Étant l'un des pays qui constitue l'Afrique subsaharienne, le Cameroun n'est pas épargné par cette croissance du taux de pauvreté. En fait, la pauvreté augmente au Cameroun du fait des conflits armés et les déplacements des populations qui aggravent le quotidien du pays devant ainsi faire face au manque d'accès aux biens essentiels : eau potable, soins de santé, éducation, nourriture, électricité. En plus de cette situation humanitaire urgente, les impacts des

¹ **Banque Mondiale**, Cameroun créé des opportunités de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté, [en ligne] www.un.org/africarenewal/fr/derniere-heure mars 2023

² **Op. Cit.**

³ **ONU** via My Unicef 15minute : pour comprendre... Les Objectifs de développement Durable. WWW my UNICEF.fr /#/my Unicef. <https://www.unicef.fr> files PDF. Mars 2023.

changements climatiques se font aussi sentir : les épisodes de sécheresse et d'inondations se multiplient dans le pays et augmentent l'insécurité alimentaire ; ce qui bouleverse la vie des plus vulnérables. Depuis novembre 2021, le Cameroun connaît une forte inflation des produits de base, tirée principalement par la pénurie et la hausse du prix des produits de base, notamment le pain, le blé et produits connexes ; les huiles végétales et la viandes, entre autres⁴.

La croissance camerounaise s'est renforcée ces dernières années mais le pays s'est largement appuyé sur des investissements publics, greffant les comptes budgétaires et élevant le niveau de la dette. Par ailleurs, la croissance économique n'a pas mené à une réduction équitable de la pauvreté, principalement, en raison des inégalités géographiques et sociales, d'un environnement commercial défavorable caractérisé par des retards d'équipements, en infrastructures, et d'une gouvernance défailante⁵.

Le taux de pauvreté stagne aux alentours de 40 % et l'on constate de grandes disparités régionales, la population pauvre étant majoritairement concentrée dans les zones rurales. Le Cameroun dispose néanmoins d'un fort potentiel de développement et peut s'appuyer sur ses importations de ressources naturelles notamment, pour assurer une croissance économique inclusive et réduire la pauvreté⁶.

Son troisième arrondissement est constitué d'une population majoritairement jeune. (15-34 ans) représentant 45,4 % de la population nationale. Les 60 ans et plus représentent un pourcentage très faible de la population. L'âge moyen est de 23,3 ans⁷. Ces derniers, après avoir suivi des formations académiques et professionnelles, se trouvent diplômée et par conséquent en quête d'emploi ou d'insertion professionnelle.⁸ Or, la localité n'offre pas des opportunités professionnelles à ses jeunes du fait de l'insuffisance d'entreprises ou des sociétés ayant besoin de main d'œuvre. Ces jeunes se livrent dès lors aux petits métiers pour subvenir à leurs besoins vitaux. Ce qui sous-entend un niveau de vie assez précaire.

Il est dès lors important que le Cameroun agisse dès maintenant pour relever ce défi séculaire. C'est d'ailleurs ce qu'il entreprend à travers la SND30 en tant que nouveau cadre de référence qui succède au DSCE pour la période de 2020 à 2030. Et c'est à ce niveau que se

⁵ UN<https://www.un.org> dernière-heure (Cameroun créer des opportunités de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté).

⁶ *Ibid.*

⁷ G2 Conception internationale –Novembre 2019. Commune Urbaine de Yaoundé, p. 286.

⁸ *Ibid.*

situe aussi cette recherche qui s'intitule « *Famille, pauvreté, satisfaction des besoins fondamentaux : Logiques et stratégies des ménages dans la commune d'arrondissement de Yaoundé III* ».

II. PROBLEMATIQUE

La recherche a pour but primordial d'apporter quelque chose de nouveau, d'original dans la société en général et à la communauté scientifique en particulier. C'est dans cette perspective que Dumez affirme qu'en parlant du sens qu'il faut donner à la problématique de recherche, : « *bien maîtriser ce qui a déjà été fait en matière de recherche pour pouvoir positionner sa propre recherche de manière à ce qu'elle apporte quelque chose en plus* »⁹.

Dans cette partie, il sera question de passer en revue toute la littérature ayant plus ou moins partiellement un lien avec notre sujet de recherche et ensuite formuler la problématique de recherche aux vues des différentes lectures faites. C'est dans ce sens que Campenhouldt et Quivy, soutiennent que :

*« Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou indirectement (...) Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent et l'influencent. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ces courants de pensée. (...) Il serait à la fois absurde et présomptueux de croire que nous pouvons passer purement et simplement de ces apports, comme si nous étions en mesure de tout réinventer par nous-mêmes »*¹⁰.

Dans cette rubrique, l'on s'intéressera aux auteurs ayant écrit sur la pauvreté, sur la famille, et sur tout ce qui est en rapport avec ces concepts.

Dans le monde, plusieurs études et analyses ont été faites sur le phénomène de la pauvreté. Ils ont été tour à tour analysés suivant la description dans la suite de ce travail.

⁹ DUMEZ, H. « *Qu'est-ce que la recherche qualitative* » ? In le libellio d'Agis, vol, N°3 2012 pp. 3-9.

¹⁰ Van CAMPENHOULDT. L. Et QUIVY. R., « Manuel de recherche en sciences sociales », Paris, Dumont 1995. Pp. 42-43.

Le taux d'extrême pauvreté dans le monde a reculé, passant de 36% à 10%. Toutefois, le rythme du changement s'est ralenti et la crise liée à la COVID-19 risque hélas d'anéantir des décennies de progrès dans la lutte contre la pauvreté¹¹.

Notre approche sera spécifiquement axée sur « *les stratégies et les résiliences que les familles en contexte de pauvreté mettent sur pied pour contrecarrer le phénomène de pauvreté auquel ils sont confrontés.* »

III. REVUE DE LA LITTERATURE

De façon générale,

Lorsqu'un chercheur entame un travail, il est peu probable que le sujet traité n'ait jamais été abordé par quelqu'un d'autre auparavant, au moins en partie ou indirectement (...) Tout travail de recherche s'inscrit dans un continuum et peut être situé dans ou par rapport à des courants de pensée qui le précèdent et l'influencent. Il est donc normal qu'un chercheur prenne connaissance des travaux antérieurs qui portent sur des objets comparables et qu'il soit explicite sur ce qui rapproche et sur ce qui distingue son propre travail de ses courants de pensées¹².

Depuis la révolution industrielle au début du XIX^{ème} siècle, de nombreux travaux ont porté sur la pauvreté des classes laborieuses¹³, y compris sur celle des femmes¹⁴. La pauvreté est en effet devenue un objet de recherche très travaillé, en particulier depuis le début des années 1970 et au fur et à mesure que les visages de la pauvreté se sont transformés. Les sociologues cherchent d'abord à définir la pauvreté afin de compter le nombre d'individus et de ménages pauvres. Certains privilégient une approche monétaire de la pauvreté, c'est-à-dire qu'ils considèrent comme pauvres les individus et les ménages dont les ressources sont strictement inférieures à un seuil, qu'ils qualifient de seuil de pauvreté monétaire¹⁵, absolue¹⁶ ou relative¹⁷. D'autres, comme Sandrine Dauphin et Pauline Domingo, définissent la pauvreté de manière

¹¹ UN.org <https://www.un.org/poverty/> Objectif de développement durable, éliminer la faim et la pauvreté. Action mondiale pour les peuples de la planète.

¹² QUIVY, R. et Van CAPENHOUDT, L. « *Manuel de recherche en sciences sociales* », Paris, Dumont, 1995. PP 42-43.

¹³ VILLERME, L-R « *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les manufactures de coton, de laine et de soie* », Paris, Renouard, 1840. P. 68.

¹⁴ THIERCE, A. « *La pauvreté laborieuse au XIX^{ème} siècle vue par Julie-Victoire Daubié* », Travail, genre et sociétés, n° 1, 1991/1, pp. 119-128.

¹⁵ OURRIEZ, J-M. et LEGRIS, B. « *L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats* », Économie et statistique, n° 308-310, octobre 1998, pp. 35-63.

¹⁶ MILANO, S. « *La pauvreté absolue* », Paris, Hachette, 1988. P.56.

¹⁷ LOLLIVIER, S. « *La pauvreté : définitions et mesures* », Regards croisés sur l'économie, n° 4, 2008/2, pp. 21-29.

administrative, en comptant le nombre d'individus et de ménages qui bénéficient des minima sociaux leur garantissant un revenu minimum¹⁸. Dans ce cadre-là, la pauvreté d'une personne est moins définie par le manque d'argent que par la relation d'assistance qu'il y a entre elle et la société¹⁹. D'autres encore, tels que Stéfan Lollivier, Danier Verger et Madior Fall parlent « *de pauvreté en termes de conditions de vie, comme d'un cumul de privations dans différents domaines de la vie des ménages*²⁰ ». Les derniers, enfin, utilisent l'approche subjective de la pauvreté pour estimer le nombre d'individus et de ménages pauvres, c'est-à-dire qu'ils partent de la perception qu'ont les personnes sur leur propre situation pour les considérer comme pauvres²¹. Si les auteurs cités ci-dessus ne quantifient pas la pauvreté de la même manière, c'est aussi parce qu'ils s'accordent sur la difficulté qu'il y a à définir ce phénomène en raison de son aspect multidimensionnel²². Les sociologues cherchent aussi à expliquer les causes de la pauvreté. D'un côté, à l'image des recherches de Jean Labbens²³ et de Serge Paugam²⁴, ils mettent en évidence les facteurs individuels de la pauvreté et identifient des catégories de population qui risquent d'en faire l'expérience. De l'autre, ils envisagent cette question sous l'angle des dysfonctionnements sociaux, c'est-à-dire qu'ils la mettent en rapport avec le contexte économique, social et politique du pays dans lequel vivent les citoyens et avec des facteurs conjoncturels et structurels. Au cours de la période de forte croissance économique des Trente Glorieuses, entre les années 1945 et 1975, avec le développement de la sécurité sociale²⁵ la France connaît une période de plein emploi. Au cours de ces années, la pauvreté est perçue comme marginale.

D'après Serge Paugam, sans pour autant disparaître, sa visibilité recule²⁶ et les travaux des sociologues portent davantage sur la persistance des inégalités de classes dans la société française que sur la pauvreté en générale²⁷. Néanmoins, certaines enquêtes comme celle de

¹⁸ **DAUPHIN S. et Domingo P.** « *Pauvreté et politiques publiques : des hommes et des femmes dans les mêmes situations* », Informations sociales, n° 182, 2014, pp. 108-118.

¹⁹ **SIMMEL. G.** « *Les pauvres* », Paris, PUF, 1998. P.53.

²⁰ **LOLLIVIER, S. Et VERGER D.**, « *Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes* », Économie et statistique, n° 308-310, octobre 1998, pp. 113-142 ;

Fall M et VERGER. D. « *Pauvreté relative et conditions de vie en France* », Économie et statistique, n° 383-384-385, 2005, pp. 91-107.

²¹ *Ibid.*

²² **CHARBONNEL. J.**, « Point de repère. Définir et mesurer la pauvreté : un exercice délicat », Informations sociales, n° 182, 2014/2, pp. 10-15.

²³ **LABBENS. J.**, « *Sociologie de la pauvreté, le tiers-monde et le quart monde* », Paris, Gallimard, 1978. P.78

²⁴ **PAUGAM.S.** « *La disqualification sociale* ». Essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, PUF, 1991. P.4

²⁵ **Voir l'Ordonnance** n° 45-2259 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

Colette Petonnet étudie les conditions de vie du sous-prolétariat des cités de transit²⁸. Le choc pétrolier de 1973 met en évidence les premières limites de la société de consommation. Il est suivi du second, en 1979. Selon Nicolas Duvoux, dans les recherches sociologiques, c'est aussi au cours de cette période qu'émerge la question des « *nouveaux pauvres* »²⁹, qui renvoie au développement du chômage de masse et à la multiplication de nouveaux statuts d'emploi (intérim, Contrats à durée déterminée (CDD), temps partiel, stages, contrats aidés), du début des années 1980. Dans les années 1980 et 1990, la concurrence mondiale s'intensifie avec la chute du Mur de Berlin, l'élargissement de l'Europe et l'émergence de nouvelles puissances économiques comme la Chine. Des délocalisations d'emplois industriels ou de services sont observables vers des pays où le prix de la main-d'œuvre est plus bas. Dans ce contexte, les sociologues montrent que les formes de la pauvreté évoluent en France. En effet, si la pauvreté était le fait des familles nombreuses et des personnes âgées en 1970, elle prend d'avantage la forme d'une pauvreté active au cours des années 1990³⁰. Certains chercheurs, comme Sophie Ponthieux et Émilie Raynaud, utilisent d'ailleurs la catégorie des « *travailleurs pauvres* »³¹ pour signifier que l'emploi ne protège pas plus forcément de la pauvreté. De la même manière, Robert Castel indique que l'on assiste à une « *crise de la société salariale* »³², c'est-à-dire à une remise en question des protections liées au statut de l'emploi traditionnel en contrat à durée indéterminée (CDI) à temps complet. À la fin des années 1990 et au cours des années 2000, les travaux sur la précarité professionnelle, définie à l'aide des dimensions de l'insatisfaction au travail et de l'instabilité de l'emploi par Serge Paugam³³, se multiplient également. Pour preuves, ceux de Patrick Cingolani³⁴ ou de Maryse Bresson³⁵ qui parlent des différentes approches de la précarité et des divers domaines que recouvre ce concept. Nous voyons ensuite se multiplier les enquêtes sociologiques qui portent sur les processus d'exclusion. Celles-ci abordent la pauvreté sous un angle non plus statique mais dynamique. Parmi ces travaux, nous comptons ceux de Robert Castel, de Serge Paugam et de Vincent De Gaulejac et Isabelle

²⁸ **PETONNET, C.**, « *On est tous dans le brouillard* », *Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 1979, p. 63.

²⁹ **DUVOUX, N.**, « *Nouveaux pauvres, nouvelles politiques* », *Politiques sociales et familiales*, n° 104, 2011, pp. 7-17.

³⁰ **CLERC, D.**, « *La France des travailleurs pauvres* », Paris, Ed. Grasset et Fasquelle, 2008, p.53.

³¹ **PONTHIEUX, S. RAYNAUD, E.** « *Les travailleurs pauvres* », *Les travaux de l'Observatoire 2007-2008*, pp. 163-183.

³² **CASTEL, R.**, « *Les métamorphoses de la question sociale* ». Une chronique du salariat, Paris Gallimard, 1995, p.14.

³³ **PAUGAM, S.**, « *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle* », Paris, PUF, 2000, p.76.

³⁴ **CINGOLANI, P.**, « *La précarité* », Paris, PUF, 2015, p.56.

³⁵ **BRESSON, M.**, « *Sociologie de la précarité* », Paris, Armand Colin, 2015.

Taboada-Léonetti, qui portent respectivement sur les processus de « *désaffiliation sociale* »³⁶ de « *disqualification sociale* »³⁷ et de « *désinsertion sociale* »³⁸. En effet, au cours des années 1990, comme le signale Serge Paugam, « *il s'agissait non plus d'étudier [la pauvreté] de façon statique à partir d'un seuil de revenu, mais de l'analyser comme un processus multidimensionnel de cumul de handicaps pouvant conduire entre autres à la rupture des liens sociaux. Une attention particulière était ainsi accordée aux trajectoires individuelles et collectives* »³⁹. En creux de leurs analyses, les auteurs de ces recherches parlent d'un affaiblissement du rôle protecteur des instances de socialisation (école, famille, travail). Avec la mise en place du minimum vieillesse en 1956, de l'Allocation adulte handicapé (AAH) en 1975, de l'Allocation de parent isolé (API) en 1976, de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) en 1984 et du Revenu minimum d'insertion (RMI) en 1988, puis avec la loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions⁴⁰ et la mise en place du RSA dix ans plus tard, en 2008, les chercheurs s'intéressent aussi aux bénéficiaires des minima sociaux⁴¹. Ils s'interrogent sur leurs trajectoires sociales⁴² et se questionnent sur les relations entre les usagers et les agents des administrations⁴³. Ils abordent aussi les effets des réformes sociales tant du point de vue des « *trappes à chômage ou à pauvreté* »⁴⁴ qu'elles créent, c'est-à-dire des effets désincitateurs du montant des minima sociaux sur la reprise d'une activité des bénéficiaires, que sous l'angle de « *la "flexicurité", qui consiste à concilier souplesse du travail et sécurité des emplois* »⁴⁵, selon Yannick L'Horty. De manière plus générale, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Robert Castel et de Nicolas Duvoux c'est aussi L'avenir de la solidarité⁴⁶ qui intéresse les sociologues, c'est-à-dire le traitement institutionnel réservé aux pauvres et les

³⁶ CASTEL, R., « *Les métamorphoses de la question sociale* ». Une chronique du salariat, Op.cit., pp. 14-49.

³⁷ PAUGAM, S., « *La disqualification sociale* ». Essai sur la nouvelle pauvreté, Op.cit., p. 4.

³⁸ DE GAULEJAC, V. et TABOADA-LEONETTI, I., « La désinsertion sociale. Déchéance sociale et processus d'insertion », Recherches et Prévisions, vol. 38, n° 1, 1994, pp. 77-83.

³⁹ PAUGAM, S. « Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion en Europe », Etudes rurales, n° 159-160, 2001, pp. 73-96.

⁴⁰ Voir la Loi n° 98-657 du 29 juillet 1998 d'orientation relative à la lutte contre les exclusions. Loi consultable sur le site internet de Légifrance à l'adresse suivante : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000206894>.

⁴¹ LELIEVRE, M., et NAUZE/ F., RMI, l'état des lieux 1988-2008, Paris, La Découverte, 2008.

⁴² PAUGAM, S., « *disqualification sociale* ». Essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, 1991.

⁴³ DUBOIS, V., « La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère ». Paris, Économica, 1999.

⁴⁴ Danielle Guillemot et Hélène ZAJDELA « *Trappe au chômage ou trappe à la pauvreté. Quel est le sort des allocataires du RMI ?* », Art.cit., p. 1 235-1236 d'une activité des bénéficiaires, que sous l'angle de « la "flexicurité", qui consiste à concilier enjeu de la sociologie de la pauvreté », CERISCOPE Pauvreté, 2012. Article consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-d-les-la-pauvrete>.

⁴⁵ L'HORTY, Y. « *Vers une "flexicurité" à la française ? Une notion en construction* », Informations sociales, n° 142, 2007/6, pp. 104-113.

⁴⁶ CASTEL, R., et DUVOUX, N., « L'avenir de la solidarité », Paris, PUF, 2013.

interrogations que soulève la réforme du RSA, en termes de représentations et d'effets sociaux de la pauvreté. Les chercheurs qui travaillent sur ce thème n'oublient pas d'étudier également les effets qu'ont les crises, et notamment ceux de la crise mondiale qui a touché la France en 2008, sur la situation professionnelle, économique et sociale des individus et des ménages en situation de pauvreté⁴⁷, ainsi que sur leurs comportements, électoraux en particulier⁴⁸. Enfin, au début de ce XXI^{ème} siècle, nous voyons apparaître des enquêtes sur la pauvreté et les droits des travailleurs détachés⁴⁹, c'est-à-dire sur les personnes qui sont employées dans un autre État membre de l'Union européenne (UE) que le leur. Les travaux qui portent sur la pauvreté sont donc nombreux. De manière générale, ils montrent que ce phénomène relève d'une combinaison de facteurs et que les formes et significations de la pauvreté changent en fonction des configurations historiques et sociales. Dans le numéro 98 de la revue *Communications*, Nicolas Duvoux et Jacques Rodriguez indiquent en effet qu'au fur et à mesure des années, « *le pauvre n'est plus uniquement ce "pèlerin de Dieu" laissé aux bons soins des âmes charitables, ou ce paresseux passible d'enfermement, mais, de plus en plus, un travailleur désœuvré, sous-employé ou mal payé* »⁵⁰.

En outre, comme le souligne Jeanne Lazarus, « les enjeux qu'affrontent les sociologues de la pauvreté ne sont pas seulement théoriques et méthodologiques mais bien également politiques »⁵¹. En effet, les chercheurs se questionnent à la fois sur la manière définir et de quantifier la pauvreté et sur les relations qui existent entre ce phénomène et l'assistance. Enfin, pour problématiser la pauvreté, il est nécessaire qu'ils aient une vision d'ensemble de la société. Ainsi, la pauvreté demeure toujours un thème d'actualité. D'après Maryse Bresson, il s'agit en effet d'« une question majeure, incontournable pour tout auteur désireux de saisir le sens des mutations actuelles de la société »⁵², c'est-à-dire de ce qu'elle appelle « le paradigme de la

⁴⁷ **OUTIN. J.-L.** « *Crise financière, crise économique et crise sociale : un enchaînement à hauts risques* », *Informations sociales*, n° 180, 2013/3, pp. 10-21.

⁴⁸ **MAYER N.** « *Les effets politiques de la crise* » : le vote des personnes pauvres et précaires en 2012, *Informations sociales*, n° 180, 2013/6, pp. 52-59.

⁴⁹ **MORSA. M.** « *Le travail détaché dans l'Union Européenne : enjeux juridiques et économiques* », *Informations sociales*, n° 194, 2016/3, pp. 82-94.

⁵⁰ **DUVOUX. N. et RODRIGUEZ. J.** « *La pauvreté insaisissable. Enquête(s) sur une notion* », *Communications*, n° 98, 2016/1, pp. 7-22.

⁵¹ **LAZARUS. J.** « *Les enjeux de la sociologie de la pauvreté* », CERISCOPE Pauvreté, 2012. Article consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete>.

⁵² **BRESSON. M.** « *La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie* », *Pensée plurielle*, n° 16, 2007/3, pp. 9-17.

précarité »⁵³. Néanmoins, malgré le volume des travaux qui portent sur la pauvreté, les recherches sociologiques s'intéressent peu aux processus de sortie d'une telle situation.

Plusieurs travaux s'articulent autour de la préoccupation relative à la pauvreté et son éradication dans les sociétés du monde. Lorraine Desjardins dans son article intitulé : « *Familles et pauvreté : vers une gestion de la misère* » S'insurge contre la pauvreté des familles et son impact sur les enfants qui ne mangent pas à leurs faims, pour cela, il présente des mesures sur le plan gouvernemental qui ont fait leurs preuves dans cette lutte ; Notamment le troisième plan d'action gouvernemental qui devrait s'étendre jusqu'en 2023, contenant 43 mesures. Parmi celles –ci, plusieurs visent spécifiquement les familles avec enfants. Ces mesures ont fait leurs preuves parce qu'elles permettent aux familles bénéficiaires d'augmenter leurs revenus. Ceux qui leurs donnent plus de choix lorsque vient le moment de se trouver un logement, de remplir leur panier d'épicerie ou de choisir des vêtements pour enfants. Notons que le plan d'action propose également de permettre l'accès à une bonne alimentation saine, nutritive et abordable pour les personnes à faible revenu. D'autres mesures promettent de mieux financer les organismes d'aides alimentaires, et de mieux approvisionner les banques alimentaires en fruits et légumes frais. Sans toutefois oublier le classique programme OLO qui consiste à donner des œufs, du lait et des oranges aux femmes enceintes en situation de pauvreté afin d'éviter les naissances des bébés de faible poids. Notons également l'intervention précoce avec l'ouverture de nouvelles classes de maternels 4 ans en milieu défavorisés.

Au cours des années 1900, dans la lignée des travaux du sociologue britannique Benjamin Seebohm Rowntree⁵⁴ qui a mené une réflexion sur l'existence d'un salaire minimum de subsistance, les politiques sociales de différents pays ont fixé un seuil de pauvreté absolue. Ce seuil fait référence au coût d'un panier de biens et de services qu'une personne doit se procurer pour obtenir les quantités qui lui permettent d'assurer la satisfaction de ses besoins nutritionnels vitaux et quotidiens⁵⁵. Il est évalué à partir de calories journalières qui sont nécessaires à un individu pour rester en bonne santé.

Entre autres s'observe autour de Jean Luc Dubois, après avoir passé en revue quelques revues communautaires menées par les organisations internationales (Banque Mondiale,

⁵³ BRESSON, M., « *La pauvreté est-elle encore...*, p. 14.

⁵⁴ ROWNTREE, S., « *Poverty, a study of town life, Londres* », Thomas Nelson and Sons, Kingdom Centennial 1902.

⁵⁵ LOLLIVIER, S., « *La pauvreté : définitions et mesures* », Art.cit., p. 23 ; Voir aussi Milano Serge, *La pauvreté absolue*, Op.cit., p. 12.

PNUD) dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Interroge la stratégie la mieux adaptées dans le choix des systèmes d'informations pour les politiques de lutte efficace contre la pauvreté. Dans son article, la pauvreté est abordée dans toutes ses dimensions, et particulièrement du point de vue socioéconomique et théorique. Elle désigne par conséquent le caractère de « *ceux qui ne peuvent satisfaire leurs besoins fondamentaux soit parce que leur niveau est insuffisant, soit parce qu'ils font face à des blocages socio culturels ou à des contraintes géographiques particulières* »⁵⁶ A cet effet l'échec de ses prédécesseurs est dû à la conception des politiques spécifiques et ponctuelles ne visant qu'à produire des données de structure sur le niveau de vie des ménages et des indicateurs nationaux alimentant les outils classiques que sont les comptes nationaux et les indices de prix. D'après lui, afin de préconiser une stratégie de lutte contre la pauvreté de manière intégrale.

*« Les décideurs ont besoin d'informations sur la situation générale des ménages et des principaux groupes sociaux. Il leur faut notamment savoir où sont localisées les poches de pauvreté, quelles catégories de ménages sont concernées et dans quels domaines (sécurité alimentaire, logement, santé, éducation, emploi) préconiser des interventions ciblées »*⁵⁷.

Dès lors, trois types d'information sont en général recherchés dans ce but : celle relative à la situation socioéconomique des ménages (niveau et condition de vie), celles qui permettent de repérer les groupes pauvres et celles qui expliquent les réactions et les comportements de cette catégorie vis - à vis de la pauvreté. Pour finir, il souligne l'urgence d'une globalisation des politiques économiques et sociales novatrices, dans l'optique de fournir des informations qui permettent d'analyser de façon différentielle le comportement des groupes sociaux.

S'inscrivant dans le même sillage, Yomb Jacques s'intéresse à la pauvreté dans le monde rural. Son intérêt est par conséquent tourné vers l'évaluation de l'impact socioéconomique des coopératives agricoles féminine dans la lutte contre la pauvreté rurale. Ainsi au moyen de la méthode majoritairement qualitative permettant de ressortir les interactions construites par les femmes dans leurs stratégies de lutte contre la pauvreté dans un contexte marqué des dominations culturelles, l'auteur présente l'action des coopératives en contexte camerounais. Il soutient que ces instances sociaux économiques demeurent de véritables réponses apportées par les populations, quelques soient leurs secteurs d'activités, dans la mesure où elles œuvrent pour le développement des milieux ruraux, l'intégration de la population rurale aux normes et

⁵⁶ DUBOIS. J-L « Quel système d'information pour les politiques de lutte contre la pauvreté ? », In *Cahiers des Sciences Humaines*, vol 4 n°32, 1998. p.870.

⁵⁷ *Ibid.*

innovations diverses, la construction de la solidarité locale, la régulation de la pauvreté, l'expression des intérêts des paysans et un moyen d'atteindre les objectifs qu'ils se fixent ; même si elles font quelquefois face à certaines difficultés. Au final, les coopératives restent, selon l'auteur, une tribune d'expression de savoir-faire et de construction d'un développement autonome et autoentretenu, pour les femmes en particulier. C'est pourquoi il cite cette pensée d'Elong : « *un vrai développement est celui que l'on invente, celui qui est local parce que pris en charge par la communauté elle-même* »⁵⁸.

À travers une thèse de Doctorat présentée à l'Université de Paris-Ouest Nanterre la Défense, Jean-Bosco Fiong à Bitegni examine *l'entraide familiale et la fécondité en contexte de pauvreté au Cameroun*. À travers cette Thèse, l'entraide familiale est abordée sous le prisme des transferts monétaires ou du soutien financier et de l'hébergement des membres du ménage n'appartenant pas au noyau familial. À cet effet, il soutient l'idée que des changements de comportement observés dans les ménages vis-à-vis de l'entraide familiale ont un impact sur la fécondité. Pour le prouver, il procède à une identification des facteurs liés à la baisse de la fécondité observée au Cameroun ; puis il montre dans quelle mesure l'affaiblissement du système de l'entraide familiale est un facteur déterminant dans la justification de la fécondité ; enfin, il relève les transformations subies par les ménages camerounais (configuration et composition), dues à l'impact de la pauvreté sur leurs organisations. Dans cette logique, ses analyses rejoignent celles de certains de ses prédécesseurs à l'instar de Locoht qu'il cite justement : « *À l'évidence, la crise qui mine les économies africaines accentue les inégalités d'accès aux revenus et aux services mis en place par la collectivité. Dans les régions et les couches sociales défavorisées, les réflexes traditionnels en cas de catastrophe économique, pourraient bien jouer. Il est possible que les familles se réfugient dans la notion de « l'enfant, sécurité des vieux jours » si elles voient les autres sécurités économiques remises en question.* »⁵⁹

À leur tour, Fondo Sokodé et Ibrahim Abba adoptent le contexte sanitaire pour mener une enquête sur un phénomène lié à la pauvreté au Cameroun : « *le financement communautaire de santé* ». Cette étude est un moyen pour les auteurs d'analyser le degré de ciblage des pauvres

⁵⁸ **ELONG.J.** « Organisations paysannes et construction des pouvoirs dans le Cameroun forestier », Yaoundé, PUY ; Cité par YOMB. J. Dans sa thèse intitulée : « *La socio économie de la pauvreté féminine et coopératives agricoles en milieu rural camerounais* », In Revue Des Études Multidisciplinaires En Sciences Économiques Et Sociales, n°6, Juillet – Décembre 2017, p. 127. [En ligne] <http://revues.imist.ma/?journal=REMSSES&page=index>
⁵⁹ **LOCOHT.** « vingt ans de planification familiale en Afrique subsaharienne » 1992, p. 4 ville et maison d'édition incomplète

« insiders » et « outsiders » dans le financement communautaire de santé au Cameroun. Afin de procéder à l'estimation des modèles d'étude et l'analyse des statistiques descriptives, l'enquête a porté sur un échantillon de 420 ménages ; soit 1823 individus. Aussi, les données font ressortir des informations sur les caractéristiques socioéconomiques et culturelles de la population enquêtée telles que le niveau d'instruction, l'âge, le genre, la religion, la taille de ménage, le revenu. D'autres informations telles que le choix de participation de l'enquêté à la micro-assurance santé, selon qu'il soit chef de ménage ou individu sont incluses. Ils concluent que le financement communautaire constitue un cadre approprié dans l'accès des populations aux soins de santé de qualité et une opportunité pour augmenter la fréquentation des formations sanitaires modernes et partant, jeter un socle de base pour l'assurance maladie universelle au Cameroun.

Dans le même sillage du processus de lutte contre la pauvreté, Pompidou Folefack et Sale Abou mentionnent que la commercialisation du bois de chauffe implique plus d'acteurs dont la logique d'action se résume à la réduction de la pauvreté⁶⁰. Et est une source importante de revenue et d'ailleurs la principale car elle permet de subvenir aux différents échanges sociaux du ménage dans une zone où 80% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté⁶¹.

Martine Ngo Nyemb Wiseman dans sa thèse, se penche sur les stratégies de survies des femmes bayam sellam du Cameroun. D'après ses analyses, elle va décrire le fait que : « *l'élimination de la pauvreté, l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes constituant les objectifs du millénaire de 2015 et la première conférence mondiale sur les femmes en 1975 à Mexico, signés et ratifiés par le Cameroun, ne sont pas effectifs dans les faits*⁶² » l'Etat a perdu son pouvoir souverain de protecteur, d'employeur, de développeur et d'instituteur sociopolitique ; compte tenu du contexte dans lequel il est imbriqué⁶³. Dépendant structurellement de l'extérieur, contraint à un mimétisme institutionnel, et d'ajustement à la loi du marché par ses acteurs centraux de la finance internationale (FMI, Banque mondiale, multinationales puissances coloniales tutélaires⁶⁴). De ce fait, la capacité distributive de ses ressources a fortement été mise en mal, et de là résulte des déséquilibres multiformes qui entravent considérablement la lutte contre la pauvreté, la promotion de l'égalité des sexes et de

⁶⁰ **FOLEFACK, D.**, « (centre provincial de la recherche et de l'innovation de l'extrême nord) » dans sécheresse Vol. 20 N°3 Juin, Août, Sept 2009.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² **NGO NYEMB, W.**, « crise de l'Etat et stratégies de survie des femmes bayam sellam au Cameroun »

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ **NGO NYEMB, W.**, « crise de l'Etat et stratégies.... »

l' « empowerment » « *des femmes. Malgré de nombreuses richesses naturelles dont dispose le pays (pétrole, minerais* »⁶⁵. La machine de la politique du Cameroun s'est dérégulée profondément en 1987 sous la gestion néo-patrimoniale de l'élite au pouvoir amputant l'Etat de ses capacités distributives et aggravant la spirale de la pauvreté et des inégalités de genre et de tout genre⁶⁶. La pauvreté se caractérise comme l'incapacité d'être responsable de sa famille. Le patrimoine et les revenus apparaissent comme la partie d'ensemble plus large de ses ressources, incluant les réseaux relationnels, l'influence ou les pouvoirs religieux, les ressources devenant alors condition requise pour le bien-être social⁶⁷. Cette perspective multidimensionnelle de la pauvreté nous permet d'articuler la question de la pauvreté et du genre autour du concept de privation de liberté, de droits et de capacités relevant de la différente dimension de la vie. Dans cette perspective les pauvres sont les personnes « *socialement décadés*⁶⁸ ». Cette dernière met en lune de mire les difficultés auxquelles les femmes font face et estime qu'elles sont multiples et proviennent de plusieurs mobiles. L'Etat est le principal responsable par son affaiblissement ; et caractérise la pauvreté de féministe⁶⁹. Les données statistiques représentent et démontrent mieux la situation de mal être des femmes dans tous les secteurs (emploi 81%, activités salariales, 8%). Et dit : « *La dynamique des femmes bayam sellam des grandes villes Yaoundé et Douala s'inscrit dans le temps long de l'histoire camerounaise tout en se constituant comme une réponse à l'étranglement financier et à la modernisation insécurisé*⁷⁰ ». Tout en s'interrogeant sur la prise en compte des intérêts stratégiques de ces femmes, l'auteur suggère l'accroissement des capacités individuelles et collectives ; permettant l'accès aux besoins de basses.

Borel Foko, Francis Ndèm et Rosie Tchakonté, démontrent qu'à travers de nombreuses sources d'informations on peut mieux appréhender les manifestations et les facettes de la pauvreté au Cameroun. Toutefois, la littérature sur la pauvreté au Cameroun accorde une part trop importante à l'approche monétaire dans le ciblage des pauvres, lorsqu'il est admis que la pauvreté est multiforme et recouvre diverses dimensions monétaires, les dimensions dès l'approche multidimensionnelle d'appréhension de la pauvreté au Cameroun selon deux axes :

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ **BADIE, B.**, « Puissance et démocratie dans l'impuissance de la puissance de B. » cité par NGO NYEMB. W. Dans sa thèse « crise de l'Etat et stratégie de survie des femmes bayam sellam au Cameroun » 2006, p. 225.

⁶⁷ **NGO NYEMB, W.**, Dans sa thèse « crise de l'Etat et stratégie de survie des femmes bayam sellam au Cameroun » Citant Winter, 2000.

⁶⁸ **NGO NYEMB, W.**, Dans sa thèse « crise de l'Etat et stratégie de survie des femmes bayam sellam au Cameroun » Citant Winter, 2001.

⁶⁹ **Op. Cit**

⁷⁰ **Op. Cit**

empiriquement en explorant sur une base synthétique une dimension non monétaire particulière de la pauvreté au Cameroun.⁷¹ Méthodologiquement, en introduisant et justifiant le choix de l'analyse factorielle multiple pour la construction d'un indicateur composite de pauvreté. L'étude accorde un soin particulier à la sélection des attributs inclus dans cet indicateur, en se fondant sur les enseignements de l'école des besoins de bases⁷².

Charles Che Fonchigang dans son étude sur la pauvreté notamment sur la stratégie de survie montre l'existence mondiale des marchandes d'aliments du secteur informel au Cameroun. L'auteur présente la croissance rapide de la population et l'aggravation de la pauvreté dans les zones urbaines comme étant la motivation de son étude portée sur les résiliences que certaines femmes mettent sur pied surtout dans le secteur informel pour pallier aux difficultés auxquelles elles font face. En 1996, le secteur de la production alimentaire, le commerce et le secteur informel comptaient respectivement 96%, 92,8% et 94, % de femmes. S'appuyant sur ces données chiffrées, pour montrer comment les femmes résolvent leurs problèmes par les activités informelles :

« Chez les femmes les activités génératrices de revenu se cantonnent dans le commerce, solution clés pour amortir les chutes de revenu du ménage et les hausses du coût de la vie résultant dans l'ajustement économique. Il apparait que la vente d'aliment sur la voie publique est une source de revenu exclusivement adoptée par les femmes bien qu'elles travaillent aussi comme marchandes ambulantes (...) ⁷³ »

Selon les stéréotypes identitaires la vente d'aliments est considérée comme une extension du rôle féminin de prestation de soins à autrui. Plusieurs études montrent que les femmes tendent à affecter une plus grande part de leurs ressources propres à l'alimentation et autres besoins fondamentaux de leurs enfants et de leurs familles⁷⁴. Pour vivre, les femmes vendent principalement des denrées cuisinées. Mais l'inquiétude concernant les moyens de subsistance est partout palpable. La plupart des pauvres qui ne travaillent pas dans l'agriculture vivent du fruit de la vente.

⁷¹ FAKO B., NDEM F. et TCHAKONTE, R., « Pauvreté et inégalités des conditions de vie au Cameroun », Mai 2006.

⁷² *Ibid.*

⁷³ FONCHIGANG, C., « Au-delà de Beijing, l'exemple d'une stratégie : l'existence mondiale des marchandes d'aliment du secteur informel limbé Cameroun » dans revue internationale des sciences sociales 2005 n°(184), éd Irès, pp. 263-276.

⁷⁴ KENNEDY, E, et PETERS, P., « House hold Security and Child nutrition: the interaction of income and gender of hosehold head. In « développement mondial » vol20 N°8 Août 1992, p.1025.

Toujours dans la lutte contre la pauvreté, perspective Afrique se basant sur l'analyse des enquêtes ECAM I et ECAM II qui sont d'ailleurs identiques d'après lui ; pour analyser la pauvreté et la perception des populations au Cameroun entre 1996 et 2001. L'objectif étant d'analyser les effets de la crise économique sur les populations et évaluer l'impact des politiques publiques sur la pauvreté, un travail d'harmonisation capable de rendre les deux enquêtes comparables (Institut National de la Statistique INS 2002, un indicateur de bien-être et une ligne de pauvreté harmonisés construit selon la méthode du coût des besoins de base. L'indicateur de bien être comprend les dépenses alimentaires présentent dans les deux enquêtes, l'auto consommation, les transferts reçus en nature par les ménages et le loyer imputé des ménages propriétaires⁷⁵. Les évolutions entre les deux dates sont attribuables à deux facteurs : la croissance de la consommation et les modifications dans la distribution de la consommation⁷⁶. Malgré le recul important de la pauvreté tel que relevé précédemment, le phénomène reste important avec des disparités importantes entre différents groupes de population. L'analyse de perception montre qu'une famille nombreuse est plus perçue comme facteur d'enrichissement que d'appauvrissement⁷⁷. En définitive, la manière dont les populations se perçoivent la pauvreté n'est pas toujours concordante avec la manière dont un observateur extérieur la voit en fonction des niveaux observés de consommation. Les déblocages qui sont présents sur les corrélats ou déterminants de la pauvreté objective et subjective, sur la composition démographique du ménage et certaines variables relevant du marché du travail. Tenant compte des enquêtes des deux ECAM, la pauvreté a diminué en valeur absolue et en valeur relative du taux de pauvreté 40,3%. La vulnérabilité, les aspirations en absolue de vie meilleur et de l'insatisfaction vis-à-vis des services publics pourraient être parmi les causes de ce sentiment négatifs⁷⁸. Selon Chantale Elyse, dans son article qui traite de la planification et de l'espacement des naissances, notamment des besoins non satisfaits mis en relation avec le niveau est plus vaste qu'elle ne l'aurait abordé au Bénin. Les besoins non satisfaits ont été estimés pour la première fois par Westoff) à partir des données de l'enquête mondiale sur la fécondité réalisée entre 1974 et 1984 en prenant en compte seulement la limitation des naissances des femmes en période reproductives qui déclarent avoir atteint le nombre d'enfants désirés, mais qui ne pratiquent pas la contraception et qui sont exposés au

⁷⁵ **KENNEDY, E., et PETERS. P.**, « House hold Security and Child nutrition: the interaction of income and gender of household head. In « développement mondial » vol20 N°8 Août 1992 pp.1026.

⁷⁶ **DATT, G., et RAVALLION, M.**, Cité par Perspective africaine Vol N° 1-3 2009 articles3. « Dans pauvreté et perception des populations du Cameroun » entre 1996 et 2001.

⁷⁷ **Op. Cit**

⁷⁸ **Op. Cit**

risque⁷⁹. Nortman a élargi cette définition aux femmes qui désirent atteindre au moins deux enfants avant leur prochaine naissance mais qui ne recourent à aucune méthode de contraception. (...) ⁸⁰ Les besoins non satisfaits dans cette population proviennent donc de l'incapacité pour une couche, compte tenu de sa pauvreté, de s'offrir des services de qualités nécessitant le déplacement. Schoumaker a établi la « *relation entre la pauvreté et la fécondité dans les pays du sud* » en utilisant un indicateur composite de niveau obtenu à partir des biens possédés par le ménage, du type de logement et de transport etc. (...) ⁸¹ La fécondité croit des plus pauvres au moins pauvres puis décroît avec le niveau de vie Merwin ; Lipton.⁸² Les variables sociaux démographiques tels que : le milieu de résidence, l'âge de la femme, l'aptitude du conjoint face à la planification familiale. Elle présente les motivations qui animent ces personnes (femmes ; mais aussi les contraintes pouvant encourager leurs motivations, elle souligne aussi le bilan avec la pauvreté dans la planification familiale désiré ou non.) Elle s'intéresse aussi à la classification des classes socio- culturelles intéressées ou non par la planification. L'auteur met aussi en exergue le niveau d'instruction des acteurs principaux.

André Tassou décrit la crise urbaine de façon générale en Afrique qui pour lui est émouvante. Il estime que : « *depuis plus deux décennies, elle est en nette aggravation* »⁸³. De ce fait, il définit la ville comme une projection spatiale des rapports sociaux. Voilà pourquoi la transformation progressive de l'espace urbain en espace public et politique conflictuel de violences dites urbaines est devenue la chose la mieux partagée dans la plupart des villes du pays. La ville est donc pour lui le lieu de manifestation sensible. Pour l'auteur, la crise urbaine est manifeste à plusieurs niveaux tel que : le surpeuplement urbain, le manque ou l'insuffisance des infrastructures urbaines adéquates, les problèmes d'approvisionnement et de santé publique, les problèmes sociaux et l'absence d'une véritable politique urbaine. Pour lui, l'explosion urbaine est due au boom démographique urbain rapide ; lequel est à l'origine du désordre et des promiscuités de tout ordre. Selon cet auteur, la conséquence immédiate est la

⁷⁹ WESTHOFF, D., cité par AHOVEY, E., dans sa thèse : « besoins non satisfait au sein d'un couple : caractéristiques socio démographiques et cadres de vie au Benin. »

⁸⁰ Nortman. S. « méthode de mesure de la fécondité » cité par AHOVEY. E. dans sa thèse : besoins non satisfaits au sein d'un couple : caractéristiques socio démographiques et cadres de vie au Benin.

⁸¹ SCHOUMAKER, B., et TABUTIN, D., « Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie » cité par AHOVEY. E. Dans sa thèse : « besoins non satisfait au sein d'un couple : caractéristiques socio démographiques et cadres de vie au Benin. »

⁸² MERWIN, W., et MLIPTON, 1996 « pauvreté des ménages et fécondité des femmes au Cameroun » cité par AHOMEY. E. dans sa thèse : « besoins non satisfait au sein d'un couple : caractéristiques socio démographiques et cadres de vie au Benin. »

⁸³ TASSOU, A., « Désordre urbain et insécurité au Cameroun : évaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle ». Yaoundé 2^e éd D et L 2017 p.98.

crise du logement et surtout de l'agglomération et des bidons villes, mieux d'habitats précaires ou spontanés. Mais il énumère d'autres mobiles tels que : l'urbanisation rapide et anarchique en cours dans le pays, la croissance des disparités entre les zones rurales et les zones urbaines d'une part, et entre les quartiers riches et les bidons villes d'autres part ; l'insécurité qui prévaut dans les zones de non droit délaissés par les services publics ; l'afflux des réfugiés, des déplacés et des migrants vers les villes frontalières et les capitales régionales. Pour lui le vivre ensemble était partagé des valeurs communes, avoir une même vision de l'avenir ; malheureusement, la même société a de nos jours, d'énormes difficultés à partager ces mêmes valeurs. De même, il estime que l'exode rural apparait comme l'une des causes urbaines observées dans la plupart des villes camerounaises⁸⁴. De ce fait, il fait allusion à la RGPH d'Avril 1976 dans lequel il est dit : « *l'afflux des populations rurales vers les villes ne va pas sans poser de sérieux problèmes tant au niveau des zones de départ que des zones d'arrivées* »⁸⁵. En d'autres termes cela signifie que plus certains quartiers des villes croissent démographiquement, du fait de l'émigration des ruraux, plus les infrastructures d'accueils (écoles, centres de santé, logement) deviennent insuffisantes et, par conséquent, l'insécurité sociale (agressions, vols, viols) augmente d'ampleur. D'où Gubry, Lamlen et autres soutiennent que l'exode rural est l'une des causes de la crise urbaine en ces termes : « *l'arrivée massive de migrants aggrave les problèmes d'emploi, de logement ou d'équipements. Le secteur informel s'étend, les nouveaux citadins s'installent dans la précarité...* ». ⁸⁶ C'est de cette manière que le problème de pauvreté est abordé dans cet ouvrage. D'où le choix dans cette revue de littérature.

Toutes ces analyses portent sur un objectif commun celui de la lutte contre la pauvreté. A la différence que chacun de ces auteurs le démontre dans des facteurs différents ; et malgré cette multitude de phénomènes analysés, la pauvreté n'a été aucunement éradiquée dans la totalité de ses aspects. A l'instar de l'aspect intellectuel de la pauvreté. L'aspect économique qui ne permet pas la satisfaction de certains besoins fondamentaux. C'est ainsi dire, dans un souci commun, l'originalité de ce travail portera sur les stratégies de lutte contre la pauvreté sur le plan de la scolarisation, de la santé, et du logement spécifiquement dans les familles en situations de pauvreté de l'arrondissement de Yaoundé III.

⁸⁴ TASSOU, A., « Désordre urbain et insécurité au Cameroun : évaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle » Yaoundé 2ed D&L 2017 p.57.

⁸⁵ Recensement Général de la population et de l'habitat (RGPH) d'avril 1976, vol. II-Analyse, Tom.5, migrations internes, p.74.

⁸⁶ GUBRY, P., et LAMLENN et al. 1996, « Le retour au village. Une solution à la crise économique au Cameroun », Paris, L'Harmattan, p.13.

IV. QUESTION DE RECHERCHE

Dans ce travail, deux types de questions vont constituer la toile de fond à savoir : une question principale et trois questions spécifiques.

1. Question Principale

Quelles sont les stratégies que développent les familles en contexte de pauvreté pour satisfaire leurs besoins fondamentaux dans l'arrondissement de Yaoundé III ?

2. Questions spécifiques :

QS/ 1 : Quelles sont les actions mis en place par les familles en contexte de pauvreté pour assurer la scolarisation de leurs enfants ?

QS/2 : Quelles sont les logiques des populations pour assurer la santé des membres de leurs familles dans l'arrondissement de Yaoundé III ?

QS/ 3 : Quelles sont les tactiques mises en place par les familles en contexte de pauvreté pour assurer leurs logements ?

V. LES HYPOTHESES DE RECHERCHE

Tout travail de recherche nécessite la formulation d'une hypothèse qui reste un préalable pour l'accomplissement du travail. C'est dans cette même lancée que Madeleine Grawitz, définit l'hypothèse comme étant « *une proposition de réponse à la question posée. Elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs (...) Elle doit être vérifiable de façon empirique ou logique* »⁸⁷. Pour cette dernière, la proposition de réponse est provisoire en attendant d'être validée ou invalidée à la suite des vérifications. Il faut souligner que : une hypothèse forte cimente les analyses particulières, sur des thèmes précis, des sociologues traitant du monde rural, il existe des liens étroits entre les différents aspects de la vie sociale du monde rural, que ces aspects soient du ressort de différentes spécialités de la sociologie ou du ressort d'autres sciences sociales, l'économie, la géographie, l'ethnologie, et l'histoire. Bien sûr et qu'il faut donc veiller à considérer tous ces aspects mis ensemble pour comprendre les évolutions et en donner une interprétation véritable, sociologique. D'où le recours à l'interdisciplinarité. Pour conduire ce travail, il sera judicieux pour nous de dégager dans un premier temps l'hypothèse principale et en second, les hypothèses spécifiques.

⁸⁷ **GRAWITZ, M.**, « Méthodes de sciences sociales », Paris, Dalloz, 11e éd. 2001, p. 398.

1. Hypothèse principale :

Les familles en contexte de pauvreté développent plusieurs stratégies pour subvenir à leurs besoins fondamentaux dans l'arrondissement de Yaoundé 3.

2. Hypothèses spécifiques

Hypothèses 1 : les familles en contexte de pauvreté recherchent des écoles de proximités, recours aux épargnes, recours aux négociations pour assurer la scolarisation de leurs enfants dans l'arrondissement de Yaoundé 3.

Hypothèses 2 : les familles en contexte de pauvreté développent plusieurs logiques pour assurer la santé de leurs membres : allant de l'auto médication, à la médecine traditionnelle et à la négociation des soins.

Hypothèses 3 : Pour se loger, les familles en situation de pauvreté acquièrent soit des parcelles de terrain, soit font des constructions en fonction de leur classe sociale, soit acquièrent des locations ou des colocations.

VI. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Définir les objectifs de recherche permet de répondre à la question suivante : que voulons-nous atteindre en menant cette investigation ? Ainsi donnons-nous un objectif principal et trois objectifs spécifiques.

1. Objectif principal :

Analyser les stratégies que développent les familles en contexte de pauvreté pour satisfaire leurs besoins fondamentaux dans l'arrondissement de Yaoundé 3e.

2. Objectifs Spécifiques

Os1- Examiner les stratégies mises en place par les familles en contexte de pauvreté pour assurer la scolarité de leurs enfants.

Os3-Analyser les mécanismes mises en place par les familles en contexte de pauvreté pour assurer la santé de leurs membres.

Os4- Analyser également les résiliences dans les familles en contexte de pauvreté pour assurer leur logement.

VII. INTERET DE L'ETUDE

Cette étude est guidée par deux intérêts à savoir : l'intérêt scientifique et l'intérêt social.

Intérêt scientifique de l'étude : est de contribuer à l'évolution de la connaissance, dans le champ de la population et du développement.

Intérêt de l'étude : Cette étude a pour but la compréhension du fonctionnement des familles en situation de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé trois. Dans la mesure où elle met à découvert les stratégies que mettent ces familles en avant pour ne pas se laisser absorber par la pauvreté à laquelle elles font face. Cela permettra également aux autorités qu'elles soient administratives ou locales de savoir à quel niveau l'accent doit être mis pour réduire cette gangrène qu'est la pauvreté. Ce travail est également l'occasion de démontrer le vécu de la pauvreté dans les familles de l'arrondissement de Yaoundé trois. Et d'aider les jeunes chercheurs à s'en inspirer.

VIII. METHODOLOGIE

Définissons la méthodologie comme étant l'ensemble des règles et moyens à suivre pour atteindre un objectif donné. C'est aussi et surtout l'ensemble des procédés, des techniques que le chercheur utilise pour mener son enquête, pour collecter les données nécessaires à sa recherche. La méthode quant à elle est défini par Madeleine GRAWITZ comme : « l'ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline cherche à atteindre les vérités qu'elle poursuit, démontre-les vérifie. »⁸⁸

Dans tout travail de recherche, la méthodologie constitue le nœud. Car elle comporte selon F. CHINDJI-KOULEU, « à la fois la structure de l'esprit et cette forme. »⁸⁹ Cette partie du travail est subdivisée en quatre rubriques à savoir : le cadre théorique d'analyse, les techniques de collectes des données ; l'analyse des données et en fin la définition de la population d'étude.

1. Cadre Théorique

Une mobilisation des théories s'impose d'autant plus que c'est le préalable de toute connaissance scientifique. Tout problème de recherche doit d'abord s'intégrer dans une

⁸⁸ GRAWITH, M., « Méthodes de sciences sociales », Paris, Dalloz, 11e éd. 2001. P. 398.

⁸⁹ CHINDJI-KOULEU, F., « Mes premiers pas dans la recherche », Yaoundé, Sagraaph, 2002, p. 74.

perspective théorique. Le cadre théorique est construit dans le but d'expliquer un problème précis. Ainsi, pour ANGERS, la théorie « *est à la science ce que la boussole est à l'explorateur. Elle est un guide indispensable dans le choix des chemins à parcourir ; elle met l'ordre dans la multitude des sensations, elle justifie les moyens à prendre, bref, elle oriente la recherche* ». ⁹⁰ Le cadre théorique quant à lui est une grille de lecture, un cadre explicatif de la réalité sociale. Il suppose toujours le choix d'un point particulier d'observation et offre des critères de validation. Encore appelé modèle théorique, il permet d'expliquer les phénomènes empiriques observés de manière théorique. C'est dans cette même perspective que Henri MENDRAS, soutient que : « *il n'y a pas d'observation de la réalité sans un minimum de théorie au départ* ». ⁹¹ C'est ainsi que dans le cadre de cette recherche, nous mobiliserons certaines grilles théoriques qui permettront l'observation, l'explication, et surtout la compréhension de cette réalité sociale.

1.1. Analyse Stratégique

L'analyse stratégique sociologie des organisations issue des travaux de Michel Crozier et Erhard Friedberg. C'est l'analyse du comportement des acteurs donnés comme stratégiques. Selon Crozier, les organisations sont des systèmes complexes dans lesquels les acteurs ont des intérêts différents et cherchent à maximiser leurs pouvoirs et leurs influences. L'analyse stratégique consiste donc à identifier ces acteurs, leurs motivations et leurs relations, ainsi que les règles formelles et informelles qui régissent leurs comportements.

L'approche de Crozier, met l'accent sur la nécessité de comprendre les jeux de pouvoir et les conflits qui existent au sein des organisations, afin de pouvoir anticiper les réactions des différents acteurs et de prendre des décisions éclairées.

L'acteur au sens de Michel Crozier et Erhad Friedberg est :

« Celui dont le comportement (c'est -à -dire l'action) contribue à structurer un champ, c'est-à dire à construire des régulations. On cherche à expliquer la construction des règles (le construit social) à partir du jeu des acteurs empiriques, calculateurs et intéressés. Ces acteurs sont dotés de rationalité, même si elle est limitée ; ils sont autonomes et entrent en interaction dans un système qui contribue à structurer leurs jeux. » ⁹²

⁹⁰ ANGERS, M., « Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines éd illustrée, centre éducatif et culturel », 1992. p.89.

⁹¹ MENDRAS, H., « Elément de sociologie », Paris Armand colin. 1967, p.143.

⁹² CROZIER M., et FRIEDBERG E., « L'acteur et le système » Paris, Seuil, 1977, p.12.

Les acteurs interviennent dans un système, l'organisation, qui doit et peut s'ajuster à des contingences et des changements de natures diverses. Cependant, il n'existe pas d'ajustement naturel c'est-à-dire automatique et incontrôlé mais uniquement des construits, ce qui suppose la présence d'une rationalité. Pour Crozier, et Friedberg, ces mécanismes assumés constituent le système d'action concret.

S'inscrivant dans la ligne directrice de cette théorie, l'on a fait appel à cette dernière dans ce mémoire pour enfin analyser dans quelles mesures, les familles de l'arrondissement de Yaoundé 3e font pour résilier les difficultés liées à la pauvreté dont –ils font face dans cet arrondissement. De même, elle nous a permis de comprendre comment les familles d'une à une autre opère des choix dans l'optique de contrecarrer le problème de pauvreté auquel ils font face dans l'arrondissement de Yaoundé 3e.

1.2.La sociologie de la quotidienneté

La théorie de la quotidienneté est une approche sociologique qui se concentre sur l'analyse des pratiques et des routines quotidiennes des individus dans leur vie quotidienne. Cette théorie considère que les activités quotidiennes sont structurées par les règles sociales, des normes et des valeurs culturelles⁹³. Elle met l'accent sur la façon dont les individus gèrent les contraintes et les opportunités dans leur vie quotidienne, en fonction de leur environnement social, économique et culturel⁹⁴.

La théorie de la quotidienneté est souvent utilisée pour comprendre les modèles de vie des groupes sociaux marginalisés, tels que : les pauvres, les migrants, et les minorités ethniques. Elle permet de mettre en évidence les stratégies d'adaptation et de résistance que ces groupes mettent en place pour faire face aux contraintes de leur vie quotidienne. Propose également les outils pour aider les individus à prendre des décisions rationnelles en situation d'incertitude ou de risque parmi ces outils, on peut citer l'analyse ou avantage de l'arbre des décisions.

Elle cherche à expliquer comment les individus prennent les décisions en situation d'incertitude ou de risque en évaluant les conséquences probables de chaque option et en cherchant à maximiser leur utilité. En effet, la convocation de cette théorie dans ce travail, nous a permis de comprendre les différentes décisions prises au quotidien dans le choix des

⁹³ MAFESOLLI M et LEFEBRE H., « la quotidienneté comme objet » in société 2002/4 N°78, p. 23.

⁹⁴ *Ibid.*

différentes stratégies mises sur pied par certains chefs de familles en contexte de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé III pour lutter contre la pauvreté.

Cette théorie a été développée par : Michel Maffesoli, Henri Lefebvre. Elle a été largement utilisée dans les études urbaines et les études sur la pauvreté, ainsi que dans les études sur la consommation et les styles de vie⁹⁵. Évoqué dans ce travail nous permettra de comprendre les stratégies mises en évidence par les familles de l'arrondissement de Yaoundé 3e pour faire face aux contraintes liées à la pauvreté dont ils font face au quotidien.

2. Types d'étude : étude mixte (quantitative et qualitative)

2.1.Méthodes qualitatives

Comme son nom l'indique, la méthode qualitative est celle qui permet de comprendre l'objet d'étude dans sa profondeur et sa totalité. Ainsi elle permet d'étudier le phénomène social dans sa totalité sur la base des données non chiffrées ceci en tenant compte du contexte d'étude, voire son objet d'étude qui est extrême, ondoyant ou dynamique. A cet effet, la méthode qualitative apparaît dès lors comme l'un des outils de référence dans l'explication et la compréhension du social. C'est ce qui fait dire à Ghiglione et Matalon, dans leur ouvrage les enquêtes sociologiques théoriques et pratiques que : « *il est habituel de considérer qu'une enquête complète doit commencer par une phase qualitative, sous la forme d'un entretien non directifs ou structurés* »⁹⁶. Il convient de souligner que les techniques d'enquête qualitative utilisent les outils tels que l'entretien indirect ou collectif, les observations directes, les observations participantes, les focus group discussion... En clair on peut dire que ces outils s'accompagnent généralement de guide d'entretien permettant au chercheur d'entrer en contact avec ses enquêtés. Ces techniques de collectes de données à l'instar de l'observation permettent à l'enquêteur d'obtenir des données autour desquelles il pourra organiser ses concepts, ses indicateurs, voire ses indices. Dans le cadre de cette recherche l'utilisation de la méthode qualitative est indispensable, cette méthode permet d'apporter quelques explications autour de la notion, recueillir d'une manière plus profonde les opinions sur l'impact de la pauvreté sur les populations de cette zone d'étude. Nous avons mobilisé les outils de collectes de données qualitatives tel que : la recherche documentaire, l'entretien semi directif et focus group discussion.

⁹⁵ MAFESOLLI M et LEFEBRE H., « la quotidienneté comme... », p. 23.

⁹⁶ GHIGLIONE. R. Et MATALON. B. « les enquêtes sociologiques : théories et pratiques », Armand colin, 1992, p.93.

2.2.Méthode quantitative

La méthode quantitative est une approche de recherche qui utilise des données quantifiables et des techniques statistiques pour analyser des phénomènes sociaux, économiques ou scientifiques. Elle implique la collecte de données numériques à partir de sources telles que des enquêtes, des questionnaires, des tests, des expériences ou des observations, puis l'analyse de ces données à l'aide de méthodes statistiques pour tirer des conclusions. La méthode quantitative est souvent utilisée dans les domaines tels que : la psychologie, la sociologie, l'économie ; la science politique et la géographie, l'histoire. Elle est considérée comme une approche rigoureuse et objective, mais elle peut également être critiquée pour sa tendance à réduire la complexité de certains phénomènes sociaux en les quantifiant.

3. Lieu de l'étude

La pertinence d'un thème est tributaire de sa délimitation spatio-temporelle. Dans le cadre de cette étude, le site géographique choisi est l'arrondissement de Yaoundé III. Ce choix est justifié par sa position stratégique dans l'agglomération de Yaoundé. Situé au Sud de la ville de Yaoundé, elle est limitée : au nord par les communes d'arrondissement de Yaoundé I, Yaoundé II et Yaoundé V ; au Nord –Ouest par la commune d'arrondissement de Yaoundé VI ; au Sud et au Sud –Ouest par la commune de Mbalmayo (département de la Mefou et Akono) ; Au Sud –Est par la Commune de Bikok (département de la Mefou et Akono) ; et à l'Est par la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV. La commune d'arrondissement de Yaoundé III est composée de 34 quartiers qui couvrent une superficie d'environ : 60171km² (cf. carte mairie) son siège est à Efoulan. Traversée par deux grands axes, le corridor routier Douala Ndjamen, Douala Bangui sur la route nationale Nationale 10 d'une part, et l'autoroute Yaoundé-Nsimalen d'autre part. Elle constitue ainsi la porte d'entrée et de sortie Sud de la ville, ce qui lui confère une position stratégique dans l'agglomération de Yaoundé. Cette position est renforcée par l'essentiel des institutions du pays qu'elle abrite au centre administratif de la ville de Yaoundé toute entière. Ce lieu a été choisi à cause de son caractère cosmopolite c'est-à-dire un lieu de diversité culturelle et socioéconomique ; constitué des personnes venant des quatre coins du pays. Car il connaît un flux massif d'immigrants provenant de tout le pays et même de l'étranger. Ce mélange lui donne une surcharge culturelle. Mais le paradoxe est tel que cette zone est particulièrement marquée par le problème de chômage en dépit de sa forte urbanisation. Dès lors, cet état de chose a inspiré cette recherche qui se donne pour mission d'analyser les tenants et les aboutissants de ce phénomène.

4. Population d'étude et échantillon

Pour réaliser cette étude qui s'intitule : « familles pauvreté, satisfaction des besoins fondamentaux : logiques et stratégies des ménages dans la commune d'arrondissement de Yaoundé 3 », nous avons procédé à l'échantillonnage à deux degrés. Par échantillonnage, il faut entendre une « technique par laquelle on choisit une partie représentative de la population pour déterminer les caractéristiques de l'ensemble de la population pour. »⁹⁷

Volet quantitatif : au premier degré, nous avons choisi les zones de dénombrement : (critère de choix) (zone urbaine : Efoulan et zone péri-urbaine Etoa).

Au deuxième degré, nous avons procédé au repérage des ménages à enquêter avec un pas de sondage de trois.

La détermination de la taille de notre échantillon a été calculée par la formule suivante :

$$n = z^2 * p (1-p) / m^2$$

Où :

n = taille de l'échantillon

z = niveau de confiance selon la loi normale centrée réduite.

p = proportion estimée de la population qui présente la caractéristique (lorsque inconnue, on utilise $p = 0,5$ qui correspond au cas le plus défavorable c'est -à dire la dispersion la plus grande

m = marge d'erreur.

Puisqu'on est en science sociale, avec une enquête comportant des questions sensibles, comme : le revenu mensuel du chef de ménage, le nombre de fois qu'on s'achète les vêtements par an. On a des bonnes raisons d'augmenter la marge d'erreur. Alors, pour un niveau de confiance de 92,5% nous avons $z = 1,45$ et $m = 7,5\%$

De ce fait, l'application numérique avec ses paramètres ($n = (1,45)^2 * 0,5 (1-0,5) / (0,075)^2$)

Nous donne un échantillon d'environ **94 ménages** enquêtés. Nous avons arrondi la taille de l'échantillon à cent (**100 ménages**).

⁹⁷ ONU. « Conduites de petites enquêtes nutritionnelles : Manuels de terrain », Rome n°5, 1992, p.29.

Mais dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas travaillé avec toutes les familles en situation de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé III.

Volet qualitatif : Du point de vue qualitatif, les personnes ressources sont une partie de la population de la zone urbaine d'Efoulan et de la zone péri-urbaine d'Etoa. (Hommes, femmes, jeunes garçons et jeune filles). Sans distinction de religions cependant elles doivent appartenir à la classe sociale moyenne (à activité précaire ou revenu faibles). Du point de vue qualitatif, les personnes ressources dans cette étude sont :

- L'autorité administrative de l'arrondissement de Yaoundé III ;
- L'autorité municipale de l'arrondissement de Yaoundé III ;
- Le cadre de développement de la commune de Yaoundé III ;
- Les leaders traditionnels et religieux ;
- Les leaders associatifs (hommes, femmes, jeunes) ;
- Les sectoriels (MINDUH ; MINCOMMERCE ; MINPROFF ; MINAS ; MINJEC ; MINEDUB ; MINESEC) ;
- Les agents de santé communautaires.

Pour ce qui est des interviews, nous avons interviewé au total 18 personnes réparties ainsi qu'il suit : 1^e autorité administrative de la CAY III, une autorité municipale de la CAY III, un cadre de développement de la CAY III, deux leaders traditionnels (un en zone urbaine, et un autre en zone péri urbaine). Deux leaders religieux soit un prêtre et un pasteur, trois leaders associatifs (un homme, une femme, et un jeune), cinq sectoriels (MINPROF, MINAS, MINEDUB, MINCOMMERCE, MINSEC,) et enfin trois personnels de santé communautaire.

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de personnes interviewées :

Personnes interviewées	Nombres
Autorité administrative CAY III	1
Autorité municipale CAY III	1
Cadre de développement de la CAY III	1
Leaders traditionnels	2
Leaders religieux	2
Leaders associatifs	3
Les sectoriels (MINPROFF, MINAS, MINCOMMERCE, MINEDUB, MINSEC)	5
Personnels de santé communautaire	3
TOTAL	18

Source : enquête de terrain

5. Techniques de collectes de données

Après avoir convoqué les théories sociologiques ou scientifiques qui sont de connivence avec l'objet de l'étude, il revient d'évoquer dans cette partie les techniques de collectes de données qui vont nous permettre de mieux peaufiner notre recherche. Dans ce travail, les techniques qui seront utilisées pour la collecte des données seront qualitatives (observations directes, entretiens individuels, focus group discussions) et quantitatives (questionnaires). Ces deux techniques parce que nous avons d'un côté le qualitatif qui vise la recherche, l'explication, l'analyse des phénomènes visibles ou cachés pour leur compréhension en profondeur⁹⁸. Et de l'autre le quantitatif qui vise la quantification nous permettant de ressortir les statistiques sur la proportion des familles concernées par cette problématique.

⁹⁸ MENDRAS, H., « Eléments de sociologie », Paris Armand Colin. 1967, p. 74.

5.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire est une technique qui permet de recueillir les informations en rapport avec notre sujet que nos prédécesseurs ont abordé dans leurs travaux de recherche. C'est une étape du travail à réaliser avant de se lancer dans une étude empirique. Pour mener à bien cette recherche, l'exploitation des documents écrits relatifs aux questions de pauvreté, de familles, mais bien évidemment ceux évoquant également la question de la perception de l'impact de la première sur la deuxième est envisagée. Cette étude bibliographique ou documentaire serait subdivisée en deux grandes parties distinctes. Il conviendrait de consulter les ouvrages généraux et les ouvrages spécifiques, les articles, les thèses...

Les ouvrages généraux sont ceux qui constituent un ensemble des documents écrits qui s'intéressent le plus souvent à plusieurs sujets, de manière globale ou dans un large contexte, pouvant renseigner ou fournir des informations sur le cadre géographique ou humain sur la circonscription d'étude.

Les ouvrages spécifiques quant à eux traitent principalement de la question de pauvreté, de, de résilience et des stratégies. Bref de la question de recherche.

En effet, cette démarche permet de collecter des données informatives, grâce à l'exploitation des documents officiels ou universitaires. La recherche documentaire a été effectuée avant et après la descente sur le terrain. Cette recherche visait d'une part les ouvrages portant sur la question méthodologique et d'autre part des sources d'information sur la pauvreté, et sur les familles disponibles sur internet ou d'autres types par exemples dans les bibliothèques physiques ou numériques. Cette recherche documentaire concerne les documents suivants : ouvrages, thèses, mémoires, articles, rapports, journaux, interview... Ces derniers ont permis d'élaborer une revue critique de la littérature et d'accéder également à certain nombre de connaissances scientifiques nécessaire à l'élaboration de ce présent mémoire. Elle a permis aussi de renforcer nos connaissances sur l'objet que nous étudions. Les informations récoltées sont utiles pour développer des nouvelles hypothèses sur le phénomène étudié. Pour entrer en possession de ces documents suscités, nous avons tour à tour, visité le cercle-Philo-Psychosocio Anthropologie (CPPSA) de l'université de Yaoundé I, les bibliothèques d'IFORD, UCAC, CCF, ainsi que les bases de données numériques et les sites internet tels que Google scholar, Opéra, chrome, Wikipédia, Jstor, Cairn info.

5.2. Les observations directes

Dans le cadre de cette recherche, les observations directes sont faites à l'aide d'une grille d'observation. Ces observations se font entre le mois de juillet jusqu'à la fin de la rédaction de ce travail. Nos sens (vue, ouïe et odorat), vont permettre de faire les observations dans certains quartiers de l'arrondissement de Yaoundé III. Ces observations nous ont permis d'analyser les foyers de pauvreté, de répertorier les habitats précaires, les activités informelles, les éléments qui peuvent participer à la paupérisation des populations.

5.3. L'administration du questionnaire

Un questionnaire est un outil de collecte de données qui consiste en une série de questions posées à une ou plusieurs personnes dans le but de recueillir des informations sur leurs opinions, attitudes, comportements ou caractéristiques personnelles. Les questionnaires peuvent être utilisés pour diverses fins, telles que la recherche, académique, l'évaluation des programmes, les sondages d'opinion publique ou les enquêtes marketing. Les résultats obtenus à partir d'un questionnaire peuvent être analysés statiquement pour fournir des insights sur les tendances, les préférences, et les comportements de la population étudiée.

Un questionnaire sera conçu pour capter certaines informations. Le pas de sondage de 3 maisons sera utilisé pour l'application de ce questionnaire. Le ménage sera considéré comme unité statistique. Le questionnaire sera développé autour des objectifs de l'étude.

5.4. Les entretiens individuels

L'entretien est une technique de collecte des données en sciences sociales qui est défini par Labov et Fanshel cités par Blanchet et Gotman comme étant, « *un speech event (événement de parole) dans lequel une personne A obtient une information d'une personne B, information qui était contenue dans la biographie de B* »⁹⁹

Dans un entretien de recherche, les deux interlocuteurs (chercheur et interviewé(e)) stipulent un contrat de communication qui regroupe les croyances mutuelles sur les enjeux et l'objectif de l'échange, Blanchet. Notons que ces interactions peuvent être constamment renégociées comme ça été le cas dans cette recherche. Ainsi, plusieurs entretiens ont été

⁹⁹ BLANCHET, A., & GOTMAN, A., « L'enquête et ses méthodes : L'entretien », Paris, Armand colin, 2^e éd. Coll. 128.2007, p. 17.

effectués aux différentes catégories des acteurs qui constituent les composantes de notre échantillon à savoir : les personnes ressources, les ménages. Cette étude a été menée dans l'optique de connaître les stratégies que les familles en situation de pauvreté mettent sur pied dans l'arrondissement de Yaoundé trois ; elle nous a permis d'interroger afin de s'imprégner des réalités sur les hypothèses émises. Pour se faire, une grille d'observation a été établie au préalable tels que des questions, des interviews et plus précisément dans la zone urbaine et péri-urbaine de l'arrondissement de Yaoundé trois. Pour entrer en contact direct avec les acteurs concernés par cette étude. Cette descente s'est déroulée sur une période de 3 mois soit de Juillet à Septembre 2023. Dans le cadre de ce travail, les entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des personnes ressources ci-après :

- L'autorité administrative de l'arrondissement de Yaoundé III ;
- L'autorité municipale de l'arrondissement de Yaoundé III ;
- Le cadre de développement de la commune de Yaoundé III ;
- Les leaders traditionnels et religieux ;
- Les leaders associatifs (hommes, femmes, jeunes) ;
- Les sectoriels (MINDUH ; MINCOMMERCE ; MINPROFF ; MINAS ; MINJEC ; MINEDUB ; MINESEC) ;
- Les agents de santé communautaires.

Un guide d'entretien permettra la conduite de ces entretiens. Les axes de recherche seront orientés vers les objectifs de l'étude. Les entretiens seront conduits entre le mois de Juillet, Août, septembre 2023. Le principe de saturation guidera l'arrêt des entretiens¹⁰⁰.

5.5.Focus group discussion

Les discussions de groupe sont menées auprès des groupes cibles (hommes, femmes, filles et garçons) dans deux quartiers (une zone urbaine et une zone péri-urbaine). Un guide de discussion est conçu pour réaliser ces discussions de groupe. Les groupes de discussion seront constitués de 8 à 10 personnes et est homogènes. On aura des groupes avec des hommes, des femmes, des jeunes garçons ou des jeunes filles. Dans chaque zone, au moins 2 FGD (1 avec les hommes/garçons et 1 avec les femmes/filles) seront organisés. Les tranches d'âge est pris en compte dans la constitution des groupes de discussion : 15-19 ans ; 20 – 29 ans et 30-50 ans. Au total dans les deux zones, nous aurons 8 FGD comme l'indique le tableau ci-dessous :

¹⁰⁰ GHIGLIONE. R. & MATALON. B. « Enquête sociologique : théories et pratiques », 1995 PUM 1995 P. 75.

Tableau 2 : Tableau de répartition de focus groupe

Zone	Hommes	Femmes	Garçons	Filles
Urbaine	1	1	1	1
Péri-urbaine 1	1	1	1	1
TOTAL	2	2	2	2

Source :

Les items sont développés autour des objectifs de l'étude à savoir :

- Examiner les stratégies mises en place par les familles en contexte de pauvreté pour assurer la scolarité de leurs enfants dans l'arrondissement de Yaoundé III ;
- Analyser les mécanismes mis en place par les familles en contexte de pauvreté pour assurer la santé de leurs membres dans cet arrondissement de Yaoundé III ;
- Analyser également les résiliences dans les familles en contexte de pauvreté pour assurer leurs logements.

6. Du traitement à l'analyse des données

Etant donné que, l'entretien ne parle pas de lui-même, il faut pour parvenir aux résultats de la recherche, effectuer une opération essentielle, qui est l'analyse du discours. Elle consiste à sélectionner et à extraire des données susceptibles de permettre la confrontation des hypothèses et des faits.¹⁰¹

Cette rubrique se subdivise en plusieurs phases : la transcription, la catégorisation et l'analyse proprement dite. « *L'analyse de contenu est la statistique sémantique du discours politique.* »¹⁰²

« *L'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, sémantique et quantitative du contenu manifeste de la communication.* »¹⁰³

¹⁰¹ **BLANCHET. A. & GOTMAN. A.**, « l'enquête et ses méthodes : L'entretien », Paris, Armand, colin, 2^e éd Coll.28, 2007 p.89.

¹⁰² **GHIGLONE. R., & MATALON.B.** Citant KAPLAN « *Les enquêtes Sociologiques théories et pratique* ». Paris Armand Colin. 1992. P. 155.

¹⁰³ *Ibid.*

6.1.Traitement et analyse des données quantitatives

Une étude quantitative sert à prouver ou démontrer des faits en quantifiant un phénomène. Les résultats sont souvent exprimés en données chiffrées (statistiques).

Les bases de données quantitatives disponibles pourront être exploitées pour apprécier la tendance des indicateurs d'effets ou d'impact et les principaux résultats au regard des indicateurs de performance retenus dans le document de projet. Les données quantitatives collectées ont été traitées et analysées à l'aide des outils statistiques appropriés (EXCEL, SPSSP : Statical Package for Social Science).

6.2.Traitement et analyse des données qualitatives : Transcription et Catégorisation

Nos données qualitatives étaient des enregistrements, des interviews à l'aide des guides d'entretiens. Le traitement et l'analyse des données de cette nature a pour rôle de dégager les significations, les intentions non directement perceptibles à la simple lecture des documents. Dans ce sens Aktouf estime que : « *Tout chercheur en science sociale y aura recours à un moment ou à un autre de son travail*¹⁰⁴. » En effet, l'analyse de contenu ne se donne pas à première vue, tout dépend des objectifs du chercheur, de ce qu'il veut démontrer, de ses intuitions et du type de document auquel il s'intéresse. L'analyse des données qualitatives est la technique la plus répandue pour étudier les interviews ou les observations qualitatives Muccheli. Elle consiste à retranscrire les données qualitatives, à se donner une grille d'analyse, à coder les informations recueillies et à les traiter. Étant donné que l'entretien ne parle pas de lui-même, il faut parvenir aux résultats de la recherche, effectuer une opération essentielle, qui est l'analyse du discours. Celle-ci nous a permis de sélectionner et à extraire des données susceptibles de confronter nos hypothèses aux faits. De ce fait, l'enquête qualitative repose sur cette analyse de contenu et contextuel puisque l'action sociale n'a de signification que dans une situation particulière. Ceci nous a permis de prendre en compte les lieux où se sont déroulés nos entretiens, le temps et les acteurs dans cette analyse sociologique qui repose sur la description et l'interprétation des conduites, des comportements afin de les comprendre pour mieux les expliquer sans les juger. Ainsi, nous avons eu recours à l'interdisciplinarité. Nous

¹⁰⁴ AKTOUF. O. « méthodes des sciences sociales et approches qualitatives des organisations » Mont réal ; Presse universitaire du Quebec, 1987 P.273.

avons également pris en compte les occurrences qui ont un sens et une puissance dans cette recherche.

6.2.1. La transcription

Cette partie a permis de reproduire et de saisir des données ou des informations collectées lors de nos entretiens et enregistrement sur le terrain mais aussi, d'enregistrer ces informations sur un magnétophone ou dans notre journal de terrain sur le support papier.

Sur le terrain, un magnétophone a été utilisé pour couvrir certains entretiens individuels approfondis.

Quant au journal du terrain, il a permis de noter tous les éléments, détails observés et dis par les chefs de familles ou représentant les chefs de familles en situation de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé III, rencontrés sur le terrain. Cette phase a commencé juste quelques jours après le début de collectes. Ainsi, après la transcription, nous avons effectué une autre tâche qui est la catégorisation.

6.2.2. La catégorisation

Dans le processus d'analyse de ce travail, la catégorisation est l'étape qui a suivi la transcription des données collectés sur le terrain. Cette catégorisation consiste à regrouper les données allant dans le même sens afin de nous permettre de faire une meilleure analyse. Après la transcription des données sur des papiers, nous avons procéder à un regroupement des données en fonction de leur sens pour non seulement permettre leur saisie en profondeur, mais aussi pour relever les occurrences dans les propos et les attitudes des personnes interrogées car l'utilisation des techniques qualitatives n'exclut pas le retour à la mathématisation des faits.

IX. DEFINITIONS DES CONCEPTS

Avant tout travail scientifique de recherche, il s'avère impératif de faire une clarification conceptuelle pour spécifier le sens des concepts que le chercheur a choisi afin d'évacuer tout contre usage. C'est dans cet état d'esprit que Durkheim estime que cette clarification permet au chercheur d'éviter de tomber dans les pièges de confusion. À ce titre, il dit :

« Toute investigation scientifique porté par un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition. La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite que l'on sache

bien de quoi il est question. C'est la première et plus indispensable condition de toute preuve de vérification »¹⁰⁵.

Dès lors, clarifions dans la suite de ce travail les concepts ci-après :

1. La famille :

Le concept de famille ne semble pas aisé à définir, d'une part, à cause de son caractère interdisciplinaire, et d'autre part, à cause de sa typologie plurielle. S'agissant du caractère interdisciplinaire, selon que l'on soit démographe, statisticien, sociologue, ethnologue ou juriste, le concept de famille, et la définition qui en est donnée, diffèrent substantiellement d'une science à une autre. D'après Bonvalet et Ogg, les démographes animés par la prégnance de la fécondité, ne s'intéresseront premièrement qu'à la famille biologique ou nucléaire, puis par la suite à la famille de fait, sous l'effet simultané de la poussée de la cohabitation hors mariage et de celle de la fécondité illégitime.¹⁰⁶ Les statisticiens, quant à eux, identifieront la famille à travers le ménage, et par conséquent n'étudieront que la famille nucléaire et la famille monoparentale, puisque pour eux, parenté et co-résidence sont indissociables. C'est ainsi que la famille nucléaire, ou famille élémentaire ou encore famille biologique, dominait alors le modèle familial. Mais grâce à ses travaux de 1977 à Cambridge, Laslett a éclairci les notions de groupes domestiques, de ménages et de familles comme en témoignent ses propos : « *le mot famille (family) ne désigne pas le groupe familial. C'est le mot ménage (household) qui désigne l'appartenance à un lieu d'habitation, la parenté et la communauté de vie* »¹⁰⁷. Malgré cette mise au clair qui semble traduire une nette distinction entre les concepts de ménage et de famille, Laslett a quand même établi une sorte d'équivalence entre le ménage simple et la famille nucléaire. À l'inverse des statisticiens, les sociologues et les ethnologues élargiront le champ d'action de la famille pour étudier la famille étendue. Pour les juristes, la famille s'articule autour du lien du sang (lignée directe, lignée collatérale mesurée par le degré de parenté) et les liens de droit¹⁰⁸. S'agissant de la typologie des structures familiales, d'après Pilon, malgré l'essor de la démographie des ménages, de la famille, et des typologies des ménages et de la famille très détaillées, l'on n'est toujours pas encore parvenu à une homogénéité des définitions ou des typologies, à l'échelle européenne ou mondiale¹⁰⁹. D'où la

¹⁰⁵ DURKHEIM, E., « Les règles de la méthode sociologique ». Paris, PUF, 1999, p.34.

¹⁰⁶ BONVALLET, C., et OGG, J., « Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe » 2006 p. 23.

¹⁰⁷ LASLETT, P., 1977 « Family life and illicit love in earlier generations » cité par dictionnaire de démographie et des sciences de la population 2011. P. 274.

¹⁰⁸ *Ibid.* pp. 25-26.

¹⁰⁹ PILON, M., 2004 « communication scientifique avec arbitrage » cités par dictionnaire de démographie et des sciences de la population 2011. P. 275.

complexité des comparaisons. Pour les Nations unies, la famille doit être considérée dans les recensements comme étant un groupe de personnes « liées à l'intérieur d'un ménage privé ou institutionnel, en tant que mari et femme ou parents et enfants célibataires, de sang ou d'adoption »¹¹⁰. Cet auteur précise que « l'expression couple marié devrait inclure autant que possible tous les couples vivant en union libre ». S'il est donc établi que la famille est difficile à cerner, cependant, la définition des Nations unies semble corroborer une étroite et forte relation entre la famille et le ménage.

Dans un sens général, la famille est appréhendée comme une communauté de personnes réunies par les liens de parenté. Au sens large, elle fait référence à un ensemble de personnes ayant avec le sujet un lien de parenté ou d'alliance. C'est aussi un couple et leurs enfants vivants sous le même toit.

Pour les sociologues et les anthropologues, la famille peut se définir grâce à la parenté. Les individus appartiennent à la même famille lorsqu'il existe un lien de parenté. Le lien de parenté est l'ensemble des liens d'alliance et de filiations qui existent au sein d'une famille.

2. La pauvreté :

Étymologiquement, le terme « *pauvreté* » vient de la racine latine « *pauper* » qui veut dire « qui possède peu » et du mot grec « *aporos* » qui, selon Estelle Galbois et Sylvie Rougier-Blanc, signifie « *celui qui n'a pas les moyens de se procurer les revenus nécessaires* »¹¹¹. D'après le dictionnaire le petit Larousse, la « *pauvreté est l'état d'une personne qui manque d'argent et de ressources* »¹¹². Elle renvoie à la privation, au besoin et au dénuement.

Ce mot désigne, dans une société donnée, le fait d'être dans une situation d'infériorité matérielle par rapport aux individus les plus favorisés. Cela se traduit notamment par des difficultés à subvenir à ses besoins et à ceux des proches ; mais aussi par une stigmatisation de la part des personnes plus riches. Ses signes sont perceptibles sur l'habitat, le vestimentaire, les commerces de fortunes répétés à chaque devanture des maisons, le manque d'eau, d'électricité, la saleté exagérée....

¹¹⁰ KEILMAN, N., « *conséquences démographiques et sociales d'une faible fécondité pour les structures familiales* » citant les Nations Unies 2000, P. 54.

¹¹¹ GALBOIS, E., et ROUGIER, B., « Les pauvres et la pauvreté en Grèce ancienne », *Mondes sociaux*, le 15 mars, 2010.

¹¹² MAYNART, J., et JEUGE, I., « Dictionnaire le petit Larousse illustré » Paris, Larousse, 2010.

En somme, la pauvreté fait référence à la situation d'un individu qui ne dispose pas de ressources réputées suffisantes pour vivre dignement dans une société et son contexte.

3. Satisfaction :

État d'âme et ou du corps qui accompagne l'accomplissement d'un désir ou l'assouvissement d'un besoin. La satisfaction constitue un sentiment relativement plus profond que le contentement réputé d'être plus partiel et/ou ponctuel et plus durable qu'une simple sensation réputée d'être passagère. En ce sens, elle oppose à l'état de frustration, parfois plus ou moins coloré d'espérance vécu lorsque la psyché est en état de désir, la disparition du déplaisir, de la peine psychologique qui accompagne généralement un état de désir ou de besoin.

Besoins fondamentaux : Dans la conception de Virginia Henderson), « *une personne est en santé tant qu'elle peut satisfaire seule à ses besoins* »¹¹³. Le problème de santé va atteindre cette indépendance et rendre la personne dépendante du professionnel. Le rôle consistera donc à agir en soignant, aidant, suppléant.

Les êtres humains sont animés par une palette très diverses de besoins indispensable ou encore besoins physiologiques. Ils incluent les éléments indispensables à la survie : « *respirer, boire, manger, éliminer, se protéger du froid et de la chaleur, être en sécurité, dormir. Plus généralement on parle de besoins vitaux* ». ¹¹⁴

4. Stratégie

Étymologiquement, le mot stratégie dérive du grec *statos* (armée) et *agein* (conduire). Il s'agit alors d'un ensemble de coordonnées, d'opérations habiles de manœuvres en vue d'atteindre le ou les objectifs fixés par la politique (idée générale) en utilisant ou mieux les moyens à disposition. Elle consiste à la définition d'actions cohérentes intervenant selon une logique séquentielle pour réaliser ou pour atteindre un ou des objectifs. Elle se traduit ensuite au niveau opérationnel en plan d'actions par domaine et par périodes y compris éventuellement des plans alternatifs utilisable en cas d'évènements ou changement de situation.

5. Ménage

Le ménage est un concept hérité de la tradition statistique européenne où la famille nucléaire de type conjugal a longtemps correspondu à un foyer, notion proche de notre moderne

¹¹³ HENDERSON, V., « Les principes fondamentaux des soins infirmiers », 1948, p. 3.

¹¹⁴ *Ibid.*

ménage. En Afrique, le concept de ménage recouvre des situations plus diverses en raison des pratiques matrimoniales et résidentielles. Qui sont les partenaires d'un même ménage en Afrique ? Henri Rolland écrivait, après une critique argumentée des définitions du ménage : « *Afin de conserver une définition simple et omnibus du ménage, on peut donc admettre que cette unité est représentée par l'ensemble des personnes qui habitent ensemble et mettent en commun la majeure partie de leurs ressources* »¹¹⁵ et plus de vingt ans après, Daniel Sala-Diakanda convenait, dans un article sur les problèmes conceptuels de structure des ménages :

La définition du ménage en Afrique subsaharienne se distingue de façon très nette de celle de l'Occident comme en témoignent ces propos de Sala-Dikanda :

*« En Afrique [le ménage] est défini généralement comme un ensemble constitué par un groupe de personnes apparentés ou non qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne (le chef de ménage), vivent dans le même logement, prennent souvent leurs repas en commun et subviennent en commun aux dépenses courantes ».*¹¹⁶

Certes les ménages ne recouvrent pas toute la réalité des familles africaines. Pourtant dans beaucoup de sociétés, les ménages ont pour assise essentiellement le groupe familial auquel se rattachent des dépendants (avec lesquels ils ont ou non des liens de parenté) et ils traduisent nécessairement « *une réalité sociale et un vécu des individus* »¹¹⁷

Parce qu'il est courant de parler de l'Afrique subsaharienne comme d'un ensemble homogène, il est important de rappeler en premier lieu que les sociétés africaines se caractérisent par une forte diversité des systèmes de parenté et matrimoniaux, des modes de filiation (patrilinéaire, matrilinéaire, bilinéaire), d'organisation domestique et de résidence (avec par exemple, la pratique de la non cohabitation des conjoints). Néanmoins, par cette diversité, certains traits généraux, plus ou moins communs, peuvent être identifiés. Pour cela, il faut cependant éviter de faire référence à ce que l'usage courant dénomme la « *famille africaine traditionnelle* », qui renvoie trop souvent à une vision trop figée des sociétés africaines « *éternellement rurale et traditionnelle, une vision qui nie largement la dimension historique de ses sociétés* »¹¹⁸.

¹¹⁵ HENRI R. "Sculptures à figures découverte à Glanun" 1967, p. 27.

¹¹⁶ SALA, D., (cité par LOCOH, T., « femmes, pouvoir, sociétés » 1997, p.20.

¹¹⁷ Cf. MÉNAGES ET FAMILLES EN AFRIQUE. *Approches de dynamiques contemporaines*, p. 17

¹¹⁸ DOZON, J., en effet, « en déclarant difficile ou impossible l'histoire des institutions familiales en Afrique noire l'ethnologie construit un objet spécifique, la société traditionnelle (...); elle fige les sociétés en ethnies (...). Elle déclare trop aisément les sociétés africaines, et surtout particulièrement les sociétés lignagères, dépourvues d'histoire ou vouées à se produire à l'identique » 1986, pp. 316-317.

X. CONSIDERATIONS ETHIQUES

Avant l'enquête de terrain, les autorisations ont été sollicitées auprès de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, via le Département de Sociologie. Une autorisation de recherche sera également sollicitée auprès de l'autorité administrative de l'arrondissement de Yaoundé III.

Pendant l'enquête de terrain, sur chaque site de recrutement, les participants n'ont été approchés que lorsqu'ils ont été jugés physiquement et psychologiquement disponibles à répondre ou à participer soit à l'entretien, soit au focus group discussion. Le seul coût qu'a représenté la participation des informateurs à cette étude a été le temps consacré à répondre soit à l'entretien estimé à une quarantaine de minutes, soit au focus group discussion estimé à environ une heure trente minutes. Avant de solliciter la participation d'un informateur à cette étude, une information et un formulaire du consentement éclairé (écrit ou verbal) lui ont été donnés dans lequel il a apposé sa signature (si écrit) ou accepté (si verbal) pour manifester sa volonté à la contribution à cette recherche. Les informations recueillies ont été accompagnées des noms des répondants.

Pendant la phase de traitement et d'analyse, l'anonymat et la confidentialité des données seront de rigueur. Les noms ou prénoms utilisés dans ce document seront des pseudonymes. Cette disposition nous apparaîtra nécessaire pour respecter l'anonymat souhaité par les personnes interviewées. De plus, des détails seront tenus sous silence pour éviter que les personnes puissent être reconnues. Les données recueillies feront l'objet d'une analyse et la publication des résultats qui seront exploitées qu'à des fins académiques.

XI. DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DE L'ETUDE

Les difficultés majeures étaient :

L'indisponibilité de certains répondants, d'où la redescente dans les mêmes ménages jusqu'à l'obtention d'un membre disponible pour notre questionnaire.

Par ailleurs, le refus de coopération de certains autres répondants. A ce moment, il nous fallait trouver des remplaçants surtout lors de la préparation des Focus Group Discussion.

**PREMIERE PARTIE : STRATEGIES D'ACQUISITION DES
SAVOIRS, CONNAISSANCES**

CHAPITRE I : PAUVRETE GENERALISEE DANS LE MONDE

Dans cette première partie de notre travail, nous présentons la pauvreté dans le monde en général car c'est un phénomène généralisé qui interpelle la majeure partie des habitants du monde entier. La banque mondiale met l'accent sur la pauvreté monétaire et la définit comme étant le fait de ne pas avoir assez d'argent pour répondre à ses besoins de base en nourriture, en vêtements et en logement.

La Banque Mondiale décrit la pauvreté comme suit : la pauvreté c'est avoir faim ; la pauvreté c'est être sans abri, la pauvreté c'est être malade sans pouvoir voir un médecin ; la pauvreté c'est ne pas avoir de travail, s'inquiéter de l'avenir et vivre au jour le jour. La pauvreté a de nombreux visages ; elle change de lieu et avec le temps ; elle a été décrite de maintes manières, le plus souvent, la pauvreté est une situation à laquelle les gens veulent échapper. La pauvreté est donc un rappel à l'action pour changer le monde pour que beaucoup plus de gens aient assez à manger, un logement décent, accès à l'instruction, à des soins de santé et à la protection contre la violence, ainsi qu'un mot à dire par rapport à ce qui se passe dans leurs collectivités.

La pauvreté c'est aussi ne pas pouvoir participer à des activités récréatives, ne pas pouvoir envoyer ses enfants en excursions ou à une fête d'anniversaire avec leurs camarades de classes, ne pas pouvoir payer les médicaments en cas de maladie. Ce sont là autant de conséquences de la pauvreté ; les personnes qui peuvent à peine se nourrir et se loger, ne peuvent tout simplement pas envisager de telles dépenses¹¹⁹. Comme le témoigne nos verbatims sur les questions suivantes : pensez-vous que votre ménage est touché par la pauvreté ? Si oui pourquoi. « *Parce que ma fille je n'ai pas une alimentation que je veux mais plutôt les bourratifs chaque jour parce que c'est beaucoup et moins cher, pour ma famille nombreuses* »¹²⁰. Cet état de chose vient confirmer le visage sus présenté de la pauvreté dans la mesure où cette dame souhaite manger autre chose d'équilibrer, mais les moyens dont elle dispose pour la ration ne lui permettent pas de s'offrir ce lux. Un père me répond sur la même question en ces termes :

¹¹⁹ BOURGUIGNON, F., « Pauvreté et développement dans un monde solitaire », Leçon inaugurale prononcé le jeudi 3 avril par

¹²⁰ AKONO ABEGA M., interviewé le 23 Juillet 2023.

« parce qu'il me manque de l'argent pour construire une maison moderne, en plus je ne mange pas ce que je veux, c'est du bricolage que je fais. »¹²¹ Une mère d'enfants répondant à la même question, estime : « parce que je ne travaille pas, j'ai les enfants qui ne partent pas à l'école faute d'argent, quand ils sont même malades, je n'ai même pas la possibilité de les amener à l'hôpital je jongle comme je peux soit avec. « docta » du quartier soit avec les écorces. »¹²² A cette autre question sur l'accès aux soins traditionnels ?

« Oui hum ma fille s'il faut attendre aller à l'hôpital là on va tous mourir dans cette maison parce que quand quelqu'un est malade il n'y a pas d'argent alors on préfère partir au marché acheter le mélange d'écorces et de feuilles qu'on vend un gros paquet tu viens tu fais pour tout le monde ; c'est vraiment dix fois moins chère et fiable. »¹²³

Un autre enquêté sur la même question dit : « parce que je n'ai pas assez d'argent pour l'hôpital mieux je fais avec ça soigne aussi parfois même mieux »¹²⁴. Encore ici nous voyons comment les gens ne sont pas vraiment libres dans le choix de leurs itinéraires thérapeutiques. Une contrainte s'oppose toujours à eux celle d'argent. Dans ce même sens répondant à l'item 4 de notre guide d'entretien portant sur les aspects perceptibles de la pauvreté, madame le DAPPROFF de Yaoundé 3 répond en ces termes : « tous les aspects c'est-à-dire vestimentaire habitat, alimentation, soins de santé, éducation... »¹²⁵. C'est ainsi dire que la pauvreté touche tous les aspects sensibles et vitaux des individus en situation de pauvreté. Les agents du MINCOMMERCE répondant à notre Item 3 sur les manifestations de la pauvreté sur le plan nutritionnel :

« Les personnes en situation de pauvreté peuvent avoir accès à un panier de la ménagère lui permettant de nourrir en quantité et en qualité les membres de sa famille car, un repas de qualité dépend de sa composition (lipides, protéines, glucides, vitamines, et sels minéraux) et de sa valeur énergétique. Ces éléments se trouvent dans plusieurs produits (végétaux) qui ne sont forcement pas très coûteux »¹²⁶.

Le personnel du ministère en charge du commerce estime que les repas équilibrés sont garantis et accessibles par le coût qui est à la hauteur de tous. Mais une question demeure celle de savoir si ledit ministère estime qu'il assure le contrôle qualité prix ? La réponse à l'ITEM 6

¹²¹ BALA, A., interviewé le 20 Juillet 2023.

¹²² ABESOLO, D., interviewé le 21 Juillet.

¹²³ ASSENG, M. interviewé le 23 Juillet 2023.

¹²⁴ AKONO, interviewé le 21 Juillet.

¹²⁵ AMOUGOU, R., entretien avec elle le 29 Juillet 2023.

¹²⁶ SAHA, C., entretien du 28 Juillet 2023.

sur les effets de la pauvreté sur les enfants issus de ces familles. Quand les gens sont exclus de la société, ne sont pas bien instruits et présentent une incidence élevée de maladie, cela a des répercussions néfastes sur la société. Nous payons tous le prix de la pauvreté. Le coût élevé du système de soins médicaux, du système juridique et d'autres systèmes qui aident les gens qui vivent dans la pauvreté a une incidence sur notre économie¹²⁷. Même si beaucoup de progrès ont été fait relativement à la mesure et à l'analyse de la pauvreté, la Banque Mondiale poursuit son travail pour définir des indicateurs pour mesurer d'autres dimensions de la pauvreté. Elle veut notamment définir des indicateurs sociaux touchant l'instruction, la santé, l'accès aux services, la vulnérabilité et l'exclusion sociale. La pauvreté ne découle pas d'une cause unique, et les résultats de la pauvreté varient considérablement selon la situation. On ne peut comparer le fait de se sentir pauvre au Canada et celui d'être pauvre en Russie ou en Afrique.

Définir la pauvreté pour compter les pauvres, analyser leur comportement, suivre l'évolution de leur situation dans le temps paraît une démarche logique. Les économistes et statisticiens s'ils sont depuis longtemps attachés tout en renonçant le plus souvent à définir une « *pauvreté absolue* » pour se contenter d'une « *pauvreté relative* ». Pour le sociologue, le concept reste équivoque : la pauvreté est non seulement relative mais multidimensionnelle et socialement construite.

Mais si beaucoup de progrès ont été fait relativement à la mesure et à l'analyse, de la pauvreté, la Banque Mondiale poursuit son travail pour définir les indicateurs pour mesurer d'autres dimensions de la pauvreté. Elle veut notamment définir des indicateurs sociaux touchant l'instruction, la santé, l'accès aux services, la vulnérabilité et l'exclusion sociale. La pauvreté ne déroule pas d'une cause unique, et les résultats de la pauvreté sont différents dans chaque cas. Les riches du Canada et ceux du Zimbabwe sont différents ; la différence entre les riches et les pauvres à l'intérieur d'un même pays peuvent également être grande.

Malgré de nombreuses définitions sur la pauvreté, une chose est certaine : la pauvreté est un problème complexe. Peu importe comment on la définit, on peut convenir qu'il s'agit d'un Problème qui requiert l'attention de tous. Il importe que tous les membres de notre société travaillent ensemble pour que tous aient des possibilités de réaliser leur plein potentiel. Il est avantageux pour tous de s'aider les uns des autres.

¹²⁷ SAHA, C., entretien du 28 Juillet 2023.

C'est en étroite ligne avec ces analyses de la Banque Mondiale que nous construisons ce chapitre ; en observant tour à tour la pauvreté dans le monde, ensuite en Afrique Subsaharienne en général, et avec une attention particulière, au Cameroun ; enfin, la pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé 3 cas spécifique de notre zone d'étude. Ceci consiste à l'analyse des différentes formes de pauvreté, présenter leurs causes et leurs effets sur les populations.

I. PAUVRETE GENERALISE

1. Les causes et les conséquences de la pauvreté

Alors que notre société est globalement plus riche que jamais, près de la moitié de l'humanité peut être considéré comme pauvre. Si l'extrême pauvreté a largement reculé, ces trente dernières années, nous sommes encore loin d'atteindre l'ODD visant à réduire la pauvreté dans le monde. (L'ODD numéro 1). D'autant plus qu'en 2022, selon la Banque Mondiale jusqu'à quatre-vingt-quinze millions de personnes ont sombré dans l'extrême pauvreté, à cause de crise sanitaire de la COVID-19, de l'accroissement des inégalités mondiales et du choc de la hausse des prix alimentaire, amplifié par la guerre en Ukraine. Les chiffres de la pauvreté dans le monde sont tels qu'une personne sur deux vit avec moins de 6, 85 dollars par jour. Plus de 60% des personnes vivant dans l'extrême pauvreté sont des femmes. 60% et 80% des plus pauvres vivent dans les zones rurales.¹²⁸

Dans le même sillage, André Tassou citant Gurbry Lamle et al soutiennent que : *« l'arrivée massive des migrants aggrave les problèmes d'emploi, de logement, ou d'équipement. Le secteur informel s'étend, de nouveaux citadins s'installent dans la précarité. »*¹²⁹ Il y a plus de 700 millions de personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde. C'est –à dire vivant avec moins de 2,15 Dollars par jour (soit environ 64 Euros par mois. En se basant sur le seuil de pauvreté de 36% en 1990, à environ 9% aujourd'hui. Pour mesurer l'évolution de la pauvreté dans le monde et pouvoir comparer les pays entre eux, la Banque Mondiale a établi en 1990, un seuil de pauvreté mondial, utilisé essentiellement dans les pays en développement. Il est calculé sur la base du seuil de pauvreté moyen des pays les plus pauvres du monde. Pour refléter l'évolution de l'économie mondiale, la Banque Mondiale

¹²⁸ BOURGUIGNON, F., Pauvreté et développement dans un monde globalisé : Leçon inaugurale prononcé le jeudi 3 avril 2014.

¹²⁹ TASSOU, A., « désordre urbain et insécurité au Cameroun : Evaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle » Yaoundé 2ed L&M 2017, p. 43, Citant Gurby, P., Lamle, B., et al, 1996, « le retour au village ».

a fait évoluer ce seuil, qui définit l'extrême pauvreté de : 1 Dollar par jour en 1990 il a été réévalué à l'automne 2022 à 2,15 Dollars par jour. On parle de pauvreté absolue, car la pauvreté est alors mesurée par rapport à un seuil monétaire, indiqué à travers le monde. Mais les chiffres de la pauvreté dans le monde restent très élevés. C'est ainsi que certains de nos verbatims attestent de cet état de chose quand un enquêté sur la question de savoir : pensez-vous que votre ménage est touché par la pauvreté ? En ces termes :

« Ma fille la pauvreté c'est partout dans le monde il y'en a qui n'ont même pas le peut que j'ai là donc, je ne vais pas être ingrate avec Dieu pour dire que je suis touché par la pauvreté car pour moi est même mieux il y a les cas plus graves encore partout ailleurs dans le monde où même l'eau pour boire les gens ne voient pas »¹³⁰.

La Banque Mondiale, affirme que : « une famille ne sort pas de la pauvreté quand elle dépasse le seuil de pauvreté de (2,15 dollars par jour), c'est pourquoi depuis 2018, elle établit d'autres seuil de pauvreté pour prendre en compte le développement de 25% et de 47%. Autrement dit, près de la moitié de la population mondiale vit avec moins de 6,85 dollars par jour. Et une personne sur quatre soit près de deux milliards d'hommes, de femmes et d'enfants, vivent avec moins de 3,65 dollars par jour.

Au-delà de l'approche monétaire, l'approche multidimensionnelle définit la pauvreté comme étant aussi le fait de n'avoir accès à l'éducation, à l'eau potable, à l'électricité, accès aux soins de santé de qualité, à un logement décent. L'indice global de pauvreté multidimensionnelle (IPM), utilisé pour mesurer la pauvreté dans les pays en développement, s'appuie sur ces critères et donne une meilleure vision de la pauvreté dans le monde. Dans 109 pays couverts par cet indice, 1,3 milliards de personnes soit plus d'une personne sur cinq connaissent une situation de pauvreté multidimensionnelle aiguë. Parmi elles, on compte 644 millions d'enfants¹³¹.

Les causes de la pauvreté sont multiples et souvent liées. Le capitalisme nourrit la pauvreté et les inégalités, l'exploitation des richesses et des populations à travers le monde par les pays riches crée d'immenses inégalités, sur lesquelles le capitalisme a prospéré. Le système économique actuel profite en très grande partie à une minorité de riches blancs, au détriment de la majorité de la population, et en particulier les femmes. Les hommes détiennent 50% de richesses en plus que les femmes. A travers le monde, les femmes sont payées 23% de moins

¹³⁰ OBARA, O., interviewé le 14 Août 2023.

¹³¹ OXFAM France, art. Pouvoir citoyen contre la pauvreté.

que les hommes. Alors qu'elles représentent 50% de la main d'œuvre agricole, les femmes sont moins de 13% à être propriétaires de leurs terres. Plus généralement. Cette concentration des riches tue chaque jour plus de 20000 personnes, c'est – à dire une personne toutes les quatre secondes essentiellement par manque d'accès aux soins et à la nourriture suffisante. Lors d'une interview accordée à monsieur X du ministère du commerce, il soulignait en ces termes : « *ne négligeons pas l'aspect selon lequel les inégalités de répartition des richesses sont une réelle conséquence de la pauvreté* ». C'est dire ici que dans une certaine mesure ces inégalités doivent être réorganisées dans un souci de redistribution équitable des richesses par nos gouvernements. C'est dans ce même sillage qu'A. Tassou souligne que : « *Du point de vue sociologique, la notion de gouvernance renvoie à la capacité à intégrer, à donner formes aux intérêts locaux, aux organisations et aux groupes sociaux.* »¹³²

De même, A. Tassou citant ONU Habitat, « la promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption constituent des facteurs essentiels de la réussite du programme de réduction de la pauvreté. »¹³³

Deux ans et demi après le début de la pandémie, seuls 22% des populations des pays les plus pauvres ont eu accès au vaccin. Pour la première fois en 20 ans, le taux de travailleurs pauvres a augmenté, il faudrait au moins 8ans pour retrouver les niveaux de pauvreté infantile d'avant Covid-19. C'est ainsi dire que cette pandémie n'est pas sans conséquences sur l'état de pauvreté de la population mondiale. Les prévisions sont-elles que d'ici les 30 prochaines années, nous aurons 200 millions de déplacés climatiques. En 2019, un rapport de l'ONU alertait sur le risque « d'apartheid climatique » où les riches payent pour échapper à la chaleur, à la faim et aux conflits, pendant que le reste du monde souffre. » Les changements climatiques menacent de détruire cinquante ans de progrès de lutte contre la pauvreté. Au cours de la dernière décennie il y a eu en moyenne 21,5 millions déplacé –e-s climatiques chaque année en raison d'événements d'extrême plus de deux fois plus que les conflits et les violences. Avec un réchauffement planétaire de 2°C, entre 100 et 400 millions de personnes supplémentaires pourraient courir le risque de famine et entre 1 et 2 milliards de personnes supplémentaires ne pourraient plus disposer suffisamment d'eau¹³⁴.

¹³² TASSOU, A., *Désordre urbain et insécurité au Cameroun*, Yaoundé 2^e édition D et Larimber.2017 p. 29.

¹³³ *Ibid.*, Citant ONU Habitat, 2007, Profil urbain national du Cameroun, publishing services section, Nairobi p. 6.

¹³⁴ BOURGUIGNON, F., *Pauvreté et développement dans un monde solitaire* leçon inaugurale prononcé le jeudi 3 avril.

Les conflits armés, ne sont pas en reste dans les causes et conséquences de la pauvreté ; car la moitié des pauvres dans le monde vivent dans des pays dits « fragiles *ou en conflits* ». Les conflits sont actuellement à l'origine de 80% des besoins d'aide humanitaire. Ils ont des impacts durables sur les populations qui les subissent. Environ trois réfugiés sur quatre le sont depuis au moins cinq ans. Accès à l'éducation, source de revenus, sécurité, logement. Tous les domaines de la vie sont affectés.

Ainsi avant la guerre, le Yémen était déjà l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un taux de pauvreté proche de 50%. Aujourd'hui, on estime que ce sont 70% à 80% de la population qui vivrait sous le seuil de pauvreté.

2. Comment mettre fin à la pauvreté dans le monde ?

La pauvreté n'est pas une fatalité et les solutions existent pour y mettre fin.

Lutter contre les inégalités : pour un partage juste des richesses mondiales, le système capitaliste néo-libéral est nocif pour la planète, les hommes, femmes et enfants qui l'habitent. Il est urgent de le réformer en profondeur, grâce notamment à une fiscalité juste et des régulations contraignantes. « *La promotion de la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption constituent des facteurs essentiels de la réussite au programme de réduction de la pauvreté* »¹³⁵

- L'impôt est un puissant outil pour faire avancer la justice sociale. Mais les politiques fiscales favorisent les plus aisés, au détriment de la redistribution de la richesse. Dans les pays riches, le taux maximum moyen d'impôt sur le revenu des particuliers a littéralement chuté : il était de 62% en 1970, et il a pratiquement été divisé en deux, pour atteindre 38% aujourd'hui.
- Chaque année, l'évasion fiscale des entreprises et des personnes fait perdre au total plus de 427 milliards de dollars aux Etats. Autrement dit, deux fois et demi plus de quoi mettre fin à l'extrême pauvreté dans le monde.
- Taxer les multi nationales et la spéculation financière permettrait également de lever chaque année des milliards de dollars pour lutter contre la pauvreté. En 2021, plus de 100 économistes estimaient qu'une taxe sur les transactions financières (TTF) appliquées aux seuls pays du G20 pourrait apporter 100 milliards de dollars par an. Si

¹³⁵ TASSOU, A., Op Cit. p.13.

une taxe sur les transactions financières existe déjà en France, et dans 8 autres pays du G20, elle reste insuffisante.

- Il y a plus de cinquante ans, les pays riches se sont engagés à allouer 0,7% de leur PNB à l'aide publique au développement. Jusqu'ici, cette promesse de solidarité n'a jamais été respectée, et l'APD atteignait en moyenne 0,33% du RNB cumulé en 2021. Or l'aide publique au développement permet de financer des services publics essentiels (santé, éducation, infrastructures). Elle permet aussi de renforcer la démocratie soutenant la participation citoyenne aux politiques publiques, de gagner en transparence et de lutter contre la corruption¹³⁶.
- Lutter contre les changements climatiques et financer l'adaptation. Le dérèglement climatique touche plus durement les plus pauvres, qui contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre. Les changements climatiques feront basculer plus de 130 millions de personnes dans la pauvreté au cours des dix prochaines années et généreront plus de 200 millions de migrants climatiques d'ici 2050. Lutter contre le réchauffement planétaire et investir massivement pour faire face à ses inévitables conséquences est donc essentiel pour lutter contre la pauvreté. Les Nations Unies estiment que l'adaptation climatique coûterait entre 140 et 300 milliards de dollars par an d'ici 2030, jusqu'à 500 milliards par an d'ici à 2050. Aujourd'hui, la communauté internationale ne verse que 3dollars par personne et par an aux populations les plus vulnérables pour faire face aux impacts du changement climatique.
- Renforcer l'agriculture pour mettre fin à la faim dans le monde. Nourrir 9 milliards de personnes à l'horizon 2030, sans détruire la planète et en respectant celles et ceux qui produisent notre nourriture, c'est possible. Pour cela, il est nécessaire d'adopter une approche qui allie « *faim zéro* » et « *zéro émission de gaz à effet de serre* », en soutenant l'agro écologie, qui utilise le savoir paysan. Diversité de cultures, utilisation de semences adaptées, couvert végétal permanent des sols, intégration d'arbres ou de haies dans et autour de surfaces cultivées. Présence d'élevage et de cultures agricoles dans un même territoire. L'agro écologie est à la fois une solution pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, et d'adaptation : elle stocke du Carbone dans les sols et renforce la résilience des paysannes et paysans face aux chocs climatiques. La guerre en Ukraine

¹³⁶ OXFAM, France art. Pouvoir citoyen contre la pauvreté.

et ses conséquences montrent aussi, une fois de plus, qu'il est essentiel de renforcer la consommation locale et la souveraineté alimentaire.

II. PAUVRETE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

1. Etat des lieux

Parmi les trente pays les plus pauvres du monde, 25 sont situés sur le continent Africain et le taux de croissance annuel moyen de leur BIP par tête depuis l'indépendance est seulement de 0,6%. Certains touchés par les inégalités politiques ou conflits civils et militaires comme la République Démocratique du Congo, le Niger, ou Madagascar sont aujourd'hui plus pauvres qu'ils ne l'étaient à l'indépendance¹³⁷.

L'Afrique est une région clé dans la lutte contre la pauvreté mondiale. A deux ou trois exceptions près, la plupart des pays de cette région se situent au bas de l'échelle internationale de revenus. Ils connaissent une croissance démographique très rapide tandis que leur croissance économique sur les 40 dernières années plus faibles qu'ailleurs. C'est dans ce sens qu'André Tassou affirme : « *la plupart des villes africaines connaissent un boom démographique urbain rapide, lequel est à l'origine du désordre urbain et des promiscuités de tout ordres.* »¹³⁸ dans cette même interview accordé à un enseignant soutient en ces termes que : « *l'une des causes de la pauvreté dans nos familles c'est le nombre d'accouchements élevés qui empêchent les gens de s'en sortir car ils ne tiennent pas compte de leur situation et l'aggrave chaque jour avec de nouvelle naissance* »¹³⁹ Cette dernière tendance s'explique en partie par un contexte difficile, marqué à l'extérieur par une spécialisation forte dans l'exportation de ressources naturelles ou de produits agricoles primaires, et une taille souvent réduite accentuant leur vulnérabilité, et, à l'extérieur par une gouvernance souvent déficiente, marqué dans certains cas par une grande instabilité politique. Les pays africains représentent donc un enjeu majeur pour notre compréhension du processus de développement et notre capacité à influencer.

Les progrès faits dans la lutte globale contre la pauvreté cachent de fortes disparités géographiques : les deux –tiers des enfants pauvres vivent en Afrique sub-saharienne. Le taux d'extrême pauvreté y est proche de 40%. Si la proportion de personnes pauvres a baissé, il y a en réalité plus de pauvres aujourd'hui dans cette région que dans les années 1990 (420 millions

¹³⁷ OXFAM, France art. Pouvoir citoyen contre la pauvreté consultée le 23avril 2024 à 11h

¹³⁸ TASSOU, A., op. Cit. p. 42.

¹³⁹ Ibrahima GARBA, interviewé le 20 Août 2023.

contre 284 millions). Et si on prend en compte la pauvreté multidimensionnelle, ce sont en réalité 556 millions de personnes pauvres qui vivent en Afrique subsaharienne.

Les situations de fragilité, conflits et violences (FCV), ou plus généralement, l'absence de paix et de sécurité, sont l'un des principaux obstacles à la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Dans la première liste mondiale des pays de FCV établie par la Banque Mondiale pour l'année 1998, 13 sur 24 se trouvaient en Afrique subsaharienne (54%, soit un peu plus de la moitié). Et, selon les données les plus récentes, cette liste compte désormais six Etats africains de plus, soit 19 sur 37 pays au total (encore environ la moitié). Même avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, le monde avait connu une montée progressive de la violence concentrée en grande partie en Afrique subsaharienne et au Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Or, ces deux régions du monde affichent non seulement le plus grand nombre de pays fragiles dans le monde, mais aussi les pires résultats en ce qui concerne les tendances de l'extrême pauvreté. Depuis 1998, 30 pays d'Afrique subsaharienne sur 48 (soit près de deux tiers) ont figuré au moins une fois dans la liste des pays en situation de fragilité, conflit et violence ; au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, sept pays étaient dans ce cas – là sur les 14 que compte la région soit la moitié.)¹⁴⁰ Outre leurs graves répercussions sur le bien-être de la population, les conflits freinent la capacité d'un pays à poursuivre sa trajectoire de développement et à éliminer la pauvreté. Ils entraînent des pertes en vies humaines (capital humain) et des dommages matériels (capital physique), bridant ainsi l'investissement, la croissance et la réduction de la pauvreté, les conflits sapent la confiance des investisseurs dans l'économie et entraînent des dépenses militaires qui pourraient être évitées. Ils établissent que l'activité économique, perturbent l'approvisionnement en denrées et augmentent le risque d'insécurité alimentaire et de famine.

*« Dans les périodes de troubles les populations fuient pour se réfugier dans les pays voisins ; les déplacements et les transports sont restreints la confiance et le capital social mis en pièces les individus sont en proie à la peur et panique sans espoir d'une vie meilleure. Tous ces facteurs vont à l'encontre de la stabilité nécessaire à la réduction de la pauvreté ».*¹⁴¹

Or, A.Tassou citant l'article 3 de la déclaration des droits de l'homme « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne ».¹⁴²

¹⁴⁰ KOFI, S., et LAKNER, C., « Fragilité et pauvreté en Afrique subsaharienne : les deux faces d'une même médaille » 15 Août 2023, p.55.

¹⁴¹ KOFI, S., et LAKNER, C., « Fragilité et pauvreté en Afrique subsaharienne ... », p.56.

¹⁴² TASSOU A., op. Cit. p. 89

Le cercle vicieux de la pauvreté et de la fragilité, l'absence de paix augmente les risques de pauvreté en Afrique subsaharienne. En 1998, tous les pays FCV de la région étaient des économies à faible revenu, tandis-que les pays non-FCV se répartissaient entre économies à faible revenu. La République démocratique du Congo, le Burundi, la République centrafricaine et le Libéria sont les seuls pays qui ont figuré sans interruption sur la liste FCV depuis 1998. Ils accusaient un taux moyen d'extrême pauvreté de 73% en 1998, tandis que les autres pays à faible revenu affichaient un taux moyen de 44%, contre 56% pour l'ensemble des pays à faible revenu hors FCV. En 2019, ces quatre pays enregistraient encore un taux d'extrême pauvreté de 58%, soit près du double des taux moyens des autres économies à faible revenu et de l'ensemble des économies à faible revenu hors FCV (34% et 39%, respectivement)¹⁴³. Et si c'était la pauvreté (et les inégalités) qui expliquaient l'absence de la paix en Afrique subsaharienne ? Des études ont montré que les risques de conflits sont accentués par l'accumulation de griefs, et on sait que des ressentiments naissent au sein d'une population quand des individus sont défavorisés socialement, politiquement ou culturellement. Les conflits sont plus probables lorsque ces inégalités sont d'origines ethniques, religieuses ou territoriales. De ce fait, la grande diversité ethnique et culturelle de l'Afrique subsaharienne accroît la propension aux conflits¹⁴⁴. C'est dire en quelques sortes qu'il y a une corrélation négative entre la catégorie de revenu d'un pays et sa situation de fragilité, soutenant l'idée selon laquelle la pauvreté alimente les conflits. Mais aussi il est important de souligner que cette corrélation n'est pas systématique : huit pays ont toujours été des économies à faible revenu, mais ne faisaient pas partir des pays FCV en 2019. En outre, deux d'entre eux le Rwanda et l'Ouganda. En réalité, la pauvreté et la fragilité s'entretiennent mutuellement et créent un cercle vicieux dont il est difficile de sortir.

D'autres combinaisons de facteurs pourraient expliquer les niveaux élevés de pauvreté et de fragilité en Afrique subsaharienne, tels que le faible niveau d'instruction, les fortes inégalités dans le domaine de l'éducation et le manque d'emplois décents. L'amélioration de l'éducation (ODD 4) et des possibilités d'emploi (ODD 8) pour tous apparaissent donc comme des axes d'actions prioritaires en Afrique Subsaharienne pour permettre à la région d'échapper à la spirale de la pauvreté et de la fragilité. Une société plus instruite tend à être plus tolérante, tandis que l'accès à l'éducation et à l'emploi constituent le premier gage de sortie de la pauvreté.

¹⁴³ **KOFI, S., & LAKNER, C.**, « Fragilité et pauvreté en Afrique subsaharienne : les deux faces d'une même médaille 15 Août 2023, p.56.

¹⁴⁴ *Ibid.*

Cependant, ces mesures s'inscrivent dans une perspective de plus long terme et leurs efficacités reposent sur la paix et la stabilité. Il est essentiel d'améliorer à la fois la couverture, la comparabilité et la qualité des données sur la pauvreté et les inégalités en Afrique¹⁴⁵.

2. Perspectives

Les tendances actuelles dans plusieurs domaines de l'amélioration de la gouvernance et du dividende démographique à la révolution agricole et à la mise en œuvre complète de la zone de libre –échange continentale donnent une idée du potentiel de développement de l'Afrique dans le meilleur des scénarios possibles. En 2022, le PIB par habitant en Afrique était estimé à 4 955 USD. Sur la trajectoire de développement actuelle, il atteindrait 7 157 USD en 2043, c'est – à dire à la fin du troisième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, la vision à long terme de l'Union africaine pour l'Afrique¹⁴⁶. Dans un scénario combiné, le PIB par habitant pourrait être supérieur de 54%. Au lieu d'une économie africaine de 3,2 billions de dollars en 2022, qui passe à 8,7 billions de dollars. Ces différences sont très importantes et reflètent l'énorme potentiel de développement de l'Afrique¹⁴⁷. Ces prévisions reposent sur l'hypothèse d'un environnement mondial favorable (ce que nous appelons un monde durable) qui maximise le potentiel de développement de l'Afrique. Compte tenu des tensions croissantes entre l'occident et la Chine, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et d'autres événements, le projet a récemment ajouté un thème qui explore l'impact de différents scénarios mondiaux sur le potentiel de développement de l'Afrique.

En matière d'inégalités, le portrait reste un peu plus flou : l'Afrique recense sept des dix pays les plus inégalitaires de la planète, mais si l'on exclut ces pays et en tenant compte des niveaux de PIB, les inégalités ne semblent pas plus élevées en Afrique qu'ailleurs. On assiste cependant à une augmentation impressionnante du nombre d'Africain très fortunés et d'importantes disparités subsistent entre les zones urbaines et rurales et les régions. En droite ligne avec cette assertion, les propos recueillis au cours d'une Discussion de Groupe Dirigé mettent en exergue cette réalité : *« pour que la pauvreté essaye de diminuer, il faudrait que les gens se répartissent équitablement les richesses du pays pour le profit de tous et non d'une minorité qui s'accaparent et le reste souffre. »*¹⁴⁸ Ces données nous aident à broser le portrait d'un continent en plein essor qui peine pourtant à faire fléchir ses taux de pauvreté. A l'occasion

¹⁴⁵ Banque mondiale, La pauvreté et les inégalités en Afrique : état des lieux, Mars 2016.

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ FOCUS GROUP DISCUSSION menée dans la zone d'étude le 6 Août 2023.

du lancement de ce rapport sur la pauvreté en Afrique subsaharienne, la banque mondiale a donc annoncé une initiative qui permettra aux 78 pays les plus pauvres de la planète ; plus de la moitié étant localisés en Afrique ; de réaliser des enquêtes de qualité auprès des ménages, tous les 3 ans.

Le fait de disposer de meilleures données sur l'évolution de la pauvreté permettra aux gouvernements de mettre en place des politiques mieux adaptées. Et aux citoyens de faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils s'investissent dans le combat contre la pauvreté que si elle investit massivement dans le capital humain et crée des emplois pour ses jeunes¹⁴⁹.

Portée par le boom des matières premières, la croissance en Afrique ne s'est pas accompagnée d'une hausse significative de la productivité dans les secteurs dont les populations les plus vulnérables dépendent pour leur survie. Pour réduire la pauvreté, on ne peut délaissier le secteur agricole. La raison est simple : plus de trois quarts des pauvres en Afrique travaillent dans l'agriculture. Dans un pays comme le Rwanda, on estime d'ailleurs que l'expansion de la production agricole a contribué à hauteur de 35% à la réduction de la pauvreté au cours des dix dernières années. L'agriculture représente une aubaine pour l'Afrique qui dispose de terres fertiles, d'eau et de main-d'œuvre en abondance¹⁵⁰.

L'accélération de la lutte contre la pauvreté. La chute du cours des matières premières et le ralentissement de la croissance en 2015 donnent aux pays africains une occasion unique d'accélérer la lutte contre la pauvreté en mettant en œuvre des réformes visant à stimuler la productivité agricole et étendre l'accès des populations vulnérables à une électricité fiable et bon marché. Il serait en effet illusoire d'imaginer que nous parviendrons à endiguer la pauvreté énergétique. Seul un Africain sur trois a aujourd'hui accès à l'électricité. Et en l'absence d'investissements gigantesques (estimés à 40 milliards par an), moins de six africains sur dix auront accès à l'électricité en 2030. Des chiffres qui en disent long¹⁵¹. A l'approche de la COP 21, il est temps de mobiliser nos énergies pour que l'Afrique soit au centre de la stratégie mondiale sur le climat, le changement climatique affectant de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables du continent. L'Afrique dispose d'un des plus grands potentiels hydroélectriques et géothermiques au monde, de réserves de gaz naturel considérables et

¹⁴⁹ MAKHTAR, D., « vice-président de la banque mondiale pour l'Afrique » du 20 octobre 2015.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ MAKHTAR, D., « vice-président de la banque... »

d'abondantes ressources solaires. Elle peut donc contribuer au bien public qui est de lutter contre le changement climatique tout en œuvrant à endiguer la pauvreté.¹⁵²

III. PAUVRETE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III

1. La mise en scène de la vie quotidienne dans l'arrondissement de Yaoundé 3

La vie quotidienne dans cette localité, notons-le, est marquée par la multitude de cultures et d'ethnies ici présentes et certainement dans la pratique des habitudes de chacune d'elle qui vont s'entremêler dans la manière de faire quotidiennement. Que ce soit dans la recherche des finances (activités régénératrices de revenue), du mode de vie qui se construit en solidarité mécanique au sens de Durkheim, E. Selon les appartenances, associatives, religieuses, culturelles, et bien évidemment ethniques. Comme le témoigne ce verbatim « *mes proches me viennent en aide ; la famille, les amies, sans eux je ne sais vraiment pas ce que mes enfants et moi on deviendrait.* »¹⁵³ L'insalubrité, l'insécurité, le manque d'eau, les coupures intempestives d'électricité, le chômage, la débrouillardise, font partie prenante du quotidien des populations de l'arrondissement de Yaoundé troisième. Car ce sont là même les marques la pauvreté existentielle dû au chômage dans cette localité.

Une combinaison des facteurs de difficultés et un affaiblissement du rôle protecteur des instances de socialisation. Dans l'ouvrage L'épreuve du chômage, Dominique Schappner parle du processus de cumul de difficultés auquel sont confrontés les chômeurs. Elle écrit que

*« Les situations de précarité sont l'aboutissement d'incidents successifs, dont les effets sont cumulatifs : le licenciement interrompt la trajectoire professionnelle envisagée et commencée. Il risque d'entraîner successivement affaiblissement des revenus, rupture conjugale et familiale, isolement progressif si rien ne vient casser cette spirale qui s'entretient elle-même. Le caractère cumulatif des handicaps sociaux est au cœur des processus par lesquels certains chômeurs sont conduits par étapes à la marginalité »*¹⁵⁴.

Au même titre que Dominique Schappner, Serge Paugam¹⁵⁵, Robert Castel, Vincent De gaulejac et Isabelle Taboada Leonetti associent respectivement les processus de « *disqualification sociale* », de « *désaffiliation sociale* » et de « *désinsertion sociale* » à une combinaison de facteurs à l'origine de difficultés.

¹⁵² *Ibid.*

¹⁵³ EBENE, B., interviewé le 2 Août 2023.

¹⁵⁴ SCHNAPPER, D., « L'épreuve du chômage », Paris, Gallimard, 1981.

¹⁵⁵ PAUGAM, S., « La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté », Op.cit., p. 4.

Ce verbatim atteste de cet état de chose :

« Le manque d'emploi est trop grave, les enfants ont même fait l'école pour ceux qui peuvent déjà travailler et nous aider avec leurs petits frères, rien on est tous là ils attendent toujours des parents que nous sommes parfois les petits-fils s'ajoute à la charge tsuiip c'est trop grave »¹⁵⁶

Serge Paugam parle en effet de la disqualification sociale comme d'un processus par lequel différentes franges de la population sont refoulées dans la sphère de l'inactivité professionnelle et de l'assistance, en raison, dit-il, de l'« *affaiblissement ou de la rupture des liens de l'individu avec la société au sens de la perte de la protection et de la reconnaissance sociale* ». Il différencie trois phases dans ce processus : une phase de fragilité dans laquelle les individus font l'épreuve du déclassement social ou ont des difficultés d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi ; comme l'atteste ce verbatim « *les gens qui gouvernent font leur chose entre eux et leurs enfants avec les gens qui sont comme eux. Nous ici même si ton enfant compose est ce qu'il va d'abord réussir mais on est là on achète les timbres pour les dossiers chaque année, on paye les droits de concours ou de recrutement pour rien* » une seconde phase de dépendance qui se caractérise par la présence d'individus qui ont renoncé à trouver un emploi et qui sont de plus en plus dépendants vis-à-vis des dispositifs d'aides et d'action sociale, et une phase de rupture des liens sociaux, notamment lorsque les personnes ne peuvent plus bénéficier d'aides et qu'elles glissent vers des situations plus marginales et attendre. Comme ce verbatim peut l'attester : « *jusqu'à quand je vais continuer à croiser les bras et attendre que le gouvernement nous insère* » De son côté, Robert Castel parle de la « *désaffiliation sociale* » comme de l'aboutissement d'un processus de décrochage des individus, c'est-à-dire comme d'un ensemble de ruptures d'appartenance à la société, qui les mène à ce qu'il appelle « *Les formes contemporaines de la disqualification sociale*¹⁵⁷. » « *L'inexistence sociale* ». D'après l'auteur, ces ruptures reposent sur deux axes d'intégration à savoir : la non intégration par le travail et par la sociabilité familiale, qui vont de la stabilité de l'emploi à l'absence de travail et de l'inscription d'un individu dans des réseaux sociaux solides à l'isolement social. Ces axes permettent de définir un continuum de situations composé de quatre zones dans lesquelles un individu peut se trouver en fonction de sa situation. La zone d'intégration se caractérise par la stabilité de l'emploi et l'inscription dans des réseaux relationnels solides. La zone de vulnérabilité associe la précarité du travail et la fragilité des

¹⁵⁶ KENNANG, D., interviewé le 20 Août 2023.

¹⁵⁷ PAUGAM, S., « Les formes contemporaines de la disqualification sociale », CERISCOPE Pauvreté, 2012, p. 71.

réseaux sociaux. La zone de désaffiliation est caractérisée par l'absence de travail et l'isolement social, et la zone d'assistance renvoie à l'absence de travail et à la dépendance vis-à-vis des dispositifs d'aide et d'action sociale. Enfin pour Vincent de Gaulejac et Isabelle Taboada Leonetti, le processus de désinsertion sociale est caractérisé par des ruptures économiques et professionnelles, sociales et relationnelles et plus symboliques qui entraînent les individus et les ménages vers ce qu'ils appellent la « *déchéance sociale* »¹⁵⁸, c'est-à-dire une vie sans valeur économique et sans utilité sociale. Le verbatim ci-après confirme que les populations sont toujours dans l'espoir. « *Nous attendons que le gouvernement fasse quelques choses pour nous.* »¹⁵⁹ Les auteurs mettent en évidence une phase de résistance dans laquelle, comme son nom l'indique, les individus résistent à une situation qu'ils jugent temporaire, tel que le chômage ou le célibat ; une phase d'adaptation au cours de laquelle ils acceptent leur situation et se structurent une nouvelle identité et une phase d'installation où, résignés, ils perdent l'envie de lutter et trouvent des justificatifs à leur nouvelle identité. Le verbatim ci-après l'atteste « *j'ai même perdue espoir de travailler dans notre gouvernement si : j'ai donc opté pour ma débrouillardise pour que je ne sois pas plus malheureuse encore incapable de satisfaire le moindre besoin* »¹⁶⁰. Les analyses de ces auteurs ne se croisent pas totalement. Mais, elles font toute référence à un processus de cumul de difficultés rencontrées par les individus et les ménages pour participer pleinement à la vie économique, sociale et politique de leur pays. Ces processus ne réduisent pas les handicaps rencontrés par les personnes à une simple addition. Ils les intègrent dans les trajectoires sociales des individus, c'est-à-dire qu'ils tiennent à la fois compte du moment où elles interviennent et des autres facteurs auxquels elles sont associées. Ainsi, pour faire référence à ces processus, il convient plutôt de parler d'une combinaison de facteurs générant des difficultés que d'un cumul de handicap. Les trois processus mis en évidence ont aussi en commun de ne pas appréhender la pauvreté et les problèmes sociaux simplement à partir d'une dimension économique. Ils les inscrivent dans des dimensions professionnelles, relationnelles, identitaires et politiques. Sous l'effet de la crise des années 1970 et des mutations du travail et de l'emploi, de la famille et des relations de proximité, du logement, du lien politique et de la protection sociale, les processus de disqualification sociale, de désaffiliation sociale et de désinsertion sociale menacent de nombreuses catégories de population, y compris celles que l'on peut considérer comme « *intégrées* ». À ce titre, Robert

¹⁵⁸ DE GAULEJAC, V., & TABOADA, L., « La désinsertion sociale. Déchéance sociale et processus d'insertion », Art.cit., p. 79.

¹⁵⁹ HEMECK, Y., Interviewé le 28 Juillet 2023.

¹⁶⁰ DZANA, R., Interviewé le 3 août 2023.

Castel indique qu'aujourd'hui « *la zone de vulnérabilité se dilate, qu'elle empiète sur celle de l'intégration et qu'elle alimente la désaffiliation* »¹⁶¹. En creux, les analyses de ces auteurs mettent aussi en évidence l'affaiblissement du rôle protecteur des instances de socialisation et de leurs agents, c'est-à-dire des structures et des personnes qui produisent du lien entre les individus et la société. En effet, en analysant et en distinguant les causes et les conséquences des processus qu'ils étudient, ils éclairent aussi ceux pluriels de l'affaiblissement du lien social. Par exemple, dans l'ouvrage *Le salarié de la précarité*, Serge Paugam s'intéresse à l'intégration professionnelle qu'il définit à travers une dimension de satisfaction au travail et une de stabilité de l'emploi¹⁶². Dans ce cadre-là, il revient sur les facteurs structurels du processus de disqualification sociale mis en évidence grâce à une enquête réalisée en collaboration avec Jean-Paul Zoyem et Jean-Michel Charbonnel¹⁶³. « *Au regard du chômage ambiant, des jeunes de l'appauvrissement des urbains, de la destruction des réseaux de solidarité de la montée en puissance du sentiment d'individualisme* »¹⁶⁴

Il examine aussi les effets qu'à l'insécurité de l'emploi sur le quotidien des individus et des ménages (accès aux droits sociaux, bouleversements familiaux, déstructuration des collectifs). Il indique qu'« *il n'y a pas distinction des sphères d'intégration que sont la famille, l'emploi, la vie politique. Il y a interdépendance de ces sphères, et lorsqu'on est mal intégré dans l'une de ces sphères, les risques d'être mal intégré dans les autres sont plus forts* »¹⁶⁵. De son côté, Robert Castel inscrit l'analyse du processus de désaffiliation sociale dans une approche sociohistorique. Il met aussi en évidence les mutations liées au travail et à l'emploi. D'après lui, le fonctionnement actuel du marché du travail menace l'ensemble des salariés puisqu'il contribue d'un côté, à fragiliser les solidarités professionnelles, familiales, de voisinage et liées à la protection sociale et, de l'autre, à appauvrir une partie de la population¹⁶⁶. À ce titre, il intitule d'ailleurs un de ses ouvrages *La montée des incertitudes* : travail, protection, statut de l'individu et il parle d'« *une société du risque [...] [dans laquelle. Les régulations collectives font défaut pour maîtriser tous les aléas de l'existence]* »¹⁶⁷. Pour faire référence aux

¹⁶¹ CASTEL, R., « Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat », Op.cit., p. 17.

¹⁶² PAUGAM, S., « Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle », Op.cit., p. 17.

¹⁶³ PAUGAM, S., & ZOYEM, J., « Charbonnel Jean-Michel, Précarité et risque d'exclusion en France », Paris, La Documentation française, 1993.

¹⁶⁴ TASSOU André, « désordre urbain et insécurité au Cameroun : évaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle » 2^e éd. 2017 D&L p.35

¹⁶⁵ PAUGAM, S., « Nouvelles précarités », 2001. Article consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cerc.gouv.fr/meetings/seminairejuin2001/paugam.doc>.

¹⁶⁶ CASTEL, R., « La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu », Op.cit., p. 31.

¹⁶⁷ CASTEL, R., « La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu », Op.cit., p. 31

effets qu'ont les mutations du travail sur le quotidien des individus et des ménages et notamment sur l'effritement des protections sociales, il parle aussi « *d'une difficulté croissante à être assuré contre les principaux risques sociaux que l'on pourrait qualifier de "classiques"* [...] (*accident, maladie, chômage, incapacité de travailler due à l'âge ou à la présence d'un handicap...*) [...] [*et il fait référence à*] *une panne, suivie d'une érosion, des systèmes de protection qui s'étaient déployés dans la société salariale sur la base de conditions de travail stables* »¹⁶⁸. Vincent de Gaulejac et Isabelle Taboada Leonetti s'intéressent davantage au vécu des individus qui font l'expérience de la désinsertion sociale, et notamment à l'image négative qu'ils ont d'eux-mêmes en raison de la stigmatisation sociale qui est associée à leur statut.

Les modes de vie et les stratégies de survie des populations pauvres Parmi les travaux qui portent sur les modes de vie d'individus et de ménages pauvres et issus de milieux populaires, nous pouvons citer ceux d'Olivier Schwartz¹⁶⁹ et de Richard Hoggart¹⁷⁰. Ces recherches plongent le lecteur dans le quotidien des populations défavorisées. À partir d'une enquête ethnographique, menée de 1980 à 1985, Olivier Schwartz s'intéresse en effet aux conditions d'existence des familles ouvrières qui vivent dans des Habitations à loyer modéré (HLM) et dans des lotissements d'un quartier du Nord de la France. Il met en évidence les rôles attribués aux différents membres de la famille, insiste sur les rapports entre les sexes en milieux populaires et sur les contraintes économiques auxquelles ces familles sont confrontées. De la même manière, mais au sujet des classes populaires du Nord-Est de l'Angleterre, l'objectif de Richard Hoggart est, dit-il, « *de planter le décor de la vie quotidienne [des habitants] et de décrire [...] les attitudes, les manières et les formes de sociabilité proprement populaires* »¹⁷¹. Dans l'ouvrage *Newport STREET : Autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*¹⁷², il raconte sa propre expérience de la pauvreté. Aux États-Unis, sous un registre biographique, Oscar Lewis, présente aussi la vie quotidienne d'une famille portoricaine¹⁷³. Les chômeurs de Marienthal plongent également le lecteur dans le quotidien des familles ouvrières suite à la fermeture de l'usine de la ville. Les auteurs montrent la manière dont les individus et les ménages qui font l'expérience du chômage vivent cette situation et les répercussions qu'elles

¹⁶⁸ CASTEL, R., « La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu, Op.cit., p.32

¹⁶⁹ SCHWARTZ, O., « Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord », Op.cit., p. 11.

¹⁷⁰ HOGGART, R., « La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre », Op.cit., p. 29.

¹⁷¹ HOGGART, R., « La culture du pauvre. Etude sur le style..., p. 29.

¹⁷² HOGGART, R., « 33 Newport street : autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises », PARIS, Seuil, 2013.

¹⁷³ LEWIS, O. « La Vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté : San Juan et New York », Paris, Gallimard, 1969.

ont sur leur quotidien et leur vie familiale. L'argent consacré à chaque poste de consommation diminue au fur et à mesure que les ressources économiques s'amointrissent¹⁷⁴. C'est ce que nous observons dans la vie quotidienne des populations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III ; ou les populations sont plongées dans une course à la mise en place des stratégies et des résiliences de survies. Dans la continuité de ces différents travaux, pour une époque plus récente, les recherches de Yasmine Siblot et de ses collègues présentent les rapports à l'argent, au travail et aux administrations des classes populaires. Elles reviennent sur les conditions de travail et d'emploi de ces catégories de populations, sur leurs pratiques culturelles et de loisirs et sur leurs orientations politiques. Les auteurs insistent entre autres sur ce qu'ils appellent « *la condition de salariat subalterne* »¹⁷⁵ des ouvriers et des employés qui se caractérisent, selon eux, par des « *bas salaires et l'incertitude de l'emploi, la dureté et le contrôle du travail, et les faibles perspectives d'ascension professionnelle* »¹⁷⁶. Les recherches qui traitent des modes de vie et du quotidien des individus et des ménages pauvres présentent généralement les pratiques et les stratégies que les personnes développent pour faire face aux difficultés qu'elles rencontrent. A Yaoundé III les populations font face à la pauvreté et au chômage mais ne se laissent pas pour autant vaincre en mettant sur pied des stratégies de contournement de tout ordre dans la débrouillardise, l'auto-emploi. À ce titre, Numa Murard et Jean-François LAE parlent des individus et des foyers d'une cité de transit de Normandie comme des personnes « *qui agissent, courent, se débattent [et] se débrouillent pour survivre au jour le jour* »¹⁷⁷. Deux grands types de stratégies sont mises en évidence par ces recherches : celles qui sont légales, dans le sens où elles ne vont pas à l'encontre de la loi et celles qui, à l'inverse, sont plus illégales. Parmi les premières, on peut faire référence aux travaux qui portent sur la production domestique entendue, selon Alain Degenne et ses collègues, comme l'ensemble des « *biens ou des services produits ou fabriqués par les ménages pour leurs besoins propres en dehors de leurs activités professionnelles* »¹⁷⁸ comme le fait de réaliser des conserves, de jardiner ou de poser de la tapisserie dans son logement. On peut aussi parler du recours aux solidarités familiales¹⁷⁹ ou au capital d'autochtonie que Nicolas Renahy définit comme « *l'ensemble des*

¹⁷⁴ LAZARFELD.P. & JAHODA.M. ZEISEIL H. « Les chômeurs de Marienthal », Paris, Ed. De Minuit, 1981.

¹⁷⁵ SIBLOT. Y. et al. Sociologie des classes populaires contemporaines, Op.cit., p. 90.

¹⁷⁶ Ibid., p. 90.

¹⁷⁷ MURARD.N. « LAE J. « L'argent des pauvres : la vie quotidienne en cité de transit », Paris, Le Seuil, 1985 ; P.66

¹⁷⁸ DEGENNE, A., et al, « La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? », Économie et Statistique, n° 308-309-310, 1997, pp. 159-186 ; Weber Florence, « Réduire ses dépenses, ne pas compter son temps. Comment mesurer l'économie domestique ? », Genèses, vol. 25, n° 1, 1996, pp. 5-28.

¹⁷⁹ PITROU, A., « Les solidarités familiales. Vivre sans famille ? », Toulouse, Privat, 1992, p.43

ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisées »¹⁸⁰. Différents travaux portent aussi sur le recours aux dispositifs d'aide et d'action sociale, comme le micro-crédit et ses effets sur les sorties de la pauvreté¹⁸¹. A Yaoundé III nous avons la mise sur pied des stars up, des petits commerces de divers ordres, les jobs, les business. Ces activités permettent aux populations de s'assumer au quotidien. Que le témoigne ce verbatim « *moi je suis fatigué de dépenser chaque année pour les timbres et les frais de concours et jamais je n'ai eu un seul donc mieux je me débrouille* »¹⁸². Les recherches qui s'intéressent aux pratiques plus illégales portent quant à elles sur le travail au noir¹⁸³ et sur les économies souterraines définies par Bernard Fortin, Guy Lacroix et Dominique Pinard comme « *la somme des revenus générés par la production des biens et services dissimulés aux autorités gouvernementales* »¹⁸⁴. On pense aussi à l'activité qualifiée de « *bricole* »¹⁸⁵ par Florence Weber, c'est-à-dire que toute « *activité privée non marchande* »¹⁸⁶ ou à celles que différents auteurs regroupent sous le terme de « *débrouille* »¹⁸⁷ et qui permet de réduire ses dépenses, ne pas compter son temps. Celles-ci peuvent prendre la forme de trafics et/ou de business. Des travaux mentionnés ci-dessus, nous retenons que : les populations ont leurs logiques propres en termes de rapport entre les sexes, de rapport à l'argent, au travail et à l'implantation géographique ; puis que, loin d'être passifs, les individus et les ménages qui font l'expérience de la pauvreté sont au moins en partie acteurs de leur situation. La preuve en est les stratégies qu'ils développent en fonction des ressources dont ils disposent et qu'ils peuvent effectivement mobiliser dans cet arrondissement.

Toute cette littérature mise en exergue dans ce chapitre, nous permet de comprendre les mobiles qui sous-tendent la vie quotidienne des populations de cet arrondissement des conditions précaires liées au chômage, passant par des rapports entre les individus soit d'une famille biologique, ou même d'une famille sociale (relation de voisinage, lien d'association, ou

¹⁸⁰ **RENAHY, N.**, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », Regards sociologiques, n° 40, 2010, pp. 9-26.

¹⁸¹ **GANDRE, P.**, « Le microcrédit : fausse ou vraie solution à la pauvreté ? », Idées économiques et sociales, n° 168, 2012/2, pp. 22-31 ; Voir aussi Bernard Alain, « Le microcrédit, pour sortir de la pauvreté », Revue Projet, n° 317, 2010/4, pp. 40-42

¹⁸² **WAFO Nobert**, interviewé le 19 Septembre 2023.

¹⁸³ **WEBER, F.**, « Le travail au noir, une fraude parfois vitale ? Paris, Ed. Rue d'Ulm, 2008 ; Voir aussi **DEBORDEAUX, D.**, « Travailler au noir, les pratiques d'alternance entre le travail salarié, le chômage et le travail au noir », Recherches et Prévisions, n° 10, 1987, pp. 11-16 et **KLATZMANN, R.**, « Le travail au noir », Paris, PUF, 1982.

¹⁸⁴ **FORTIN, B., & PINARD, L.**, « Évaluation de l'économie souterraine au Québec. Une approche micro-économétrique », Revue économique, vol. 60, 2009/5, pp. 1257-1274.

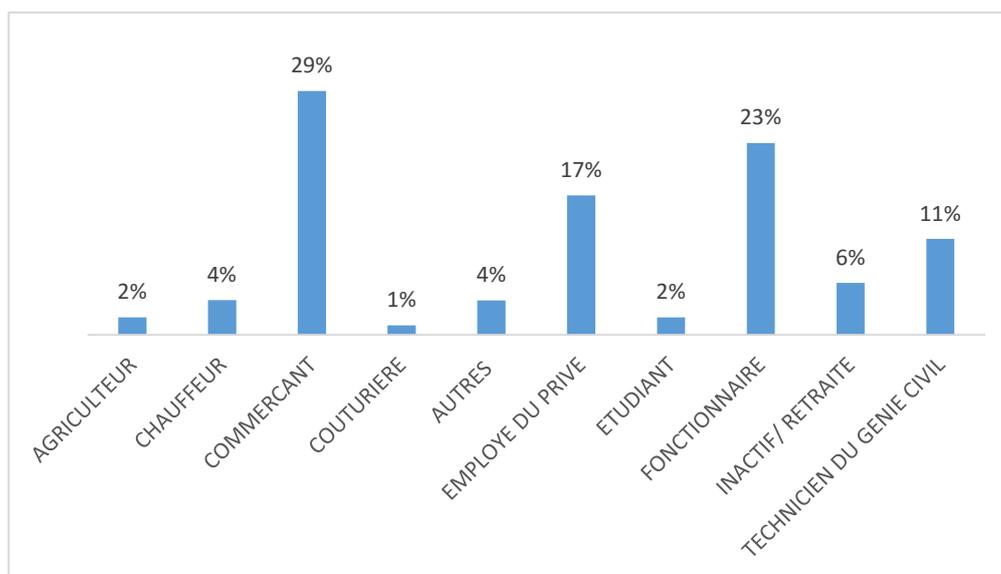
¹⁸⁵ **WEBER, F.**, « Le travail à côté. Une ethnographie des perceptions, Paris, Ed. De l'EHESS, 2009.

¹⁸⁶ **Ibid.**, p. 80.

¹⁸⁷ **JAMOULLE, P.**, « La débrouille des familles. Récits de vies traversées par les drogues et les conduites à risques, Belgique », Ed. De Boeck, 2009.

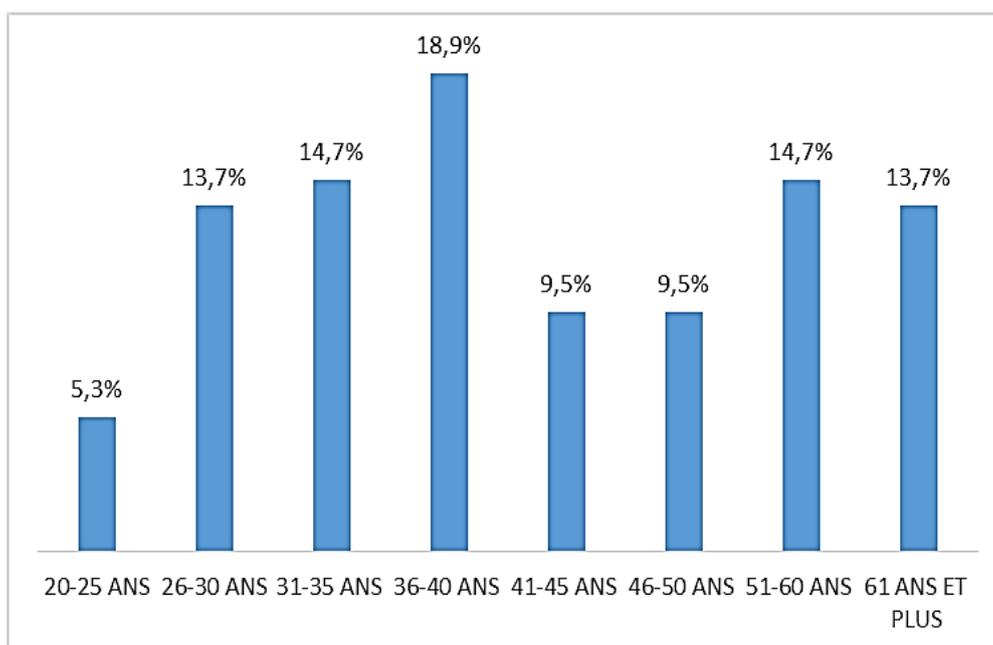
de lien d'appartenance à une même communauté religieuse. Poursuivant cette présentation avec des cas pratiques qu'illustrent ces graphiques de terrain qui parlent de cette précarité vécue au quotidien passant par des problèmes d'eau, de multiples activités commerciales régénératrices de revenus, comme le témoigne le graphique ci-dessous.

Figure 1 : Principal métier du chef de ménage



Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

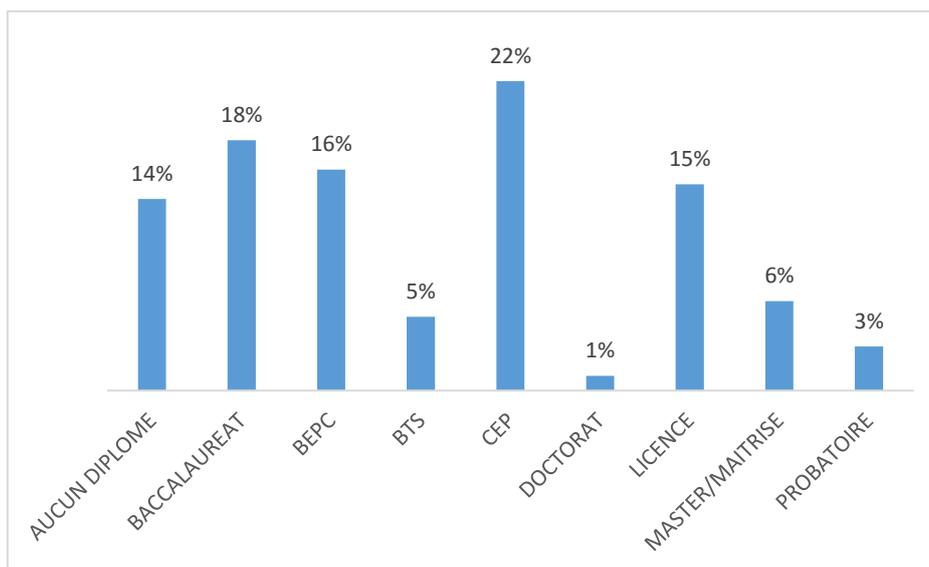
Figure 2 : Âge du chef de ménage



Source : enquête de terrain et nos calculs sur Excel

Ce graphique témoigne du fait que le principal métier dans cette localité est le commerce notamment le commerce informel, informel dans la mesure où les commerçants pour la plupart sinon tous ne possèdent pas de registre de commerce. Ne le possède pas non pas par manque de volonté, mais plutôt à cause des contraintes financières liées à la procédure d'obtention, le commerce qu'ils font est un commerce de subsistance pour la plupart car c'est l'une des résiliences pour combattre la pauvreté dont ils font face dans cette localité, sans toutefois oublier qu'elle est la résultante de la non employabilité, alors chacun à sa manière cherche à s'auto employer pour se permettre de gérer quelques problèmes fondamentaux auxquels il fait face dans sa famille. La plupart développe des commerces dans plusieurs secteurs d'activités. Les quincailleries plus dans les nouveaux quartiers en pleine construction où ils ont de l'essor car facilite la tâche aux propriétaires des chantiers, les Start up sont dans les quartiers bien implantés avec un flux d'habitants. Des salons de coiffure mixtes et simple selon l'ampleur du quartier, des instituts de beauté. Des parfumeries, des snacks bars, des bars, des poissonneries, des boulangeries ou dépôt de pâtisseries, des dépôts de boissons, des secrétariats, des restaurants, des tourne dos, et entre autres de petites étales devant presque chaque cours. C'est autour de ces activités que les populations de cette localité passent leur quotidien.

Figure 3 : Le dernier diplôme d'études obtenu



Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

Le problème d'emploi se pose donc avec acuité ; le chômage est une situation qui traduit l'absence d'emplois pour des personnes en âge de travailler, disposant des aptitudes pour travailler et disponible pour le faire. Le diagramme portant sur le dernier diplôme des chefs de ménage dans l'arrondissement de Yaoundé III, témoigne que le niveau d'étude des différents enquêtés, leur permet de travailler car ils ont quand même un niveau minimum et majoritaire de CEP, quand on sait que il y a moins de 10 ans il y'avait encore la possibilité de recrutement des concours avec le CEP, or l'âge moyen comme le témoigne le graphique portant sur les âges des chefs de ménages à Yaoundé III est de 36-40 ans ; soit un pourcentage de 18,9% ; s'est témoigné d'une population relativement jeune ayant encore certainement beaucoup de charge sur l'encadrement des enfants. Par ricochet ont besoin d'un emploi leur permettant d'assumer leurs responsabilités. Si nous prenons dix ans en arrière avant la suppression des concours et recrutement avec le CEP, leur moyenne d'âge serait de 26-30 ans. « *Nos enfants ont des diplômes mais ne travaillent pas ils sont tous sous notre charge eux et nos petits fils.* »¹⁸⁸ Ces derniers seraient déjà en fonction et compteraient une ancienneté de plus de 10 ans. La vie quotidienne est tout aussi marquée par les activités du quotidien pour une résilience plus efficace contre le problème lié aux manques d'emploi. Le commerce est l'option de la majeure partie des habitants de cette localité car il permet à ses pratiquants d'avoir chacun de quoi s'occuper en longueur de journée. Les étales sont perceptibles sur presque toutes les vérandas

¹⁸⁸ OBONO, C., Interviewé le 29 Juillet 2023.

des bords des routes surchargés, des boutiques, des start-ups, des tourne dos, des calls box, salons de coiffures (hommes, femmes, mixtes), des cordonneries, des braises, des pousses et brouettes de fruits divers et des moulins à écraser avec groupes électrogènes pour fonctionner même lorsque le courant part. Tant d'activités et bien d'autres j'en passe... Car dans cette localité, sur un pas de deux, on trouve une petite étale ; tout le monde se bat à survivre malgré les difficultés, le manque d'emplois, la cherté de la vie, personnes ne croisent les bras. Les images ci-dessous illustrées confirment cet état de chose.

Photo 1 : Moulin à écraser



Source : photo de terrain

Photo 2: Machine à glace



Source : photo de terrain

Photo 3: Commerce



Source : photo de terrain

Ici, chaque véranda est occupée par une source de revenue qui nourrit les familles propriétaires. Le constat est clair que la pauvreté et le manque d'emploi amènent des familles à mettre plusieurs stratégies de survies en place pour réduire leurs problèmes car ils ne s'en sortent vraiment pas. André Tassou l'atteste en ces termes : « *les espaces publics urbains sont généralement occupés par des activités économiques informelles* »¹⁸⁹ On essaye de tout vendre pour d'autre comme le témoigne cette image directement en dessous de ce paragraphe : un peu de bois de chauffage car il est vrai que tout le monde n'a pas accès à une bouteille de gaz ou encore moins à un litre de pétrole, de la pâte d'arachide dans de petit sachets permettant de bricoler une sauce vite fait peu importe la quantité mais on gagne en temps pour l'acheteur et c'est même un peu économique témoigne une jeune fille en ces termes : « *vraiment génial l'idée de cette maman on a plus besoin de griller, de marcher pour écraser, on achète et directement tu mets dans l'eau j'aime quand même* »¹⁹⁰, on peut également observer des galettes, des bâtons de manioc à l'intérieur nous pouvons apercevoir un alvéole d'œufs.

¹⁸⁹ TASSOU, A., « Désordre urbain et insécurité au Cameroun : évaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle » Yaoundé 2^e éd., 2017 D&L, p. 25.

¹⁹⁰ NGAH Esther, Interviewé le 8 Septembre 2023.

Photo 4 : Commerce



Source : photo de terrain

Photo 5 : Commerce



Source : photo de terrain

Photo 6 : Commerce



Source : photo de terrain

Sur les bords de route principale vue sur l'image ci-dessous, trois comptoirs différents pour trois variétés de produits : des tubercules de macabo, du plantain des noix de palme, pour une autre des tomates forcément accompagner de condiments et autres assaisonnements de tout genre. Plus bas nous avons des bouteilles soit de peintures, soit de teintures bref ce genre de chose pour le bâtiment. Cet état de chose montre à outrance la pauvreté perceptible dans cette partie de la ville comme le précise André Tassou « conscient de l'absence d'une vraie politique urbaine susceptible de lutter efficacement contre la pauvreté ambiante, nombres d'urbains camerounais (jeunes gens en l'occurrence) ont optés pour la pratique d'activités informelles »¹⁹¹

Le quotidien se caractérise aussi par la recherche d'eau pour les enfants et parfois même quelques adultes, car la problématique d'obtention d'eau dans cette circonscription est un véritable parcours du combattant. Peu sont les ménages ayant l'eau courante de CAMWATER ; bien même ceux l'ayant, ne l'ont pas en permanence il faut donc toujours recourir aux points de forage destinés à la vente de ce précieux liquide. La majeure partie des populations ont mis leurs argent à investir dans l'aménagement des pompes de forages pour se garantir d'avoir de l'eau en permanence. Près de ces derniers, les autres peuvent procéder à faire des réserves quand l'opportunité se présente à eux. Vivre sans eaux est un véritable calvaire donc chaque jour il faut se rassurer qu'on a remplacé les quantités utilisées dans le souci d'éviter les pénuries. La

¹⁹¹ TASSOU, A., « désordre urbain et insécurité au Cameroun : évaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle » Yaoundé 2^e éd 2017 D&L p.17.

recherche de ce précieux liquide est une préoccupation qui taraude la majeure partie des habitants de cet arrondissement preuve de la promiscuité ici présente. La qualité des récipients qui contiennent de l'eau sont eux-mêmes suffisamment parlant de cette promiscuité ; la majeure partie de cette population vit dans des conditions vraiment dérisoires des conditions de survies, du confort inexistant. *« À défaut d'accéder à cette ressource précieuse, qui ne cesse de se raréfier au fil du temps, certaines familles se ravitaillent d'écoulement des cours d'eau, qui dans bien des cas sont contaminés par les déversements systématiques des eaux usées. »*¹⁹² L'existence des latrines est problématique et quand même ces latrines existent, ils sont pour certains exposés à l'air libre ou ce que l'on fait à l'intérieur n'est pas secret pour les passants, car n'étant vraiment pas à un endroit adéquat pour le *« besoin de soulagement »* au sens de Virginia Henderson, est tout aussi un besoin comme celui de se nourrir. Pour d'autres c'est aussi une source de stress de savoir que le besoin se présente à eux car c'est un besoin naturel donc il est imminent. La vie quotidienne ici c'est aussi la mise en application de la réglementation de la mairie qui a opté pour des jeudis propres c'est-à-dire que : tous les jeudis, les commerces restent fermés jusqu'à une certaine heure notamment jusqu'à 10h par-là afin de permettre aux propriétaires et tenants de ces commerces de faire de la propreté. Nettoyage des caniveaux, des égouts, lavage, défrichage des abords des routes. Car disons-le cette localité est aussi marquée par la saleté à tel enseigne qu'on est tenté de se poser la question de savoir si pauvreté rime avec saleté ?

Photos 7, 8 & 9 : réserves d'eau



Source : photo de terrain



Source : photo de terrain

¹⁹² TASSOU, A., « désordre urbain et insécurité... », p.16.



Source : photo de terrain

2. La Ruralité dans l'urbanité au sein l'arrondissement de Yaoundé III

L'arrondissement de Yaoundé III présente ainsi une forte disparité démographique et géographique.

Sur le plan démographique, d'après les résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2005) au Cameroun, la commune d'arrondissement de Yaoundé III a une population de 1.08919 habitants. La population est relativement jeune. Environ 75% de la population à moins de 30 ans. La tranche d'âge de 20 à 3à ans constitue plus de 30%. Le problème d'emploi se pose donc avec acuité. Comme l'atteste André TASSOU « *Le surpeuplement urbain a engendré non seulement une grave crise du logement au sein des mégalofoles Yaoundé et Douala, mais est surtout à l'origine de la prolifération des taudis, et des bidons villes, mieux d'habitats précaires et spontanées.*¹⁹³ »

Dans l'arrondissement de Yaoundé III, l'on retrouve tous les secteurs d'activités (primaire, secondaire, tertiaire)¹⁹⁴ ainsi qu'un grand nombre d'acteurs intervenants dans l'informel. Selon Ndjonguep, la communauté d'arrondissement de Yaoundé III occupe une place centrale et influence positivement la vie économique du département du Mfoundi, le tableau ci- après, présente une liste non exhaustive des activités identifiables sur le territoire de Yaoundé 3.

¹⁹³ TASSOU, A., « désordre urbain et insécurité au Cameroun : évaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle » Yaoundé 2^e éd 2017. D & L p.14 se citant dans son ouvrage urbain et rural du nord Cameroun deux monde une vie, l'urbanisme rapide et anarchique en cours dans le pays.

¹⁹⁴ HERSHBERG, C., KATZ, M., & BLUMIN, S., « Occupation and Ethnicity in Five Nineteenth- Century Cities: A Collaborative Inquiry », Historical Methods Newsletter, vol, VIII, n°3(juin1974), pp174-216. Voir en particulier pp.188-189.

Tableau 3 : Les différents secteurs d'activités présent dans l'arrondissement de Yaoundé III

Secteurs d'activités	Sous-secteurs	Acteurs	Activités sur le territoire de Yaoundé 3
Primaire	Agriculture	8GIC	Production des tubercules, maraichers, maïs
		Plusieurs producteurs individuels	
		01 association de producteurs individuels	
Secondaire	Manufacture	SIM (société industrielle de Mbang)	Transformation du bois
		SOFAVINC	Fabrications de vins et liqueurs
		SITRACEL.SA	Transformation de la cellulose
		SODEPA	Elevage
		MAGZI	Aménagement urbain
		Groupe l'anecdote	Presse /finance/&éducation
		Imprimerie nationale	
		ELECAM	
Tertiaires	Immobilier Educations (établissements scolaires primaires et secondaires), Universités et IPES, Centres de santé et Hôpitaux.		

Source : Plan Communal de Développement Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3 2012 et actualisé par nos observations de terrain.

La ruralité dans l'urbanité au cœur de l'arrondissement de Yaoundé III réside d'abord dans le fait que cet arrondissement est un mélange de zone urbaine et de zone péri-urbaine.

Les quartiers de l'arrondissement de Yaoundé III sont un mélange comme suit : péri – urbaine : (Afanoaya 1, 2, 3, 4 ; Etoa, Mbaligi ; Mekoumbou 1, Mekoumbou 2, Messong, Nyomo, Nkol-Mbenda, Nkolfon... ; zone urbaine : (Ahala1, Ahala 2, Dakar 1, Dakar 2, Efoulan, Mvolyé, Ngoa Ekélé, Nsimeyong, Obili, Obobogo, Olezoa, Simbock...). Cette répartition témoigne d'elle-même la ruralité dans l'urbanité au sein de cet arrondissement. Des travaux champêtres sont menés à bon train, chacun s'efforce à avoir son petit champ même si c'est sur 100 m² Pourvue qu'on foule quelque chose dans le sol qui les aidera dans leur alimentation car c'est l'objectif escompté par la majeure partie de ces cultivateurs si on peut les appeler ainsi vu qu'on est dans la ruralité en plein urbanité. La zone périurbaine se définit comme l'espace situé en périphérie d'une agglomération et dont un important nombre d'habitants travaillent dans cette agglomération. Cette définition étant, la réalité vue sur le terrain dans la zone périurbaine d'ETOA l'une de nos zones d'étude est toute différente. Là-bas nous avons eu l'impression d'être dans une vraie zone rurale d'OBALA ou de BOTMAKAK. C'est ainsi que nous pouvons nous attarder sur cette autre définition de l'adjectif périurbain : périurbain (désigne toute chose qui se situe dans les environs d'une ville ; se dit d'un lieu, bâtiment, quartier, situé dans la banlieue d'une métropole. Dans cette zone péri urbaine de Yaoundé III, la vie est organisée autour d'un mode de vie traditionnelle et précaire dans la mesure du possible avec des travaux champêtres au quotidien, tous ceux ayant eu la chance de s'acquérir des petits lopins de terres, en attendant faire encore le maximum d'économie leur permettant de relancer leurs différents chantiers, exploitent leurs terres en faisant des champs quelques fois pour vendre, et manger ; pour limiter la difficulté de nutrition qui reste problématique dans cette localité. Sous cet angle, soutenons avec Gurbry Lamle et al que : *« l'arrivée massive des migrants aggrave les problèmes d'emploi, de logement ou d'équipement. Le secteur informel s'étant, de nouveaux citadins s'installent dans la précarité. »*¹⁹⁵

¹⁹⁵ TASSOU, A., « désordre urbain et insécurité au Cameroun évaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle », Yaoundé 2^e éd 2017 D&L Citant GURBY, L., & LALENN, B., & al. 1996, le retour au village. Une solution à la crise. p.43.

Photo 10 : Champ de nutrition



Source : photo de terrain

Photo 11 : Champ de nutrition



Source : photo de terrain

Les champs permettent en plus de la protection de terrain pas encore bâtis ou même déjà commencé afin d'éviter les flagrantes doubles ventes récurrentes dans cette localité. L'image sous dessous témoigne de cette situation.

Photo 12: Champ de nutrition



Source : photo de terrain

Photo 13 : Petit élevage



Source : de terrain

L'élevage mené dans cette localité témoigne également de la situation de la ruralité dans l'urbanité. Les populations font l'élevage du petit bétail, pour leurs permettre de joindre les deux bouts ; ceci est plus destinée à la commercialisation. C'est une activité régénératrice de revenu. Car elle permet de résoudre certains problèmes liés à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux.

Photo 14 : Petit élevage**Source : photo de terrain**

Par ailleurs, on retrouve de vastes zones marécageuses entourées de cours d'eau, favorable au développement urbain, ainsi que des zones de bas-fonds. Les points les plus favorables à l'activité piscicole. Le climat de type équatorial guinéen, est favorable à la culture en toute saison, de produits variés. Le secteur informel est le plus prisé dans cette localité car c'est le seul qui permet aux personnes en situation de pauvreté et de chômage de se trouver de quoi faire et de se prendre en charge. Dans ce sens, A. Tassou stipule que : « *Ce secteur regroupe à Yaoundé des activités agricoles, et sylvicoles tels que : les plantations vivrières, de maraichages et de culture de plantes et fleurs, qui subsistent sur l'espace urbain Yaoundé.* »¹⁹⁶

¹⁹⁶ **TASOU, A.**, « désordre urbain et insécurité au Cameroun : évaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle », Yaoundé D. et L. p.22, citant la communauté urbaine de Yaoundé, Yaoundé 2020. Plan directeur d'urbanisme, EUGEA International-IRIS CONSEIL-ARCAUPLAN, 2008, p.23.

En conclusion de ce qui précède, il en ressort que l'arrondissement de Yaoundé III est l'une des vastes circonscriptions administratives du Mfoundi. Ce qui favorise le mouvement d'exode massif des populations au quotidien et vient créer de graves problèmes de survie d'où le melting-pot de peuples et de cultures venant de presque toutes les régions du pays pour bénéficier des enseignements pour certains dans la plus vieille des universités du Cameroun, pour d'autre, à l'école polytechnique ou au Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé. Pour une autre catégorie, bénéficier de l'espace urbain agréable et favorable à leurs activités.

Nous avons également présenté la mise en scène de la vie quotidienne dans cet arrondissement. Pour ce faire, nous avons présenté les difficultés auxquelles les populations en situation de pauvreté font face au quotidien notamment lié à la question du chômage, brisant les liens. Nous avons aussi mis en exergue leurs modes de vies et les stratégies de survies des populations en situation de pauvreté. En fin, nous avons présenté la ruralité dans l'urbanité dans cet arrondissement du fait de sa dualité, la zone urbaine et la zone péri –urbaine témoignent de cet état de chose. Et même en zone urbaine, au moins un ménage sur trois font des portagés, des petits champs, de l'élevage.

CHAPITRE II : LES STRATEGIES MISES EN PLACE PAR LES FAMILLES EN CONTEXTE DE PAUVRETE POUR ASSURER LA SCOLARISATION DE LEURS ENFANTS

La scolarisation n'étant pas que payer la pension scolaire des enfants, mais c'est tout un éventail de problèmes greffer à cette problématique. Scolariser : c'est déjà pouvoir trouver un établissement scolaire pour y inscrire l'enfant, surtout pour les classes de sixième, mais c'est aussi faire coudre des uniformes scolaires, acheter les fournitures (livres, cahiers stylos, fascicules, gamelles gourdes, imperméable, parapluies etc...), assurer le transport et l'argent du goûter chaque matin, c'est acheter des chaussures de classe, etc. Voire même trouver un répétiteur. De ce fait, chacun de ces problèmes équivaut à un stratagème que nous nous efforcerons à identifier et présenter dans cette partie de notre travail. La scolarisation des enfants implique la mise en place de plusieurs mécanismes permettant un bon apprentissage pour les enfants. Quelques un de ces aspects passent à priori par le choix et l'obtention d'un établissement scolaire surtout pour les élèves des classes de sixième surtout quand ceux-ci n'ont pas eu leurs concours d'entrée en sixième, ou même si tels est le cas dans un collège et qu'après les parents présentent des difficultés soit de pension, soit de taxi ou d'autres raisons personnelles. Cet aspect touche aussi les élèves exclus à qui il faut trouver un nouvel établissement. Après avoir trouvé l'établissement scolaire qui leurs sied, les parents doivent passer à l'étape suivante l'obtention d'un uniforme de classe de ladite école. Ensuite, les parents se concentrent sur l'achat des fournitures scolaires : (sac, livres, cahiers et accessoires). Mais la partie la plus compliqué est souvent l'étape du transport au quotidien, et du goûter journalier des enfants. Voici donc quelques aspects des principaux problèmes liés à la scolarisation des enfants chez les familles en contexte de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé troisième. Il sera donc question pour nous de présenter les stratagèmes liés à chacun de ses problèmes.

I. LA RECHERCHE DES ECOLES DE PROXIMITE

1. En raison de réduction des dépenses

Dans le but de contrecarrer la difficulté liée au paiement des frais de transport chaque jour de classe, les parents se trouvent dans l'obligation de négocier les places dans les écoles de proximité afin de permettre à leurs enfants de marcher à pied pour s'y rendre chaque jour sans risque de manquer un seul jour de cours. Les écoles de proximité aident également à réduire le temps mis sur le chemin d'aller ou du retour permettant aux enfants de vite arriver soit à l'école le matin, soit à la maison le soir et de donner un coup de main aux parents dans une ou deux choses avant de prendre leurs heures d'études. Les verbatim ci-après attestent de cet état : « *quand les enfants fréquentent à côté de la maison, ça nous soulage beaucoup surtout nous qui vivons au jour le jour tu n'es pas sûr d'avoir l'argent de taxi chaque jour pour leurs donner, le jour que tu n'as pas ils vont manquer les cours et quand on sait que ça peut aller à 3 jours de manque car on est sûr de rien mieux on évite c'est pour ça ma fille qu'on cherche à côté* » une autre par contre va te présenter le problème de goûter des enfants comme étant sa raison :

« Je n'ai pas d'argent de goûter à donner aux enfants déjà tout est devenu chère même le pain chargé pour l'avoir, il faut un minimum de 300 f pour espérer que l'enfant soit rassasié et si tu as 3 comme moi là tu fais comment ma fille ? Mieux je prépare une fois ils viennent manger quand ils sortent. »¹⁹⁷

Les écoles de proximité étant devenue de plus en plus vulgarisés surtout dans cet arrondissement de Yaoundé III qui compte près de 200 établissements scolaires et primaire anglophone et francophone car le constat fait selon lequel, parents et enfants ont jeté un dévolu un peu plus accentué sur la section anglophone depuis près d'une décennie. Ces établissements facilitent et évitent les dépenses en taxi pour de longue distances aux parents et même aux enfants qui doivent souvent réduire leurs parcours en marchant de moitié pour réduire le coût du taxi à payer, chaque parent peut donc trouver au moins trois écoles aux environs de sa maison ou du moins à une distance raisonnable de marche à pied. Tout ceci contribue à contourner la situation de pauvreté qui pèse sur eux parce-que pendant ce court instant, l'enfant peut remplacer le parent commerçant et lui permettre de se reposer pendant quelques une ou deux heures afin de faire une prolongation de l'heure de fermeture et se faire encore un gain supplémentaire bénéfique à toute la famille. Comme l'affirme ce verbatim en ces termes :

¹⁹⁷ MEGBA Michel, interviewé le 11 août 2023.

*« Mes enfants fréquentent à côté de la maison et ils rentrent très vite chacun porte son plateau de marchandises selon la saison soit igname sucrée, ou du maïs, des avocats, des arachides etc. et l'ainée reste surplace à la boutique avec le bébé pendant que je pars aussi me laver et me reposer un peu pour repartir quand ils viendront étudier et ça marche très bien car on a toujours un plus dans nos recettes déjà ce que les enfants ramènent, et ma recette de vente prolongé ».*¹⁹⁸

D'autres par contre estiment que les écoles de proximité leurs résolvent le double problème d'argent de taxi et d'argent de goûter car les enfants à l'heure de la grande pause, peuvent revenir manger à la maison affirme une dame dans ce *verbatim* « *mon mari me donne 2000 par jour regarde ma fille si je dois encore enlever l'argent du goûter des enfants il va me rester combien pour préparer ? Donc quand c'est comme ça je prépare vite peu importe ce que je vois : un ragout, du riz sauté, ou une sauce d'arachide, du malaxer parfois même des feuilles si je trouve qu'elles sont bon marché pourvus qu'on se bourre le ventre que chacun mange à sa faim. Comme ça ils viennent manger à midi ils rentrent à l'école et le reste on mange encore le soir.* »¹⁹⁹ Et ceci n'est d'ailleurs pas possible pour toutes les familles car le nombre de repas au quotidien dépend encore des avoir et de la disponibilité alimentaire de chaque famille, le nombre de repas moyen est de 2 par jour comme peut le témoigner le graphique de terrain ci-dessous représentant le nombre de repas par jour soit un pourcentage de 50%. Contre 31% de famille ayant 3 repas par jour. Ce qui montre la difficulté de nutrition face à laquelle ces populations font face.

Photo 15 : Retour de classe d'une école de proximité

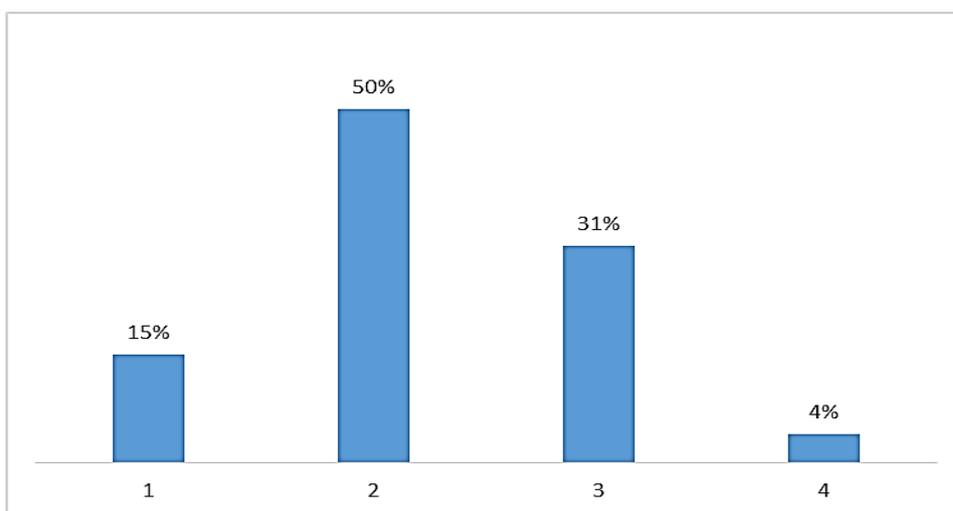
¹⁹⁸ MELI François, interviewé le 9 Août 2023.

¹⁹⁹ MBIDA Michèle, interviewé le 8 Septembre 2023.



Source : Enquete de terrain et nos calculs sur excel

Figure 4 : Nombre de repas par jour



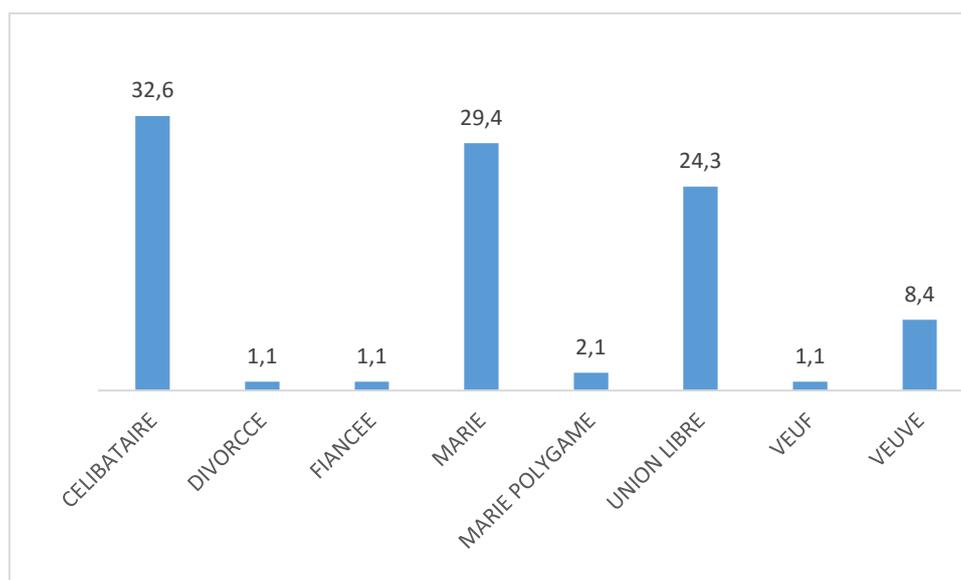
Source : photo de terrain

2. La mise à contribution du travail des enfants

Les transferts comme contre parties des services rendus par l'enfant. Introduit par COX, ce modèle est analogue à celui sur l'altruisme, considérant deux partenaires, le parent qui bénéficie des services non marchands (affections, soins) de l'enfant, et qui en retour effectue des transferts financiers vers ce dernier. Ici aussi le parent est altruiste, à la seule différence que son bien être dépend maintenant non seulement de celui de l'enfant, mais aussi de la quantité des biens et services qu'il bénéficie de ce dernier. Il ressort de ce modèle que : la probabilité qu'il y ait transfert est une fonction croissante du revenu du parent et décroissante du revenu de l'enfant le montant du transfert augmente avec le revenu du parent ; l'offre de service de l'enfant croît avec le revenu du parent et décroît avec celui de l'enfant les enfants malgré leurs différences d'âge, chacun selon sa capacité dans les familles en situation de pauvreté, prêtent mainforte à leurs parents. Ainsi ces propos recueillis l'attestent : *« mes enfants sont une source de motivation et de soutien pour moi, il est impensable de faire sans eux. »*²⁰⁰

Ces derniers dès le plus bas âge sont préparés par assistance des parents, où même par culture à aider les parents dans leurs propres prises en charge. De ce fait, plusieurs activités sont menées par ces derniers notamment la vente à la sauvette, le remplacement dans les échoppes, les transporteurs dans les marchés très perçu pendant la période des grandes vacances dans les marchés. Le petit commerce se multiplie, les enfants sont dehors chacun avec soit un plateau, soit un seau, soit une bâche étalé au sol, soit encore tenant en mains des articles destinés à la vente, ou des bouteilles d'eau glacées, toujours est-il que chacun a sa marchandise ; d'autres sont des porteurs de sacs soit avec une brouette, un pousse, ou alors avec leurs propres mains avec un seul objectif préparer la prochaine rentrée scolaire au moins partiellement et d'autres, les plus grands pourquoi pas toute? Le plus intéressant dans ça c'est que la pratique se fait avec joie et enthousiasme chez ces jeunes vacanciers ce qui nous fera parler d'assistance des parents par leurs enfants.

²⁰⁰ OBONO Marie N., interviewé le 20 Août 2023.

Figure 5 : Caractéristiques des personnes enquêtées

Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

Dans les familles de l'arrondissement de Yaoundé troisième, les enfants dans la plupart des familles sont en situation de pauvreté et presque déjà initiés à l'activité commerciale constituant un moyen de résilier à la situation de pauvreté menaçante dont ils font face dans leurs différentes familles. C'est pourquoi on peut constater que les enfants sont presque aptes ou même déjà habitués à cette activité à tel enseigne que chacun a hâte pendant la période des classes que les vacances arrivent rapidement. Car aisément et parfois même sans un rappel ils savent déjà ce qu'ils doivent faire pour aider les parents à subvenir à leurs différents besoins de l'alimentation à la santé passant par la scolarisation et le logement pour ceux qui sont encore en location. Chacun sur son plateau de commerce variant soit de l'avocat, de l'arachide, du maïs, des noix, des prunes et du plantain, des ignames, des légumes, cela dépend des saisons des vivres. Parfois dans nos marchés nous avons des porteurs surtout pendant la période des vacances ça c'est pour contribuer eux même à la préparation des rentrées scolaires dans le but d'alléger la tâche à leurs parents. Comme le témoigne cette grand-mère dans ce verbatim

« Mes petits fils m'aident beaucoup car ils se débrouillent tous pour qu'on puisse se maintenir au quotidien quand chacun rentre on fait une petite collecte chacun donne ce qu'il peut on mélange et on voit comment gérer notre maison et les problèmes qui y sont surtout les plus élémentaires. »²⁰¹

²⁰¹ MENGUE Henriette, M. L., interviewé le 8 Septembre 2023.

N'achevons pas la rubrique sans toutefois faire allusion à ce graphique de terrain qui nous montre que la plupart des familles de cet arrondissement sont célibataires avec un pourcentage de 32,6% ce qui implique qu'en toute évidence, les familles sont monoparentales et doivent gérer seul leurs enfants même si dans certains rare cas, ils peuvent recevoir l'aide de l'autre parent qui n'habite pas avec eux. Cette situation est donc motivante du soutien des enfants à leurs parents surtout quand ceux-ci sont en âge de le faire et surtout conscient de la situation à laquelle elles font face ; leur soutien est indispensable pour joindre les deux bouts.

Toute fois ce même graphique présente aussi cette catégorie de famille ; celle vivant en union libre avec un pourcentage non négligeable de 24,3%. Union libre rime très souvent dans ces cas de figures avec la non obligation pour l'un ou l'autre des conjoints surtout quand ce dernier n'a pas d'enfant biologique dans la maison ; il ne se sent vraiment pas impliqué pour l'épanouissement de ladite famille. Par ricochet, le parent ayant des enfants est obligé de souder les coudes avec ses enfants qui l'aideront d'une manière ou d'une autre à gérer certains de leurs besoins fondamentaux.

II. TONTINES ET EPARGNES

1. La tontine

Tontines selon le Robert est une association de personnes qui mettent de l'argent en commun pour jouir d'une rente viagère reportable sur les survivants. En français d'Afrique c'est une association de personnes cotisant à une caisse commune donc le montant est remis à tour de rôle à chacune d'elle. Concrètement, les membres de la tontine et de la banque agissent, non seulement pour le compte du bien collectif, à savoir la collecte de l'argent qu'ils versent ou non à la banque, mais leurs efforts de cotisations doivent aussi être pris en compte comme actes individuels. Le verbatim ci-après dans lequel une mère commerçante atteste que : « *mon épargne me permet de régler presque tous ce qui concerne la scolarisation de mes deux enfants, sans elle je ne sais vraiment pas comment je m'en sortirai.* »²⁰² La légitimation des banques ou de la sociabilité en question : Jeu des acteurs. Plusieurs auteurs ont permis d'analyser le fonctionnement des associations informelles d'épargne et ce, dans une perspective microsociologique pour soulever les aspects latents que possède l'adhésion solidaire des membres à des objectifs communs. La logique de calcul et le jeu de l'acteur en contexte de

²⁰² MISSONGUI Bernadette, interviewé le 9 Septembre 2023.

fragilisation de la sociabilité. La théorie des jeux de Mancur Olson²⁰³ nous permet d'entrer au cœur du fonctionnement de la tontine pour voir comment les individus s'organisent pour réaliser leurs objectifs communs. Si les tenants du courant déterministe posent que les individus agissent uniquement pour le compte de l'ensemble des membres, Mancur Olson postule au contraire que les acteurs agissent de manière rationnelle. Cet auteur introduit à travers sa perspective individualiste une théorie de l'action collective reposant sur deux postulats : l'un regroupé sous le nom de taxinomie de groupe, stipule qu'à mesure que les groupes sont grands, l'intérêt collectif des membres diminue. Certains individus insérés dans ces vastes groupes ont souvent tendance à soustraire leur participation au bien commun. On dira de ceux-là qu'ils sont des passagers clandestins au sens Olosonien. Autrement dit, les petits groupes sont seuls susceptibles de favoriser une propension à l'intérêt collectif parce-que caractérisés par des conduites instinctives. On pourrait assimiler, dans le cadre de notre analyse, ces grands groupes aux banques. Fondé sur les liens symboliques ou sociaux, il est par conséquent plus aisé de travailler pour le bien collectif au sein des petites unités à l'instar des tontines. Puis l'autre se réfère aux grands groupes comme les banques induisant le développement des stratégies des acteurs sous la forme d'intérêt individuel et personnel (ou acte individuel pour le bien du groupe au sens Olsonien). A la base cependant, pour Mancur Olson, toute action collective a un coût pour l'individu (engagement, prise de risque, perte de temps, argent investi.) et des bénéfices ou avantages obtenus par l'action collective (protection sociale, augmentation de salaire, emploi.). Seulement, en prenant appui sur les deux piliers fondamentaux de Mancur Olson, l'on doit tenir compte du paradoxe selon lequel toute action, même fondée sur la participation à l'action commune de l'ensemble des membres, ne doit exclure que ceux qui agissent aussi et surtout selon une logique de calcul. Ceci revient à dire que chaque individu agit en fonction des avantages relatifs que lui offre une alternative, autrement dit, il fait une analyse du coût des avantages (utilité) et n'entreprend une action que si l'utilité qu'il en tirerait est supérieure à son coût. Ces derniers actes devant cacher d'autres intérêts, propres à chaque membre pris individuellement. Cette mise en perspective des caractéristiques des acteurs, selon qu'on se situe dans la banque ou dans une tontine, ne manque pas de mettre en avant la question des changements introduits aujourd'hui par l'épargne des associations informelles dans les banques. La théorie du choix rationnel mais aussi celle des changements sociaux développés sous la houlette de Raymond Boudon apporte davantage d'indices sur les enjeux des transactions et/ou des relations entre établissements d'épargne traditionnels et modernes. La

²⁰³ MANCUR, O., « Logique de l'action collective » 1965 Paris PUF, p.185.

réalité est une chose évidente lors d'un entretien de groupe, plusieurs étaient sceptiques sur l'idée de mettre en banque leurs argent « *les micros finances qui ferment du jour au lendemain là humm vraiment nous on fait les tontines entre nous c'est encore mieux pour arrêter de pleurer comme par le passé.* »²⁰⁴

On ne cesse de voir l'activité des banques proliférer au Cameroun à travers les techniques de marketing mises en place par les banques ou établissements de micro finances.

Un personnel est déployé sur le terrain (appelés commerciaux ou équipes de collecte) à l'affût d'une clientèle issue de l'économie informelle qui viendrait générer des intérêts pour ses établissements. Non seulement ses structures s'implantent près de leurs activités en particulier le marché et le carrefour des villes du Cameroun, mais celles-ci forment de plus en plus des avenues laissant aux consommateurs une multitude de possibilités d'épargne selon la possibilité d'épargne de chaque groupe. S'il est vrai que la tontine traditionnelle s'est développée sur des modes de confiance laissant le soin à un individu d'assurer seul l'épargne collective, des changements importants sont notoires. Car, il s'agit aussi, et souvent, d'un membre issu d'une tontine traditionnelle qui intègre un établissement financier, il est influencé par leur mode de fonctionnement qu'il ne manque pas de présenter à la tontine dont il est pourtant toujours membre.

De l'informel, l'association rotative d'épargne traditionnelle peut passer au formel et avoir des incidences conflictuelles, comparativement à l'organisation ou le fonctionnement de ces banques traditionnelles. Ceci est souvent inhérent à la culture et, par ricochet à la perception d'entités ou de personnes par rapport à leur mode d'organisation sur la durée. En effet, deux identités s'affrontent aujourd'hui : les banques et les tontines. Se pose alors la question de la comparaison entre ces deux entités. Au regard de la vitalité des tontines face aux banques (ces dernières ne manquant pas de récupérer leur déclin), la mort des tontines n'est pas envisagée pour si tôt.

C'est que le changement social étant défini par les préférences ou valeurs qui assurent à la société une certaine plasticité, pour affronter sans risque de disparition, les chocs imprévus, les tontines décideront de se soustraire ou non aux établissements formels qu'après avoir passé en revue leur système de croyance, leur soubassement socioculturel. Pour ce faire, il faudrait qu'ils aient de bonnes raisons d'agir sous le rapport des avantages comparatifs, pour choisir

²⁰⁴ MANGA Calixte, interviewé le 9 Juillet 2023.

entre un système d'interaction interdépendant (celui des banques fondées sur le marché), et un système fonctionnel) qui tient compte des effets de la mondialisation.

En conclusion, au Cameroun, c'est davantage la culture bamiléké qui fait sienne l'appartenance « *obligatoire* » à un regroupement. Soulignons que les tontines se trouvent également en Asie, mais aussi en Europe, sous la forme de regroupement immigrant de culture africaine. Certains auteurs affirment que les associations rotatives d'épargne et de crédit, existent depuis 1275 au Japon. L'hypothèse qui paraît la plus vraie semblable à leurs yeux est que les tontines de crédit, qui étaient en réalité des sociétés d'entraide, doivent leur origine à l'influence bouddhique et au rôle joué par les monastères. Au Cameroun, c'est surtout dans la culture bamiléké que la perception et l'importance de la tontine est prépondérante, plus connue en langue vernaculaire « *tchou'ah* ». Et, dans la mesure où la tontine y occupe une place de choix, nous examinerons sa dimension sociale, culturelle et économique. Selon qu'on se situe dans une culture ou une autre. Nombreux sont ceux qui font de l'amalgame par rapport aux associations de toutes sortes et à leur connaissance relative à la tontine.

Plusieurs se retrouvent en milieu associatif, parce que pour eux, « *pas d'intérêt, pas d'action* ». ²⁰⁵ La tontine quant à elle, veut être plus qu'un mouvement associatif. La tontine peut même constituer une opération au sein d'une association et, dans cette perspective, c'est elle qui donne vie au groupe.

L'attachement à ce principe traditionnel est un symbole de cohésion et d'harmonie.

2. L'épargne

L'épargne ici correspond à la partie de revenu qui n'est pas consommée. Selon le dictionnaire Larousse : l'épargne est une « *fraction du revenu individuel ou national qui n'est pas affecté à la consommation* » ²⁰⁶. Au niveau d'une économie dans son ensemble, l'épargne peut être le fait des ménages, mais aussi des entreprises privées ou publiques.

C'est une action volontaire en vue de réaliser des projets futurs. En fonction de la date de réalisation souhaitée de votre projet, vous pourrez placer votre épargne de différentes manières.

²⁰⁵ AFIAB AFIAB, interviewé le 9 Juillet 2023.

²⁰⁶ Dictionnaire Larousse (1999).

Il existe trois grandes motivations d'épargne : mettre de l'argent de côté pour constituer une réserve en cas de coup dur ; (accident, problème de santé, scolarisation, perte d'emploi ou de son activité de rendement, c'est ce qu'on appelle le motif de précaution.

Mettre de l'argent de côté pour réaliser un projet, pour pouvoir effectuer à terme sans trop s'endetter un achat impossible à réaliser avec son revenu courant (équipement du logement, vacances, achat de voiture, achat d'un logement, d'un terrain, ou lancement des travaux de construction.

Epargner pour constituer ou transmettre un capital ou une rente (épargne retraite, transmettre un patrimoine, aider les enfants...)

L'épargne sert non seulement à parer à des imprévus mais également à réaliser vos projets tels qu'un achat important, à chaque projet ou problème peut correspondre des solutions d'épargne différentes.

L'épargne est de l'argent que l'on ne dépense pas immédiatement mais que l'on garde pour une utilisation future. Une épargne de précaution est nécessaire pour parer un coup dur tel qu'une panne d'un équipement électroménager ou d'un véhicule. Mais elle permet surtout de préparer des projets à court terme comme, à moyen terme, ou à long terme.

Le but de l'épargne est de mettre l'argent de côté pour réaliser un projet, pour pouvoir effectuer, à terme et sans trop s'endetter, un achat impossible à réaliser avec son revenu courant (équipement du logement, vacances, achat de voiture, achat d'un logement, d'un terrain, construction d'un logement, scolarisation...) les trois types d'épargnes sont : le livret, les plans, et comptes d'épargnes.

Les épargnes dans cette localité donc le principal emploi est le commerce, l'épargne s'avère donc comme le moyen le plus adapter pour eux afin de faire les économies car le revenu quotidien est presque minable or, ce n'est pas pour autant que ces populations n'ont pas de projets. Il faut bien réaliser ses projets c'est pour ça que chacun doit mettre un peu d'argent de côté en se fixant d'atteindre un certain quota pour une réalisation x. Et le processus reprend à la fin de la réalisation ensuite on se lance pour le second projet ainsi de suite et au bout d'une année certains chef de familles ayant procédés ainsi se voient dans un avancement de leur planification annuelle ceux qui les encouragent à perpétuer le cycle d'épargne chaque année. Le plus émouvant dans tout cela est le montant d'épargne il n'est fixé que par toi et toi seul une

large liberté de ses mouvements et de ses propres finances. Ce qui permet à chacun de voir comment il peut revoir soit en baisse, soit en hausse le montant qu'il met dans sa caisse d'épargne quotidienne ou mensuelle. L'assurance et la fiabilité réside dans le control personnel de ses finances différentes de l'épargne où tu es contraint de placer ton argent entre les mains d'une autre personne sous la seule base de la confiance pire encore au moment où les micro finances ont pris une autre tournure de fermeture précoce et sans préavis aux épargnants emportant avec eux dans leurs cimetières leurs butins.

3. Demande de moratoires

Du latin *moratorius*, qui retarde, dilatoire, dérivé de *morari*, s'arrêter, retarder. En droit, un moratoire est un délai qui suspend volontairement la réalisation de certaines obligations.

Un moratoire c'est un délai accordé par le législateur à une catégorie de débiteurs dont le paiement des dettes est impossible ou difficile par suite des circonstances (guerre, crise économique, etc...

Ici, la demande de moratoire intervient dans le cadre de la difficulté à respecter les délais d'échéance préalable de paiement de la pension des enfants à cause de la situation de manque d'emplois, d'emplois stables, ou même encore du nombre de charge importante à couvrir, la vie chère n'est pas en reste dans le chapelet de difficultés auxquels les chefs de familles en situation de pauvreté font face dans cette localité de Yaoundé III. De ce fait, on se dit toujours d'après nos items que : « *je vais payer la tranche de pension là après, la semaine prochaine* », non finalement on se retrouve dans une situation où la date initiale de paiement est passée et on a même déjà mis l'enfant dehors. Dans ce cas, pour que l'enfant ne perde pas davantage les cours tu te trouves avec pour seule solution celle de demander l'octroi d'un moratoire dans son établissement scolaire. La tranche d'âge des chefs de ménage étant variante entre (36-40ans) et majoritairement célibataire permet de comprendre que le chef de ménage de ladite famille est vraisemblablement le seul à gérer toutes les charges. En ces propos un jeune chef de ménage répondait : « *ma sœur, tu penses vraiment que j'ai quelqu'un d'autres dans cette maison qui rapporte un gain quelconque ici ? Quand je suis fauché, c'est un grand dommage toute la maison est paralysée. Donc quand je suis coincé pour les problèmes de pension des enfants je cours prendre le moratoire je n'attends même pas qu'on mette l'enfant*

dehors. »²⁰⁷ Les conditions d'existence n'étant pas toujours évidentes pour les personnes en situation de pauvreté.

Un cumul de privations l'approche de la pauvreté en termes de conditions de vie est aussi appelée « *pauvreté en conditions d'existence*²⁰⁸ », d'après Mathilde Clément. Cette approche considère comme pauvres les individus et les ménages qui cumulent plusieurs privations par rapport à ce que Jean-Michel Charbonnel appelle « *un bien-être estimé standard dans [une] société considérée*²⁰⁹ », c'est-à-dire par rapport à ce que la majorité des foyers d'un pays donné détient. Pour compter le nombre d'individus et de ménages pauvres grâce à cette approche, les instituts de statistique utilisent un éventail d'indicateurs de privations. Comme l'indiquent Jérôme Accardo et Thibaut de Saint Pol, « *au-delà d'un certain nombre de privations, le ménage est dit pauvre en conditions de vie* »²¹⁰. Cette mesure de la pauvreté renvoie donc à un cumul de désavantages dans différents domaines. Le sociologue anglais Peter Townsend a été l'un des premiers à élaborer le concept « *de privation* »²¹¹, c'est-à-dire appréhender la pauvreté à partir d'un ensemble d'indicateurs de privations. Par la suite, différents chercheurs se sont inspirés de ses travaux pour construire des indicateurs de pauvreté en termes de conditions de vie. Pour cela, comme le précisent Françoise Euvrard et Alain Prélis, ils se sont appuyés sur « *une série d'articles [...] de 'nécessités'* »²¹², c'est-à-dire sur une liste de biens et de services dont il est « *normal* » de disposer dans une société donnée. Ces items ont été classés en différentes catégories, soit l'alimentation, les conditions de logement, la santé, l'éducation ou les loisirs. Cette liste d'indicateurs a permis d'estimer le revenu en-dessous duquel une personne a des difficultés à accéder aux modes de vie et aux activités que les auteurs qualifient d'« *ordinaires* »²¹³. Progressivement, l'approche de la pauvreté en termes de conditions de vie a donc été affinée, puisque des indicateurs non monétaires et subjectifs ont été intégrés à la réflexion. À la fin des années 1990, en France, Stéfan Lollivier et Daniel Verger ont fait de même en définissant vingt-cinq items relatifs à la pauvreté en conditions d'existence.

²⁰⁷ **OLO Cyril**, interviewé le 28 Juillet 2023.

²⁰⁸ **CLEMENT, M.**, « Mieux comprendre les facteurs de risque de pauvreté en conditions de vie en contrôlant les caractéristiques inobservées fixes », *Économie et statistique*, n° 469-470, 2014, pp. 37-59.

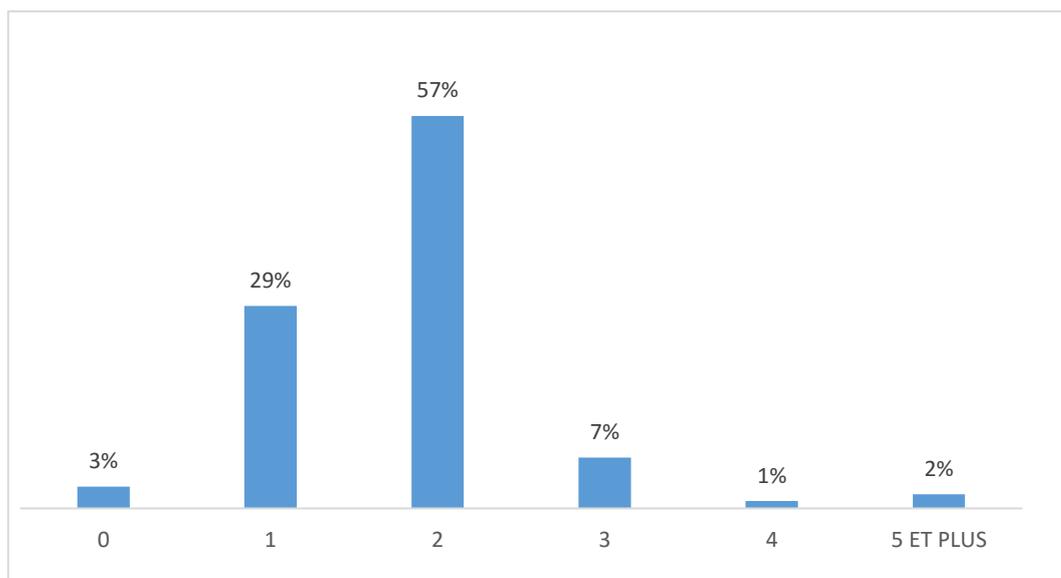
²⁰⁹ **CHARBONNEL, J.**, « Point de repère. Définir et mesurer la pauvreté : un exercice délicat », *Art.cit.*, p. 12.

²¹⁰ **ACCARDO, J., & De Saint Pol. T.**, « Qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en Europe ? L'analyse du consensus sur les privations », *Économie et statistique*, n°421, 2009, pp. 3-27.

²¹¹ **TOWNSEND, P.**, « Poverty in the United Kingdom: à Survey of house hold resources and standards of living ». London, 1979, p.282.

²¹² **EUVRARD, F., & prélis, A.**, « La lutte contre la pauvreté dans la construction européenne », *Recherches et Prévisions*, n° 38, décembre 1994, pp. 113-124.

²¹³ *Ibid.* pp. 118, 158.

Figure 6 : Nombre d'actifs dans le ménage

Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

III. LE RECOURS AUX EMPRUNTS ET A LA SOLIDARITE MECANIQUE

1. Les emprunts

L'emprunt est un prêt d'une somme d'argent pour une durée et des conditions (garantie, intérêt) convenues d'avance.

Un emprunt s'effectue habituellement avec des garanties permettant au prêteur de réduire les risques inhérents à ce genre d'opération. Les garanties (en droit, on parle de sûretés) peuvent être la caution d'un tiers (qui accepte de substituer à l'emprunteur au cas où ce dernier serait défaillant), un gage (par exemple le dépôt de valeurs mobilières, de bijoux ou tout autre objet reconnu d'une valeur au moins équivalente au montant de la somme empruntée), un nantissement (sur un actif incorporel), une hypothèque (donnant au prêteur le droit de faire vendre judiciairement un bien immobilier en cas de défaillance de l'emprunteur), etc.

Un emprunt peut être bancaire ou non. La loi, cependant, régleme l'activité de prêt et réserve, sauf exception, le droit d'en accorder à des organismes qui disposent d'un statut particulier d'établissement financier. Ainsi une société n'a pas le droit d'emprunter à des particuliers, sauf si ces derniers sont associés de la société en question.

Avec la notion de revenu permanente de Milton Friedman et la référence au taux d'intérêt qu'avait déjà introduite Irving Fisher, la théorie microéconomique des comportements

d'épargne-consommation des ménages repose certes sur les bases solides. Mais le modèle d'allocation inter temporelle de la consommation qui y correspond au demeurant très sommaire ne peut servir ni à l'analyse conjoncturelle, ni à la prévision de la consommation ou de l'investissement logement.

Pour ce faire, le passage à la macro économétrie est indispensable et le moins que l'on puisse dire est qu'ici, la démarche est plus qu'hésitante. Au cours du demi-siècle passé, plusieurs dizaines de facteurs susceptibles de jouer un rôle dans la fonction macroéconomique de consommation des ménages ont tour à tour été introduits : ils sont, on le sait, non seulement économiques et financiers, mais aussi démographiques, sociologiques, psychologiques, philosophiques et religieux. Parmi ces facteurs, le rôle du crédit n'a cependant été qu'un aperçu, au travers du taux d'intérêts. Certes, le contraire de liquidité, clairement mentionnée par Fisher et reprise par Friedman et Modigliani, montre que bien que le crédit joue un rôle dans les comportements d'épargne-consommation, mais, au niveau macroéconomique, ce rôle n'a été montré que tardivement. Il a en effet fallu attendre les années 1990 pour apparaitre des travaux faisant clairement ressortir l'influence négative du développement du crédit sur le montant du flux d'épargne.

Plus récemment, à l'association de la crise que nous connaissons depuis six ans, Carroll et al. ont montré que : « *à partir de l'estimation d'un modèle structurel, que la plus grande partie de la baisse du taux d'épargne des ménages* ». ²¹⁴

L'approche subjective de la pauvreté compte le nombre d'individus et de ménages pauvres en partant de la manière dont ils se définissent et se perçoivent, c'est-à-dire à partir de la perception qu'ils ont de leur situation économique et de leur niveau de consommation ²¹⁵. Avec cette approche, sont considérés comme pauvres les individus et les ménages qui se déclarent comme tel et qui disent éprouver des difficultés à équilibrer leur budget. Selon Jean-Michel Charbonnel, l'approche subjective de la pauvreté permet donc aux chercheurs de « *cerner la perception qu'ont les ménages de leur aisance matérielle et/ou psychologique, ainsi que la plus ou moins grande facilité avec laquelle ils font face à leurs dépenses de consommation* » ²¹⁶. Néanmoins, d'après Elena Lasida, Kévin Minkieba Lompo et Jean-Luc

²¹⁴ CARROLL, A., B., et al., « Encyclopedia of Corporate Social Responsibility », Springer, Berlin, Heidelberg, 2012, p.188.

²¹⁵ LOLLIVIER, S., et VERGER, D., « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », Art.cit., p. 123.

²¹⁶ CHARBONNEL, J., « Point de repère. Définir et mesurer la pauvreté : un exercice délicat », Art.cit., p. 13.

Dubois, la pauvreté perçue par les personnes varie en fonction du contexte économique du pays dans lequel elles vivent et du niveau des inégalités présentes dans ce pays²¹⁷. Les auteurs expliquent en effet qu'en contexte de crise économique un nombre plus élevé de personnes s'estiment pauvres et que la pauvreté subjective s'accroît au fur et à mesure que les inégalités augmentent dans un pays. De son côté, Serge Paugam indique que « *la mesure de la pauvreté subjective est « trop sensible à la formulation des questions* »²¹⁸, c'est-à-dire qu'elle varie en fonction de la manière dont les individus comprennent les questions qui leur sont posées et les expressions (« être à l'aise », « réussir à joindre les deux bouts ») qu'elles contiennent. Enfin, la perception qu'ont les individus et les ménages de leur propre situation économique n'est pas sans rapport avec leur situation et expériences passées et les habitudes de consommation prises au cours du temps²¹⁹. Michel, « *Point de repère. Définir et mesurer la pauvreté : un exercice délicat* ». Ainsi, il n'existe pas de définition unique de la pauvreté. On peut compter le nombre d'individus et de ménages pauvres à l'aide de quatre approches différentes qui sont complémentaires. Cette approche permet de se distinguer des autres et de savoir à quel recours, quel stratégie utiliser pour s'en sortir ; pris comme tel les réseaux sont formés et les solidarités sont mises en places permettant que lorsqu'on se sent coincé on se rabat sur sa sphère sociale face à ses pairs et ces derniers selon le cas présenter apportent le soutien qu'ils peuvent afin qu'ils soient soulagés soit en aide, soit en emprunt.

Un ou des réseaux solidaires sont mis en place pour faciliter la vie en société au sein d'un groupe humain.

2. La solidarité mécanique

La solidarité mécanique est un concept introduit par le sociologue français Emile Durkheim dans son ouvrage, « *De la division du travail social* ». Cette forme de solidarité lui sert à décrire les liens sociaux dans les sociétés traditionnelles, « *archaïques* », ayant des activités de production peu différenciées, sur le plan de l'organisation du travail, c'est-à-dire avec une faible division du travail²²⁰.

²¹⁷ LASIDA, E., et MINKIEBA, L., « La pauvreté : une approche socio-économique. Entretien avec Jean-Luc DUBOIS », *Transversalités*, n° 111, 2009/3, pp. 35-47.

²¹⁸ PAUGAM, S., « Les formes élémentaires de la pauvreté », *Op.cit.*, p. 4.

²¹⁹ LOISY, C., « Pauvreté, Précarité, exclusion. Définitions et concepts », *Art.cit.*, p.16.

²²⁰ DURKHEIM, E., *De la division du travail*, Paris, Seuil, 1893, p.33.

Les membres de ces sociétés se rassemblent, ont les fonctions sociales proches, des valeurs communes fortes et une conscience collective élevée. La solidarité sociale est qualifiée de mécanique car elle fonctionne de manière automatique. Elle résulte de la proximité et des liens de similitude des individus qui vivent en communauté, ou le groupe social (famille, travail) joue un rôle très important.

Les croyances, les valeurs, les valeurs, les comportements imprégnés d'interdits religieux et les modes de pensées sont identiques. Les aspirations individuelles sont peu prises en compte et demeurent faibles. Le maintien de la cohésion sociale fait qu'aucun écart à la norme de la communauté n'est toléré.

Cette notion s'oppose à la solidarité organique que l'on rencontre dans les sociétés dites modernes, fondées sur la division du travail social.

La solidarité étant une obligation à l'intérieur d'un groupe social défini. Ces groupes sont à l'origine fondés sur un lien de sang ou de parenté (famille, clans, tribus) ; ou d'affiliation (amis, compatriotes, collègues, membre d'une amicale, d'une confrérie, d'une commune, d'une nation.) la première des solidarités est la défense contre des agressions ou des oppressions), ou la vengeance, ensuite vient l'aliment ou le secours, enfin l'entraide et la coopération.

C'est aussi l'obligation de faire en commun, d'agir dans l'intérêt général du groupe. Elle existe toujours dans le droit positif entre ascendants, descendants et entre conjoints.

C'est dans cette optique que les populations l'arrondissement de Yaoundé troisième au sein de leur famille respective vivent une solidarité mécanique selon leur lien d'appartenance soit à une famille restreinte, un clan, une communauté, etc... S'entraident mutuellement soit par des emprunts, des aides des soutiens des plus nantis au moins nantis. Des interventions au niveau relationnel comme le témoigne des récits de vie de terrain genre : *« ma fille ce n'est pas facile quand il faut trouver des établissements scolaires nous n'avons pas d'argent pour payer les places surtout quand les enfants entre en 6^e et qu'ils ont ratés les concours d'entrée au lycée obligé de voir les gens qui ont des relations à la mairie pour qu'ils acceptent prendre les dossiers de nos enfants et déposer dans les établissements en tant que orphelin pour qu'ils puissent être retenus et là on se battra pour le reste étant donné que le plus dur est déjà fait. »*²²¹

²²¹ HAMAHA DJI Léontine, interviewé le 9 Septembre.

D'autres par contre font recours à une parenté qu'il estime capable de leur apporter du soutien pour leur enfant et lui pose le problème afin que ces derniers prennent l'enfant en cohabitation comme le témoigne ce verbatim : Je cite

*« J'ai dû appeler la femme de mon petit frère qui n'a que de petits enfants pour le moment à nous aider à garder notre fille qui est en classe de troisième et comme ça elle aussi pourra les aider avec les tâches de leurs enfants en bas âges ; même si ce n'est que partiellement parce que la famille c'est ça la famille on doit s'entraider les uns les autres ».*²²²

De ce qui précède, il s'observe que les familles en contexte de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé III procèdent à des emprunts auprès de leurs connaissances soit en famille biologique, soit en famille religieuse, ou associative. Comme le témoigne nos verbatim *« grâce à ma présidente de réunion, j'ai le privilège d'avoir des prêts d'argent. Parce que ma fille je te dis que maintenant il n'est plus possible que quelqu'un te prête de l'argent même s'il possède il te dit carrément qu'il n'a pas »*. D'autres par contre témoignent que des relations de bon voisinage pour en croire à la réelle solidarité mécanique de Durkheim, ils disent : *« grâce aux relations et au lien que nous avons tissées ici, on peut s'entraider si quelqu'un a un problème, on se bat pour lui venir en aide et après il nous rembourse un peu un peu parce que nous sommes conscients que c'est difficile de s'en sortir malgré les efforts des uns et des autres ».*²²³

Contexte de l'entraide familiale Attias-Donfut a montré que les solidarités publiques et les solidarités privées ne sont pas substituables mais complémentaires, et que la réduction ou l'absence totale de l'une des deux solidarités est très préjudiciable à l'ensemble du système des solidarités dans une société donnée ; en d'autres termes, cela voudrait dire que les solidarités privées ou familiales seraient plus efficaces lorsque les solidarités publiques existent et fonctionnent bien. Les solidarités publiques étant des aides ou des services plus ou moins formelles provenant principalement de l'État, sont inscrites dans diverses politiques : les politiques familiales (les crèches, les allocations familiales, les campagnes de vaccinations ...) ; les politiques de santé (l'assurance-maladie, ...) et les politiques sociales (l'assurance-chômage, les régimes des pensions de retraite.). Si en Afrique subsaharienne, face aux politiques familiales, les membres d'une population semblent tous égaux, les politiques de protection sociale à travers les régimes de pensions de retraite et les politiques de santé

²²² MANGA Calixte, interviewé le 29 août 2023.

²²³ OWONA Luc, interviewé le 20 Juillet 2023.

(l'assurance-maladie) sont plutôt sélectives, car seulement une infime frange de la population y a droit (les travailleurs du secteur formel). Donc la majeure partie de la population est obligée de se retourner vers l'entraide familiale pour s'assurer des risques de maladie ou des éventuels accidents de la vie. En ce qui concerne les solidarités familiales, qui sont des aides ou des services non formels, provenant soit du réseau familial, soit du voisinage, soit des collègues de travail, elles s'expriment généralement à travers des transferts financiers, ou bien des services tels que l'hébergement, la garde d'enfants, le soutien scolaire, etc. D'après, les principaux changements économiques, démographiques et sociaux sont effectivement intervenus en Afrique subsaharienne après les indépendances, quoique certains signes apparaissent déjà à la veille de celles-ci²²⁴. En supposant que les transformations observées en Afrique de l'ouest l'ont aussi été en Afrique centrale, nous pensons que la société camerounaise, comme toute autre société d'Afrique subsaharienne fraîchement indépendante, était encore fortement « *traditionnelle* » pendant les premières années ayant suivis l'indépendance. L'urbanisation étant quasiment inexistante, la principale activité économique était l'agriculture, encore peu développée, le pays était encore enclavé et organisé de manière traditionnelle. D'après l'anthropologue Lévi-Strauss la société « *traditionnelle* » en général et particulièrement en Afrique subsaharienne est essentiellement fondée sur le lignage, sur le groupe social, où la famille élargie organise tout, y compris les unions au travers desquelles la fonction de reproduction est assurée²²⁵. Vimard à ce titre dit :

*« Dans la société traditionnelle, le mariage est, avant tout, un échange de femmes entre groupes sociaux et le contrôle matrimonial, opéré par les anciens des différents lignages, assure la stabilité de la reproduction sociale, autrement dit de l'organisation et de la reproduction démographique qui lui correspondent »*²²⁶.

La famille élargie, principale structure familiale présente dans la société « *traditionnelle* » est donc caractérisée par une très forte cohésion de ses membres, impulsée d'une part par l'entraide ou la solidarité familiale et d'autre part par un fort contrôle des anciens sur les jeunes. Donc, si cela ne dépendait que de l'avis des anciennes générations, elles feraient tout pour éviter la modernisation d'une telle société, afin de continuer à bénéficier de ses avantages. Des études sociodémographiques ont montré que l'entraide familiale, matérialisée par les transferts des biens et services entre membres d'un même lignage, profitait le plus aux anciennes générations,

²²⁴ VIMARD, P., « Transition démographique et familiale. Une relecture » (1993), p.12.

²²⁵ LEVIS, C., « Lévi-Strauss et l'anthropologie présentation de la discipline anthropologie » vidéo, 1968

²²⁶ VIMARD, P., Op. Cit.

qui justement avaient intérêt à promouvoir une forte fécondité. L'Afrique subsaharienne étant considérablement marquée par un manque de données statistiques, le Cameroun ne dérogera pas à la règle. Donc, des études et statistiques sur l'entraide familiale dans la société camerounaise avant 1976, année de la réalisation du tout premier recensement de la population, sont quasiment inexistantes. Mais les travaux de certains auteurs, semblent révéler que l'entraide familiale, valeur centrale dans une société « *traditionnelle* » comme celle du Cameroun au cours des premières années postindépendance, était fortement pratiquée. Ce qui a entraîné la déclaration selon laquelle il faudrait obligatoirement un affaiblissement du système d'entraide familiale en Afrique subsaharienne pour voir chuter la fécondité²²⁷. D'après Nouetagni une étude réalisée en 1978 par Vagliani et al, à partir des données du recensement de la population, a montré que les ménages étendus (familles élargies) étaient plus fréquents en milieu urbain qu'en milieu rural (44 % contre 33 %)²²⁸. À Kuepie de bien préciser que :

« Le fait que les ménages étendus soient majoritairement observés en milieu urbain ne signifie pas forcément que la pratique de l'entraide familiale (y compris l'hébergement des membres de la famille) y est plus forte qu'en milieu rural. Mais que si ce type de ménages est majoritairement présent en milieu urbain camerounais, c'est parce que ce milieu est favorable à ce phénomène, car c'est là qu'il est plus probable de rencontrer soit des individus en quête d'un premier emploi, soit des élèves ou étudiants ayant prioritairement besoin d'être hébergés²²⁹. »

Du fait de la rareté ou de l'inexistence au Cameroun de logements collectifs à bas coûts, tels que les internats pour élèves et étudiants ou des foyers pour jeunes travailleurs, l'hébergement ne peut être assuré que par les membres de la famille. Le développement économique, prôné et valorisé par le gouvernement, engendrant selon Vimard, plusieurs changements tels que le développement de l'agriculture commerciale, la monétarisation des rapports de production et des échanges de biens et services, la mobilité intense des populations, la croissance démographique et l'urbanisation rapides, la diffusion de la scolarisation, l'occidentalisation de la culture, a bouleversé les mentalités et le fonctionnement de la société camerounaise. A l'aube des années 1980, bien que les problèmes liés à l'accroissement effréné de la population semblent déjà inquiéter le gouvernement camerounais, la pratique de l'entraide familiale ne rencontrait pas encore de difficultés majeures pouvant sérieusement l'éprouver, le

²²⁷ LESTHAGE, R., « Croissance démographique, paysage politique et diversification culturelle dans la région des grands lacs : la variable démographique, indicateur et témoin de la diffusion des plantes américaines entre histoires centrale et périphériques », 1989, p.63.

²²⁸ NOUATEGNI, citant, VAGLIANI, W. I., & al. « Les familles aujourd'hui », 1978, p.189.

²²⁹ KUEPIE, M., « L'accès à la responsabilité familiale à Yaoundé » thèse (2002)

pays étant encore dans sa période de prospérité économique. Même en 1987, deux ans après que le pays soit officiellement entré en récession économique, la pratique de l'entraide familiale était toujours importante en milieu urbain, comme le montre une étude de Wakam, faite à partir des données du second recensement de la population, réalisé onze ans après le premier, c'est-à-dire en 1987. D'après cet auteur, la proportion des ménages étendus en 1987 reste toujours élevée, atteignant même 51 % dans les villes secondaires et 61 % à Yaoundé, la capitale politique du pays²³⁰. Cela laisse à penser que les effets de la crise économique n'ont pas aussitôt affecté l'entraide familiale au Cameroun. Il se pourrait donc que l'affaiblissement de l'entraide familiale au sein de la société camerounaise ait pu effectivement se ressentir avec acuité pendant le second quinquennat de la période de crise économique, c'est-à-dire entre 1990 et 1994. L'étude menée par Akam Evina et Ngoy Kishimba à partir des données de l'enquête sociodémographique sur la crise économique à Edéa, réalisée en 1994 par la 18ème promotion de l'Institut de Formation et de Recherches démographiques (IFORD) semble le confirmer. Puisque d'après ces deux auteurs, l'entraide familiale aurait régressé suite aux effets de la crise économique, à en croire la perception des répondants²³¹. Car près de deux enquêtés sur trois (65 %) ont estimé que l'entraide familiale avait diminué, alors que respectivement 17 % et 18 % des enquêtés l'ont trouvé renforcé et inchangé. Parmi les 7 % des répondants ayant dit être prêts à continuer à pratiquer l'entraide familiale, 69 % le feraient au travers de l'hébergement, 60 % par des transferts financiers et enfin 14 % par un emploi. L'observation de l'évolution de la taille des ménages à l'échelle nationale, dans une certaine mesure, peut aussi informer en partie sur l'évolution de l'entraide familiale, notamment sur l'hébergement (confiage). Nous évoquerons le fait que, selon la première enquête camerounaise auprès des ménages de 1996 (nouvelle appellation de l'enquête budget consommation au Cameroun), la taille des ménages à l'échelle nationale aurait diminué entre 1984 et 1996, allant alors de 6 membres en 1984 (EBC-84), à 5,6 membres en 1996. Le même rapport précise que sur la même période, le milieu rural a justement vu sa taille de ménage augmenter, passant alors de 5,6 membres en 1984 à 6,3 en 1996. Cette hausse de la taille des ménages en milieu rural peut s'interpréter de trois manières. Soit, elle est due à la fécondité, qui reste à des niveaux élevés dans ce milieu, soit elle est due au retour au village en masse des personnes ayant émigrées pour des raisons professionnelles ou scolaires, comme l'a constaté GUBRY, et qu'il a qualifié de stratégie face

²³⁰ WAKAM, J., « structures démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun » (1987) art p.186.

²³¹ AKAM, E., & NGYKISHIMBA, N., « Crises, pauvreté et changements démographique dans les pays du Sud », 1998, éd. ESTEM, Paris, p.163.

à la crise, ou alors conjointement des deux. Selon la même source, la pratique de l'entraide familiale se serait affaiblie en milieu rural, puisqu'un peu plus d'un ménage sur deux (54 %) aurait réduit son secours financier aux proches. En milieu urbain, et surtout dans les deux principales métropoles que sont Yaoundé et Douala, pouvant être considéré comme l'épicentre de la crise économique, c'est plutôt le phénomène inverse qui s'est produit. La même étude (ECAM1, 1996) révèle que la taille des ménages a diminué sur la même période, passant de 6,0 à 5,5 membres à Yaoundé, et de 6,0 à 5,4 membres à Douala. La nucléarisation de la famille s'est accentuée, car comme l'on a pu le constater à Yaoundé, la proportion des ménages nucléaires (y compris les ménages individuels) s'est accrue de près de dix points, passant de 39,8 % en 1984 à 49,3 % en 1996. La nucléarisation de la famille étant un signe annonciateur de la fragilité ou de l'affaiblissement de l'entraide familiale, cela est confirmé dans l'ensemble de la zone urbaine, où sept ménages sur dix (70 %) disent avoir réduit leurs secours aux proches²³². Le pays ayant retrouvé dès le quinquennat suivant le chemin de la croissance économique, où il a été constaté un recul de la pauvreté de 13 points entre 1996 et 2001 et de 0,3 points entre 2001 et 2007 (ECAM3, les retombées de cette croissance ont atténué dans un premier temps la virulence des effets de la crise économique. Par la suite les populations s'étant d'une part adaptée aux difficultés imposées par la crise économique grâce aux stratégies qu'elles ont développées face à celle-ci, et d'autre part ayant vu leurs conditions de vie améliorées par le regain de la croissance retrouvée, nous allons observer, grâce à l'ECAM3, la situation récente de l'entraide familiale au Cameroun. Nous allons la mesurer plus loin.

CONCLUSION

²³² AKAM, E., et NGYKISHIMBA, N., « Crises, pauvreté et changements démographique dans les pays du Sud », (1998), P. 166.

Il était question pour nous dans ce chapitre de mettre en relief les stratégies que les familles en situation de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé troisième mettent sur pied pour pallier aux problèmes de scolarisation de leurs enfants. De là, il en ressort que plusieurs stratégies leurs permettent de contourner cette difficulté et du fait de la bonne application de toutes ces stratégies, chaque famille en situation de pauvreté dans cet arrondissement, ne se plaint plus de sa situation mais se contente de la façon dont elle gère cette dernière. Les enfants ne sont pas en reste dans la contribution de la gestion des différentes difficultés auxquelles ils font face. Ces derniers parfois nous avons l'impression qu'ils sont de véritable coup de pouce de soulagement pour leurs géniteurs. Et ces familles se disent après toute cette entraide être à l'abri de la pauvreté. D'où cette affirmation à la question posée sur le terrain sentez-vous en situation de pauvreté ? « *Non ma fille on fait avec ce que Dieu nous donne il y'en a qui n'ont même pas le peu là nous avons en plus des hommes qui sont d'après tout la plus grande richesse chez nous* »²³³ C'est donc comprendre que les stratégies mises en place solutionnent assez bien les difficultés de ces familles.

²³³ **AYE Ernest**, interviewé le 13 septembre 2023.

**DEUXIEME PARTIE : LES STRATEGIES DE
PROMOTION DU BIEN-ÊTRE**

CHAPITRE III : OPTION ET ITINERAIRES THERAPEUTIQUES CHEZ LES FAMILLES PAUVRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE TROISIEME

Dans cette deuxième partie, nous présentons les options et itinéraires thérapeutiques chez les familles pauvres dans notre localité d'étude.

Hamel parlant du pluralisme médical le définit, comme une « *utilisation parallèle de plusieurs disciplines, sans nécessairement établir de rapport entre elles* ».

A l'ère de la globalisation des cultures, le pluralisme médical représente un objet de recherche d'actualité en anthropologie de la santé. Certaines mutations sociales semblent favoriser actuellement l'émergence de nouvelles formes d'organisation articulant, voire même polarisant, une pluralité de pratiques et de concepts reliés à la santé. Ce phénomène représente un défi. Pour l'anthropologue s'intéressant à l'articulation de savoirs relatifs à la santé, il doit innover pour en faire l'analyse. La notion de pluralisme thérapeutique se réfère à un processus de cohabitation et d'interactions entre plusieurs médecines et techniques de soins spécifiques au sein d'une même société²³⁴. De nos jours, le pluralisme thérapeutique est un phénomène sud comme dans le monde occidental, à l'évolution des mentalités et des pratiques, à l'accélération des liens d'intercession et d'interdépendance, à la progressive circulation planétaire des individus des savoirs, des pratiques, et des techniques d'ici et d'ailleurs. Ces injonctions redéfinissent l'offre et la demande de santé à l'échelle mondiale, les conditions de circulation des savoir-faire thérapeutiques et des systèmes médicaux et aussi celles des médicaments prescrits et consommés. Le pluralisme thérapeutique se construit par la création d'espaces de santé qui apparaissent avant tout comme le produit de combinaisons sociales et politiques, de conjoncture historique, de rencontre entre personnes et représentations, entre idéologies et idéaux. Les médecines et les thérapies s'y télescopent et s'y alimentent, elles se forment et se transforment les unes après les autres pour conduire finalement à des innovations, des systèmes ou des syncrétismes, témoins de leur vitalité incessamment renouvelée²³⁵. De nos jours, la

²³⁴ COHEN, P., et ROSSI, I., « Anthropologie et santé pluralisme thérapeutique en mouvement » 2011.

²³⁵ PORDIE, L., « The expression of religion in Tibetan medicine. Ideal conceptions, contemporary practices and political use », bulletins amades (en ligne) ,62/2005, mis en ligne en février 2009 consulté le 07 mai 2024. [URL://journals.Openedition.Org/amades/](http://journals.Openedition.Org/amades/) 168.

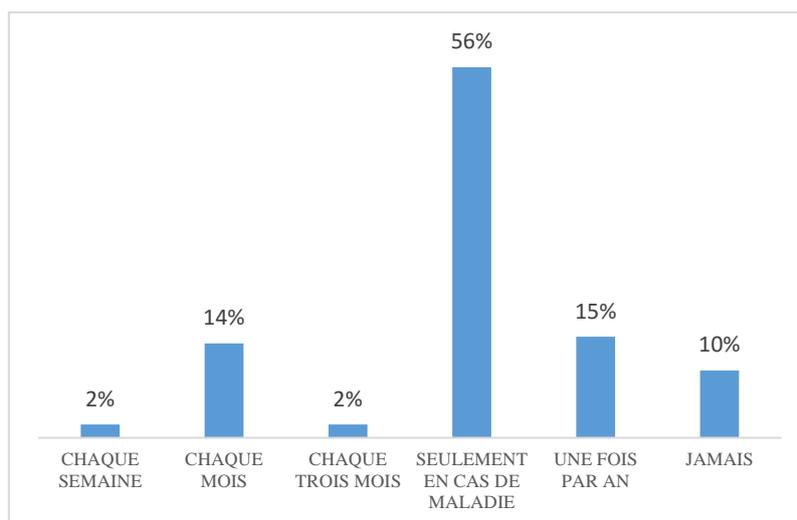
coexistence de différentes formes de soins, fort hétérogènes et complexes modifient le terme générique de santé, qui renvoie désormais à la présence de multiples systèmes nosographiques et étiologiques, de montées variées de diagnostics, de traitements et de pronostics propres à chaque contexte social et à son histoire. Le pluralisme thérapeutique se construit au sein du processus de mondialisation et l'alimente en retour.

Plus spécifiquement, le XXI^e siècle se déploie dans un contexte qui reconfigure les transformations héritées du XX^e siècle : l'émergence simultanée de diverses formes de globalisation ; notamment d'une culture de la mobilité, et de l'internationalisation des marchés économiques et financiers, de l'évolution numérique par l'émergence d'innovation de la technologie de l'information et de la communication participe à un processus qui entraîne des mutations culturelles inédites et fondamentales²³⁶. Chacune d'entre elle est à la fois spécifique et diversifiée et, en même temps, amarrée aux autres dans une relation d'influences et d'interdépendances réciproques. Les enjeux sont conséquents : reconfiguration des cadres de vie, des mérites et des emplois, des savoirs et des connaissances, des formations, et des moyens d'information, des liens sociaux et des rapports à soi et à son corps, des croyances, des manières de penser et d'habiter l'époque. Ce « *grand dérangement contemporain* », selon l'expression de Georges Balandier, « *marque le passage, la rupture, d'un passé défait à un présent où l'inédit s'étend, oui le devenir se produit dans la transformation continue sans achèvement identifiables* »²³⁷.

Figure 7 : Recours à une consultation médicale dans l'année

²³⁶ PORDIE, Op. Cit. p.169.

²³⁷ BALANDIER, G., « le grand dérangement », Paris, PUF, 2005 p. 32.



Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

La commune d'arrondissement de Yaoundé III est dotée d'un district de santé constitué de 6 aires de santé.

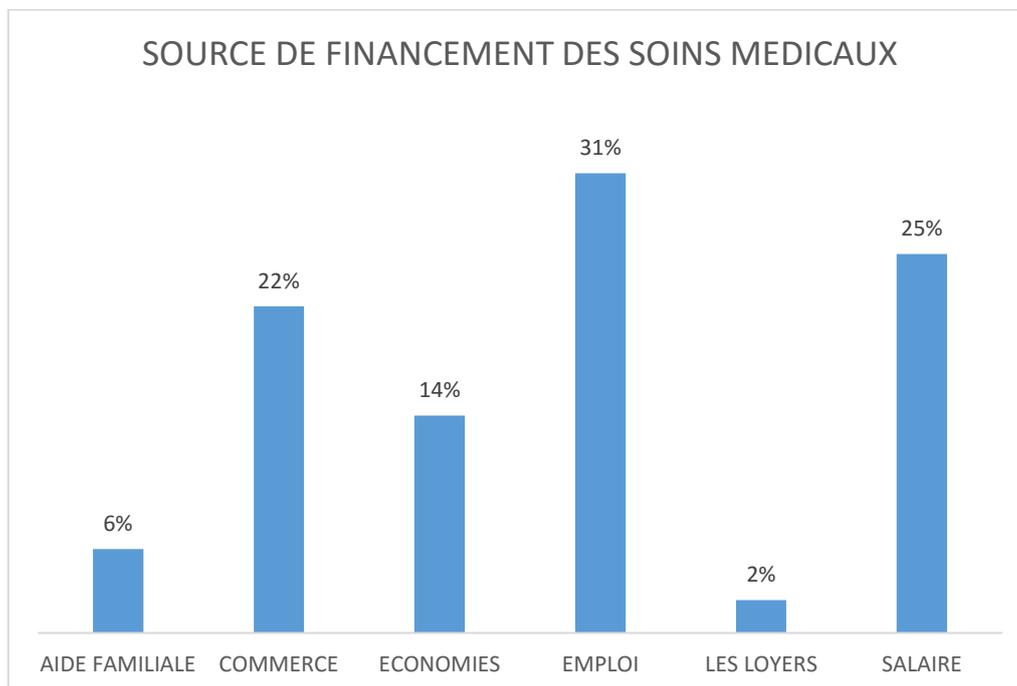
L'aire de santé d'Efoulan bénéficie d'un hôpital de district et de plusieurs autres formations sanitaires privés ; il existe d'autres formations sanitaires dans l'environnement immédiat des quartiers à Dakar, Mvolyé, Nsimyong, Ahala, Obobogo et bien d'autres.

Bien que toutes ses aires de santé soient disponibles, les populations n'ont pas toujours accès aux soins de santé de qualité à cause de l'accessibilité dû au coût des soins très élevés, incompatible à leurs avoirs en termes de finances. Cette situation entraîne donc une mise en œuvre du pluralisme médical. « *Nous n'avons pas accès aux soins dans les hôpitaux et quand nous sommes malades on préfère nous-même se soigner en achetant nos remèdes chez les vendeurs du bord de la route, parfois quand on a l'argent on achète plusieurs qualités on garde pour que si après quelqu'un souffre de maladie on cherche seulement ce qui peut le soigner* »²³⁸

²³⁸ AMOUGOU Perpétue, interviewé le 18 Août 2023.

I. AUTO-MEDICATION ET BOITES A PHARMACIES DE FORTUNE

Figure 8 : Les différentes sources de financement d'accès aux soins



Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

1. Auto Médication

Le conseil de l'ordre des médecins définit l'automédication comme étant : l'utilisation, hors prescription médicale, par des personnes pour elles –même ou pour leurs proches et de leur propre initiative, de médicaments considérés comme tels et ayant reçu l'autorisation de mise sur le marché avec la possibilité d'assistance et de conseils de la part des pharmaciens.

L'automédication c'est quand une personne prend l'initiative de prendre un ou plusieurs médicaments sans consulter un médecin au préalable. L'automédication consiste à acheter ou/et utiliser un médicament sans demander conseils ni au pharmacien, ni au médecin et sans prescription médicale. Dans certains cas, l'automédication concerne tout ce qu'on peut se prescrire en pharmacie sans ordonnance, comme l'utilisation d'un médicament anti- douleurs, mais aussi des compléments alimentaires, de l'homéopathie ou encore des huiles essentielles.

L'automédication est une pratique très répandue en France, notamment chez les étudiants. Par manque de moyens pour payer la consultation ou par soucis de médecin traitant disponible, les causes de l'automédication sont nombreuses. Les jeunes ont pour habitude de régler les « *petites maladies* » par eux-mêmes.

Cependant, s'auto médicamenter peut parfois représenter un danger pour votre santé si elle n'est pas guidée.

Il est courant de s'auto médicamenter ; en effet, avoir une petite armoire à pharmacie chez soi est fréquent. Et l'automédication peut soigner différentes pathologies comme les petites maladies bénignes (rhume, gorge irritée, toux) et/ou des douleurs modérées du quotidien (céphalées, mal de ventre, irritations, petites brûlures). En revanche, il faut bien faire attention aux dangers de cette pratique. Bien réaliser l'automédication est pertinente et à de réels biens faits. C'est d'ailleurs ce que certaines familles en contexte de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé III dans une interview certifient en ces termes :

« L'auto médication nous aide beaucoup parce que on ne dépense pas beaucoup et on peut se soigner sans véritable stress car tu sais déjà ce que tu peux prendre quand un symptôme se présente. Avec ça nous sommes vraiment soulagées de beaucoup de maux. Le rhumatisme même ne nous fatigue plus car nous avons les pommades, les baumes que nous appliquons quand nous avons des douleurs. Cette pratique soulage nos petites maladies et ce n'est que quand c'est trop grave que nous partons à l'hôpital. En effet, les raisons de l'automédication incluent le plus souvent le coût élevé de prise en charge des malades dans les formations sanitaires, le faible pouvoir d'achat, l'insuffisance en infrastructures et personnels de santé, la banalisation de certaines maladies, le mépris des règles de délivrances de médicaments par certains vendeurs en pharmacie et les faibles connaissances de la population sur les risques en cours aux mauvais usages des médicaments et à la non maîtrise des indications, des contre- indications, des posologies, des rythmes d'administration et la durée du traitement. »²³⁹

Les raisons de préférence de l'automédication sont multiples, allant de la connaissance de ses maux aux besoins d'économie, en passant par l'échec de la relation thérapeutique. Sa pratique peut apporter de bons résultats autant que de problèmes. Il existe deux grands types de risques :

- Les risques dus au médicament lui-même (méconnaissance des composants, toxicité méconnue, date de péremption, interaction médicamenteuse avec d'autres médicaments, etc.) ;
- Les risques dus à la prise (erreur de posologie, méconnaissance des effets secondaires, éventuelles allergies, interaction médicamenteuse, etc.). Par ailleurs, pour le corps médical, l'automédication peut être à l'origine de quelques difficultés pouvant impacter la prise en charge du patient, par exemple un retard de diagnostic, une fausse

²³⁹ TOULOU Emilienne, interviewé le 8 Août 2023.

interprétation des résultats biologiques, le médicament utilisé peut masquer certains symptômes utiles au diagnostic, une aggravation des symptômes etc. Elle doit toujours être temporaire pour des affections bénignes et courtes comme par exemple un rhume, un aphte, etc. A noter que dans certaines maladies chroniques (arthrose, rhinite allergique, etc.), lorsque le diagnostic est bien connu, il est également possible de traiter soi-même les rechutes. Pour pratiquer l'automédication sans risque, il convient de respecter certaines règles : demander conseil au pharmacien ou au vendeur même si l'efficacité et la sécurité des médicaments sont établies, il faut toujours bien s'informer auprès d'un professionnel du médicament avant d'acheter un médicament sans ordonnance. Pour avoir un conseil de qualité, le pharmacien doit savoir à qui est destiné le médicament et dans quel contexte. Consulter un médecin en cas grossesse, d'allaitement ou pour un nourrisson. Il faut bien garder à l'esprit que seuls les maux du quotidien facilement identifiables peuvent être traités en automédication. Grossesse, l'allaitement et le jeune âge sont des situations particulières qui n'entrent pas dans le domaine d'application de l'automédication. En outre, en cas des symptômes, douteux, violents ou persistants, ou lorsqu'il n'y a aucune amélioration des symptômes après la prise d'un médicament en automédication, il faut consulter un médecin pour un examen plus approfondi.

L'automédication consiste pour les utilisateurs, à soigner leurs pathologies en utilisant des médicaments dument autorisés, sans avis médical préalable, mais avec le conseil du pharmacien d'officine. Les médicaments d'automédication sont des médicaments disponibles sans ordonnance pour des pathologies bénignes et facilement diagnosticables par la patiente mise sur le marché. Elle est délivrée, après évaluation par une commission d'experts. S'il n'existe pas de définition légale de l'automatisation et du médicament d'automédication, celui-ci doit néanmoins présenter un certain nombre de critères en vue de sa mise à disposition ; le médicament et en particulier son rapport bénéfice-risque doit être adapté à une utilisation sans avis médical préalable, la pathologie ciblée doit être courante et bénigne. Elle peut être chronique et avoir été initialement diagnostiquée par un médecin mais ne doit pas impliquer de suivi médical particulier. Le conditionnement, la posologie mais aussi les mentions de l'étiquetage et de la notice doivent être adaptés au cadre de l'automédication ; le patient doit notamment être averti de la nécessité éventuelle de consulter un médecin si certains symptômes persistent ou apparaissent.

Plusieurs notions et catégories de médicaments peuvent être rattachées à l'automédication : Les médicaments dits de « *prescription médicale facultative* » peuvent par exemple être prescrits par un médecin, et dans le même temps sont disponibles pour le patient sans ordonnance à l'officine. Ces médicaments d'automédication librement accessibles devant le comptoir de la pharmacie, en accès direct, dans un espace spécialement dédié de l'officine. Ces médicaments sont dits de médication officinale. Ils sont destinés à soigner des symptômes courants pendant une courte période comme (les céphalées, la toux ; le rhume les douleurs légères, la fièvre, les maux de gorge, le reflux gastro-œsophagien occasionnel...). Les médicaments de médication officinale sont inscrits sur une liste établie par L'ASMN.

2. Boîte à pharmacie de fortune

La boîte à pharmacie c'est une trousse de secours, d'urgence qui contient les médicaments et produits médicaux de premiers soins en cas de blessure ou d'accident. Il permet de guérir les petits bobos, les écorchures venant d'une personne qui souffre. Il est indispensable de l'avoir car on ne sait jamais où et quand un danger surviendra. Nous sommes tous exposés. Son contenu diffère des personnes concernées et varie selon que vous soyez en famille en entreprise ou en voyage. Toute fois nous vous donnons ici les éléments constitutifs d'une boîte à pharmacie de base. Les médicaments contre la douleur et la fièvre, contre les vomissements, contre les coliques, contre les douleurs d'estomac, contre les allergies, des diarrhéiques, des antispasmodiques pour soulager les douleurs abdominales, calmant de gorge, crème anti-brûlure, crème apaisante contre les piqûres d'insectes, comprimés de désinfection d'eau. Boîte à pharmacie ou trousse de secours à la maison permet de réagir efficacement face aux principaux risques et accidents du quotidien, il comprend en général : Les numéros de téléphone des services de secours d'urgence (pompier, SAMU, Centre anti-poison régional). Les numéros de téléphone des parents, amis ou voisin pouvant apporter leur aide en cas de besoin. Un guide de secourisme, des gants jetables sans latex et un équipement de protection (masque de protection par exemple) qui permettent de réaliser les soins de premier secours sans risque.

Un thermomètre, des ciseaux, une pince à épiler et des épingles de sûreté, une boîte de compresses stériles proposées en plusieurs tailles, ces carrés permettent de réaliser des pansements pour couvrir des plaies. Des rubans adhésifs sparadrap pour fixer un bandage ou une compresse. Un flacon d'antiseptique (savon ou compresse antiseptique) pour désinfecter les plaies superficielles. De l'hydro gel spécial brûlures. Du sérum physiologie pour nettoyer les yeux. Le contenu doit être adapté en fonction de la composition de votre foyer (nombre et

âge des habitants), ainsi que l'état de santé de chacun des membres de la famille.²⁴⁰ Ceci étant, la réalité au Cameroun et sur le terrain dans l'arrondissement de Yaoundé 3 est toute différente. Car les familles qui possèdent une, n'ont que du strict minimum dans leurs boîtes à pharmacie en grande partie du paracétamol, de l'aspirine, du métromebendazole, du super appétit, des diclofénacs, de l'Effergal, des bandes et compresses adhésives, de l'alcool, de la bétadine... Le contenu de cette boîte parfois n'est même pas parfois renouvelé ou ravitaillé en permanence les populations continuent de se débrouiller comme si elles n'en savaient pas qu'elle pourra leur permettre d'éviter des surprises désagréables, telle que la course aux urgences ou au centre de santé le plus proche. Et même pas chez le « docta » du quartier.

« Les recherches menées en sciences sociales sur l'usage des médicaments visent généralement à renseigner sur les mécanismes qui règlent leur consommation (par exemple sur les types de consommation auxquels se livrent les malades par l'intermédiaire d'une prescription médicale ou de l'auto médication, sur le lien qu'ils établissent entre le produit et le cas à traiter, sur leur représentation de l'efficacité »²⁴¹.

Ou sur la manière donc les individus tirent davantage des découvertes scientifiques et des expériences des malades des autres dimensions intégrant notamment à ses recherches des questions aussi larges que l'accès aux médicaments ou les détournements d'usage à cette variété particulière de technologie médicale qu'ils représentent. Pourtant, l'observation des usages des médicaments dans le cadre de l'espace domestique permet de repérer des différences qui ne sont pas imputables aux seules raisons thérapeutiques (selon lesquelles un usage donné dépendrait d'une affection donnée) ni aux seules variations individuelles susceptibles d'expliquer le caractère aléatoire et accidentel de ses usages.

A l'observation des pratiques quotidiennes, on s'aperçoit en effet que les modalités d'usage des médicaments s'organisent essentiellement autour de deux axes : un axe individuel et un axe collectif. Dans ce dernier cas, les sujets tendent à vouloir faire partager à leurs proches (en particulier aux autres membres (en particulier aux autres membres de leur famille) les médicaments qu'ils ont eu même déjà pris (et considérés comme efficaces) dans des circonstances qu'ils jugent analogues. Soit une personne suggère à son conjoint d'acheter tel médicament à la pharmacie soit, lors d'une consultation, à laquelle le premier accompagne le

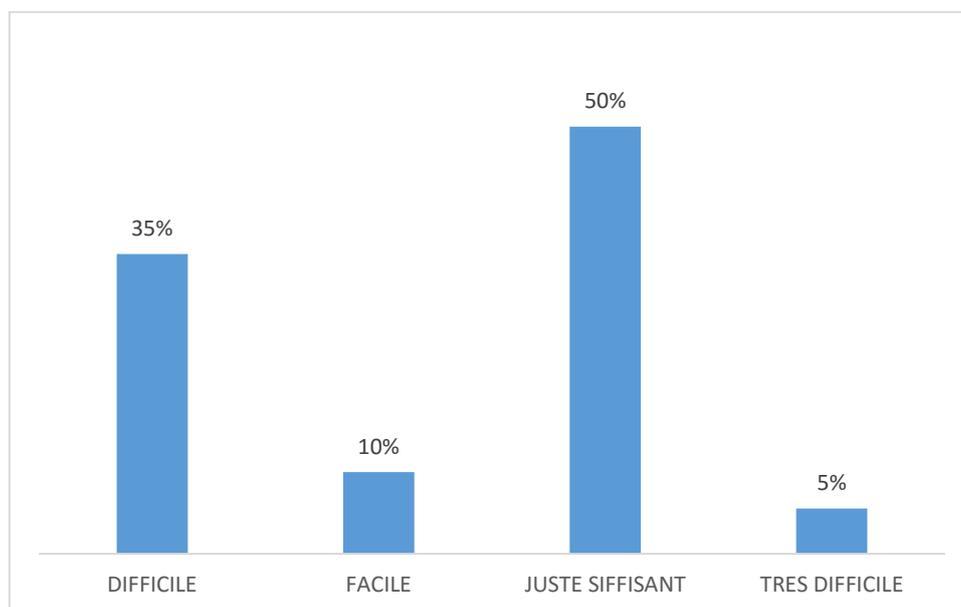
²⁴⁰ Article de la croix rouge sur le secourisme 7 Avril 2024 consulté le 5 mai 2024 à 10H.

²⁴¹ MOATTI, J-P. SPIRE, B., et DURAN, S., « un bilan des recherches socio-comportementales sur l'observance dans, l'infection à VIH : au-delà des modèles biomédicaux ? » in revue d'épidémiologie de santé publique. Paris PUF 2000 Vol 48, p. 180.

second, il suggère au médecin de « *marquer* » tel médicament à son mari, qu'elle a accompagné à la consultation, justifiant sa demande par le fait qu'il lui a fait du bien à elle. Les observations répétées permettent de constater que le désir de faire partager aux autres membres de la famille ce qui a été pris par l'un des deux est beaucoup plus répandus²⁴².

II. FAIBLE ACCES AUX SOINS DE SANTE ET RECOURS PARARLELLES DES SOINS DE SANTE

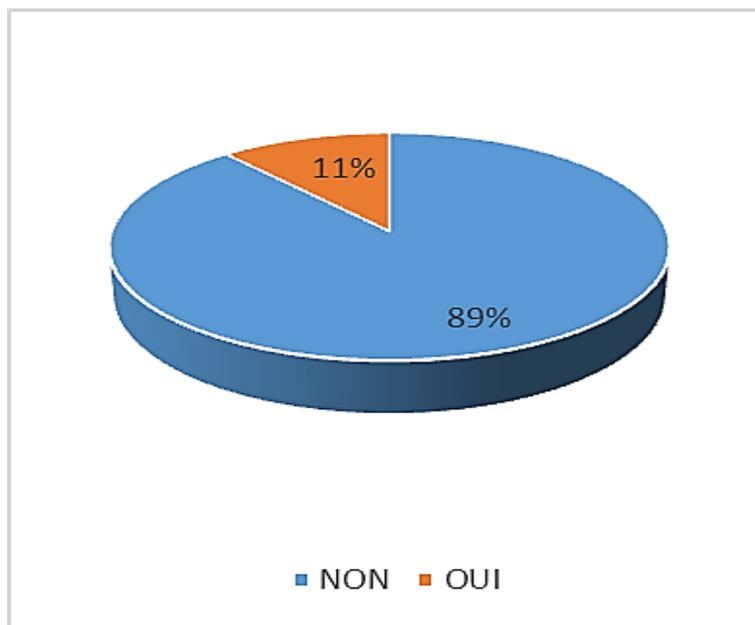
Figure 9 : Qualité d'accès aux soins



Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

Ce graphique résultant de la collecte de données de terrain dans notre localité d'étude, présentant la situation selon laquelle l'accès aux soins de santé n'est pas chose aisée dans cette localité d'étude d'où le recourt à la médecine traditionnelle, aux médicaments informels par la plupart des familles de cette localité. Bien qu'étant conscient que ce n'est pas toujours fiable, ils sont nourris d'un espoir de guérison qui les galvanisent.

²⁴²*Ibid.*

Figure 10 : Pourcentage de la population ayant accès à une couverture sanitaire

Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

1. Les médicaments informels

Le marché informel du médicament est l'expression généralement choisie en anthropologie pour désigner les pratiques de vente et d'achat de médicaments qui sont vendus hors des officines, plutôt dans les marchés, aux coins des rues, de porte en porte, etc... Par des personnes qui ne disposent pas d'une reconnaissance officielle. Dans le langage commun, ces pratiques sont désignées dans les pays francophones de médicaments de la rue. Ces pratiques ont lentement émergé dans ces pays au cours des années 1950. Mais leur développement massif date des années 1970, alors que les pays éprouvent des problèmes de gestion pharmaceutique et de rupture régulière et importante de médicaments. Partant de cette définition, nous pouvons donc comprendre pourquoi cette pratique est prisée par les familles en contexte de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé III pour contrecarrer la difficulté de se soigner eux et les membres de ladite famille en cas de maladie. Simplement du fait que ces médicaments sont vendus à des prix défiant toute concurrence, et cela leur permet de se procurer tous les médicaments dont ils ont besoins sur leurs ordonnances comme témoigne une enquête dans ce verbatim :

« Nous faisons des consultations et parfois même on te prescrit des examens ce qui fait que si tu parviens même à faire tout cela, tu ne pourras plus acheter les médicaments prescrits fautes d'argent on est donc obligé de se rendre dans le marché informel comme vous les longs crayons vous appelez pour

acheter moins cher les remèdes que nous ne pouvons pas acheter au prix des pharmacies et on finit par guérir. Donc pour moi je ne sais même pas pourquoi on dit faux médicaments alors que ça nous soigne nous autres »²⁴³.

Clairement ressortit de ce verbatim que la motivation du recours à ces médicaments est un problème de moyens financier, de pouvoir d'achat très faible ne permettant pas toujours de s'offrir l'achat de médicaments dans les pharmacies.

2. Médicaments de la rue

Nous entendons par médicaments de la rue des médicaments modernes vendus en dehors du circuit pharmaceutique officiel. La plupart de ces médicaments proviennent de quelques pays africains (Nigéria, Ghana, Gambie) et du continent asiatique²⁴⁴. Tous les médicaments disponibles en pharmacie sont vendus dans la rue, sous toutes les présentations possibles. Ces produits d'origine douteuse et frauduleuse coutent deux fois moins cher que les médicaments vendus dans les officines. De plus, ces médicaments sont accessibles. En effet, dans chaque coin de la rue il y a une pharmacie de fortune où l'on trouve des produits. Selon l'ordre national des pharmaciens du Cameroun, (ONPC), Le circuit illicite des médicaments représente un peu plus de 25% du marché des médicaments national et près de 40% des médicaments de la rue proviennent de la contrebande. « *Les médicaments de la rue proviennent d'importation frauduleuse, du détournement des dons ou des structures sanitaires, des échantillons médicaux des délégués, de vols effectués au niveau des pharmacies et hôpitaux* »²⁴⁵ révèle un gérant d'officine à Dakar « Keur Serigne Bi » et Touba sont cités comme les plaques tournantes de ce trafic. Les pratiques de ventes et d'achats de médicaments pharmaceutiques industriels hors du cadre formel imposé par l'Etat.

Depuis, ont été développé dans les pays d'Afrique des études sociologiques et anthropologiques ayant pour objet principal ou connexe, le marché informel du médicament. Une revue de la littérature pousse à faire le constat que ces disciplines se sont surtout appliquées à comprendre ce phénomène et à le qualifier au regard du rôle qu'il joue dans les itinéraires thérapeutiques des malades. C'est surtout à travers les usages qu'en font les populations que la compréhension de ce phénomène qui a été recherchée. Des facteurs explicatifs de type

²⁴³ MEGBA Michel, Interviewé le 11 Août 2023.

²⁴⁴ MARITOUX, J., « Marché pharmaceutique parallèle, ventes illicites et santé publique, communication présentée à la table ronde organisé par ReMeD sur le thème comment renforcer la qualité des médicaments en Afrique ? », Paris, 14octobre 1999, p.8.

²⁴⁵ Keur Serigne Bi, gérant d'officine.

économique (vente au détail, à moindre coût, à crédit), géographique (fortes présences des vendeurs), pragmatique (vente rapide, à toute heure du jour et de la nuit), social (proximité sociale des vendeurs, discrétion sur les problèmes de santé rencontrés) et culturel (similarité des perceptions des vendeurs et des acheteurs en matière de santé, de maladies et de traitements) ont ainsi été mis en avant. Les verbatims témoignent du fait que cet itinéraire thérapeutique est prisé parce que : « *les médicaments de la rue sont accessible pour tous que tu es de l'argent ou pas même à crédit tu vas d'abord prendre et payer après or qu'en pharmacie ce n'est même pas pensable.* »²⁴⁶ Dans ces différentes études, les avantages que procure le marché informel dans l'accès aux médicaments sont généralement comparés à l'offre formelle. Divers dysfonctionnements des systèmes formels de santé en matière de délivrance et de distribution des médicaments, attendent d'importante et mauvais accueils réservés aux malades dans les structures de santé, distance sociale entre soignants et soignés, coût trop élevé des médicaments dans les officines privées, etc.

III. LE RECOURS A LA MEDECINE TRADITIONNELLE, AUX GUERISSEURS, AU FETICHISME ET A LA VOYANCE

1. Médecine traditionnelle et guérisseur

La médecine traditionnelle a toujours occupé une place prépondérante dans les traditions de médications en Afrique et particulièrement l'utilisation des plantes médicinales. Les plantes médicinales constituent des ressources thérapeutiques précieuses pour la grande majorité des populations en Afrique en générale et au Cameroun en particulier. Un guérisseur selon le petit Robert est une personne qui soigne les malades sans avoir la qualité officielle de médecin, et par les procédés non reconnus par la médecine. Un guérisseur dit aussi médocastre, personne généralement dépourvue de diplôme médical, qui soigne en dehors de l'exercice légal scientifique de la médecine, par des moyens empiriques ou magiques, en vertu de dons particuliers supposés ou à l'aide de recettes personnelles. Il désigne aussi un saint guérisseur. N'est pas guérisseur qui veut. L'exercice de la fonction requiert un ensemble de qualifications et qualités morales reconnues par la communauté. On les appelle « *guérisseurs* » ou parfois « *tradipraticiens* » : parmi eux, il y a les rebouteux, les rhabilleurs, les « *rénover* » et les « *grogneurs* ». Ce sont des gens modestes qui exercent de manière discrète, sans ostentation, tout en exerçant pour la plupart une activité professionnelle. Ce sont des « *mécaniciens* » du corps

²⁴⁶ MENZIGOR KENGNI K., Interviewé le 3 Août 2023.

qui remettent en place les articulations, les nerfs, ou les muscles. Ils héritent généralement d'un savoir familial et procèdent par « *savoir-faire* » : ils sont « *remontrés* » par celui qui leur transmet ainsi ces manipulations, trucs les secrets.

Viennent ensuite ceux qui utilisent les supports naturels : plantes, animaux, minéraux. Puis à un autre degré, il y a ceux qui agissent par l'utilisation de formules de conjurations. Tous œuvrent dans des domaines précis, sans jamais déborder de leur cadre de compétences, autrement dit sans jamais dépasser les limites de ce qu'ils ont reçus en « *don* » lors de la transmission. D'autre encore, reconnus comme investis de pouvoirs particuliers, vont exercer une fonction entre sociale régulatrice. On les appelle sorciers.

La distinction entre sorciers et guérisseurs est beaucoup plus ambiguë qu'il paraît. En effet, le tradipraticien peut sauver et peut détruire : « *qui peut le bien peut le mal* ».

2. Fétichisme et voyance

Le terme « fétiche », nous apprend le dictionnaire d'oxford, fut emprunté directement au substantif portugais *feijito*, « *charme, sorcellerie* ». A l'origine on employait le terme pour désigner tout objet utilisé comme talisman, amulette, ou autre moyen de jeter un sort par les indigènes des côtes de guinée et des régions avoisinantes, ou encore comme des objets « *qu'ils considéraient avec une crainte superstitieuse* ». Les marins portugais auraient inventé le terme au quinzième siècle, lorsqu'ils s'aperçurent de la vénération manifestée par les Africains de la côte occidentale pour ces objets qu'ils portaient sur eux.

Les anthropologues, commencèrent à utiliser le terme « *fétiche* » dans le sens plus large d'un objet inanimé adoré par les « *sauvages* » en raison des pouvoirs magiques qu'ils croyaient inhérents, ou parce qu'ils étaient animés par un esprit. Dans un sens encore plus large, le terme désignait un objet que l'on vénérât d'une manière irrationnelle.

La voyance est la faculté de percevoir des phénomènes hors de la portée des sens naturels, de connaître l'avenir. De nouveau, le problème de possibilité métaphysique de la voyance s'impose à moi. Toute prophétie est vision et porteur une scène devenue présente. Le voyant devient contemporain d'un autre présent, d'un présent qui n'est pas celui de son corps²⁴⁷. Le talent du (médecin) est considéré comme inné, et consiste dans une voyance qui découvre

²⁴⁷ MARCEL, G., « journal métaphysique » art. 1919, p.192.

immédiatement la cause de la maladie, c'est-à-dire le lieu d'enlèvement des forces vitales, spéciales ou générale, par les mauvais esprits²⁴⁸. La voyance est une prétendue capacité d'innovation à percevoir une information dans l'espace et dans le temps en dehors de l'usage des cinq sens, par perception extrasensorielle. La personne qui aurait cette capacité est généralement appelée voyant (e) et propose des consultations payantes à des clients en attente de révélations afin de connaître ou de préparer leur avenir. La voyance est considérée comme une pseudoscience mais reste une activité populaire et lucrative. La négociation des soins par les familles en situation de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé III se fait via le vendeur de médicament de la localité le plus proche en lui promettant de venir régler la facture le plus tôt qu'il perçoit un peu d'argent comme le témoigne ce papa :

« Mon fils-là qui loue chez moi la place pour faire sa pharmacie m'aide beaucoup quand je n'ai pas d'argent pour acheter les médicaments je lui demande de me donner et que je vais payer lorsque j'aurai ou alors on balance directement sur le loyer ; lorsqu'il viendra payer de couper son argent et me donner le reste et ça marche très bien. »²⁴⁹

Ceci témoigne de l'effective solidarité mécanique dans cette localité. La négociation des soins se fait également au niveau du choix de l'itinéraire thérapeutique à prendre en fonction de la situation et du cas de maladie que les populations ont devant elles. Par exemple dans ce verbatim *« ma fille si j'ai un cas de typhoïde je n'irai, pas à l'hôpital car je sais d'office que la typhoïde se soigne rapidement et très vite même à l'indigène et du coup je me dirige vers ce côté »²⁵⁰*. Ainsi que cet autre verbatim :

« Il en est de même pour d'autres cas comme le paludisme je sais ce que je dois prendre pour déjà commencer à prévenir ça. Par contre si je constate que ça ne change pas je vais à l'hôpital s'il n'y a toujours vraiment pas de changement, je cherche un tradi praticien ou un voyant que je vais consulter pour qu'il me situe exactement sur ce qui ne va pas pour que s'il doit intervenir qu'il le fasse avant qu'il ne soit trop tard pour moi. »²⁵¹

Cette pratique est courante chez les familles en contexte de pauvreté dans cette localité. Et cela leur permet de se soigner de gérer leur situation et itinéraire thérapeutique sans plus s'alarmer.

²⁴⁸ STRAUSS, L., « Anthropologie Structural une pensée à l'œuvre », éd. Plon. 1958, p. 207.

²⁴⁹ NCHITU Nfor, interviewé le 25 Août 2023.

²⁵⁰ BELLA P., Interviewé le 1^{er} Septembre 2023.

²⁵¹ ZIBI. Joseph, interviewé le 7 septembre 2023.

CONCLUSION

L'accès aux soins dans la localité de Yaoundé III^e n'étant pas facile, soit un pourcentage de 11% des chefs des familles enquêtés, ont une couverture sanitaire comme le témoigne le graphique ci-dessous, plusieurs mobiles peuvent expliquer cette situation notamment la forte proportion des travailleurs du secteur informel notamment le commerce avec un faible pourcentage de revenu mensuel, se trouvent dans l'obligation de gérer de manière quotidienne leurs besoins y compris le besoin de santé. Il a donc été question pour nous dans ce chapitre d'analyser toute leurs stratégies développées au quotidien pour surpasser la difficulté de soin particulièrement. Cela est passé par l'analyse du pluralisme thérapeutique qui nous a permis de comprendre les raisons d'interactions entre plusieurs médecines et techniques de soins spécifiques aux seins des habitants de cet arrondissement. Nous sommes passés de l'auto-médication et boites à pharmacie de fortune, passant par le recourt à la médecine informelle et aux médicaments de la rue jusqu'au recourt à la médecine traditionnelle, aux guérisseurs et aux fétichismes et à la voyance. Le décryptage de toutes ces stratégies de desceller les secrets des chefs de familles de cette localité d'étude en matière de santé.

**CHAPITRE IV : TACTIQUES DE LOGEMENT EN
ACQUISITION DES PARCELLES DE TERRAIN,
LOCATIONSS ET COLLOCATIONS PAR LES FAMILLES
EN SITUATION DE PAUVRETE DANS LE TROISIÈME
ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE**

INTRODUCTION

De ce fait, dans la dernière partie de ce travail, nous nous attelons à ressortir les résiliences que les familles en situation de pauvreté dans le 3^e arrondissement de Yaoundé mettent sur pied pour continuer à se faire un toit dans cette localité. La cohabitation « *au même pot et au même feu* » est certainement un comportement hérité du passé et il s'agit-là d'un usage plus fréquent dans les familles issues du monde paysan et dans les milieux de condition très modeste. Globalement, nous savons que de nos jours, l'entraide familiale tend à être remodelée par l'action publique. Si elle fait désormais intervenir des générations pivot,²⁵² elle reste parfois très limitée (certaines personnes n'ont plus aucun contact avec leur parenté proche) avec de très grandes différences qui dépendent du capital économique et culturel²⁵³. C'est d'ailleurs ce que soutient Sébastien Roche parlant des incivilités : « *l'ensemble de nuisances sociales extraordinairement variées qui ne blessent pas physiquement les personnes, mais bousculent les règles sociales qui permettent la confiance* ». ²⁵⁴ En règle générale, les catégories les plus favorisées, et qui occupent des professions socialement reconnues, privilégient l'indépendance de leurs enfants tout en continuant de leur attribuer des aides financières sous la forme de dons. Au contraire, dans les catégories les plus modestes, les familles ont un caractère plutôt fusionnel. En principe, et sauf problème de mésentente, on accepte d'aider celle ou celui qui s'engage dans des études supérieures ou ne parvient pas à stabiliser sa vie professionnelle ; on tend à retarder l'âge de la décohabitation jusqu'à ce que cet enfant (désormais adulte) puisse réellement obtenir un emploi durable. Mais cette entraide intervient à d'autres moments

²⁵² **ATTIAS, C.**, « Sociologie des générations l'empreinte du temps » 1988, presse universitaire de France p.302.

²⁵³ **HERPIN, N.**, et **DECHAUX, J.**, « Entraide familiale, indépendance économique et sociabilité ». Art 2004 p.28.

²⁵⁴ **TASSOU, A.**, « Désordre urbain et insécurité au Cameroun : évaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle » Yaoundé 2^e éd. D&L 2017, p. 29. Citant Sébastien Rocher 1996, la société civile, collection l'épreuve des faits, Paris seuil.

charnières du cycle de vie. À l'occasion de la naissance des petits-enfants ou lorsqu'un problème survient (chômage, séparation conjugale, ou même un décès...), ces familles privilégient les aides matérielles et les « *coups de main* » gratuits (ravitaillement, soutien avec une modeste somme mensuelle, prise en charge d'au moins un enfant) par rapport à un véritable financement d'une activité d'autonomisation, ou d'octroi d'argent. En fait, cette entraide au quotidien ne peut être effective qu'à condition d'être proches physiquement (habiter le même quartier, le même village ou la commune voisine) et il suffit qu'un déménagement ait lieu pour que les relations se distendent ou que les services rendus ne soient considérablement réduits. Il n'est d'ailleurs pas surprenant d'observer que si, dans une famille, les jeunes gens (ou les parents retraités) quittent leur région d'origine ou s'en éloignent, il peut arriver que la (ou les) personne(s) restée(s) sur place souffre(nt) d'isolement et rencontre(nt) de réelles difficultés pour gérer sa (leur) vie quotidienne. Il en est de même si le principal pourvoyeur de ressources décède et que le conjoint survivant doit assumer seul(e) l'éducation de ses enfants. Depuis les travaux réalisés par Jean Kellerhals, on sait que le fonctionnement des familles repose sur des principes différents qui sont notamment liés à leur degré d'ouverture sur leur environnement extérieur, à la nature des relations qui se nouent au sein même de la parentèle et aux modèles éducatifs choisis vis-à-vis des enfants²⁵⁵. En règle générale, les familles en situation de pauvreté présentent un caractère plutôt fusionnel, ce qui implique des relations fréquentes, centrées sur la vie domestique et le partage d'activités réalisées en commun d'une quelconque manière que ce soit. Nous l'avons remarqué à la lecture des données : les réseaux et les liens sociaux constituent un support et un soutien permettant d'affronter les difficultés quotidiennes. Dans un certain nombre de cas, ils protègent, valorisent et maintiennent les identités.

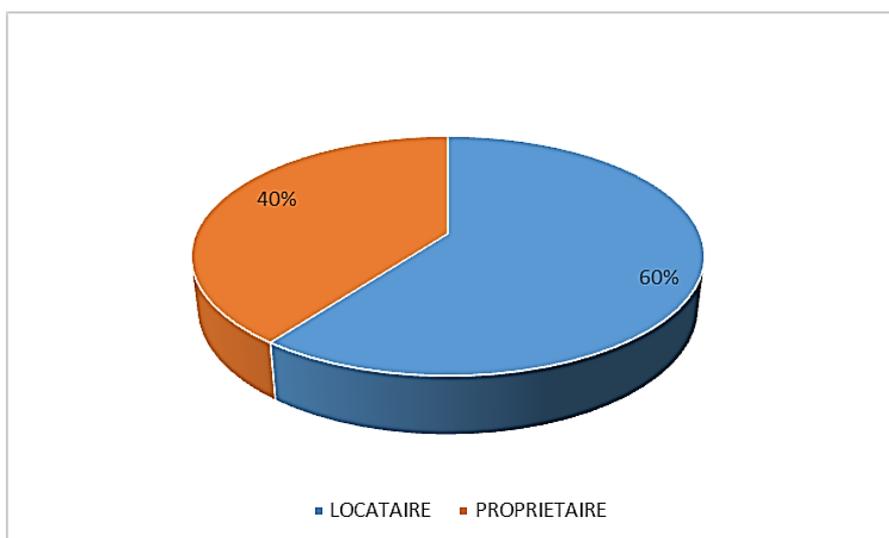
Les solidarités familiales présentent cependant un revers. Si on s'en tient aux données dont nous disposons, la pauvreté n'est rarement pas considérée comme un facteur d'instabilité pour les couples, mais renforcerait l'isolement des personnes seules. Quant aux problèmes rencontrés vis-à-vis de l'éducation des enfants, les avis des parents sont partagés.

Le graphique ci-dessous témoigne de la présence des difficultés principales auxquelles font face les populations de l'arrondissement de Yaoundé III. Ceci étant, il en ressort que la problématique du logement est le principal casse-tête des populations. Le diagramme ci-dessous présente l'état d'occupation de logement dans l'arrondissement de Yaoundé III. Il en

²⁵⁵ KELLERHALS, J., « Microsociologie de la famille », Paris, PUF, 1984, p. 354.

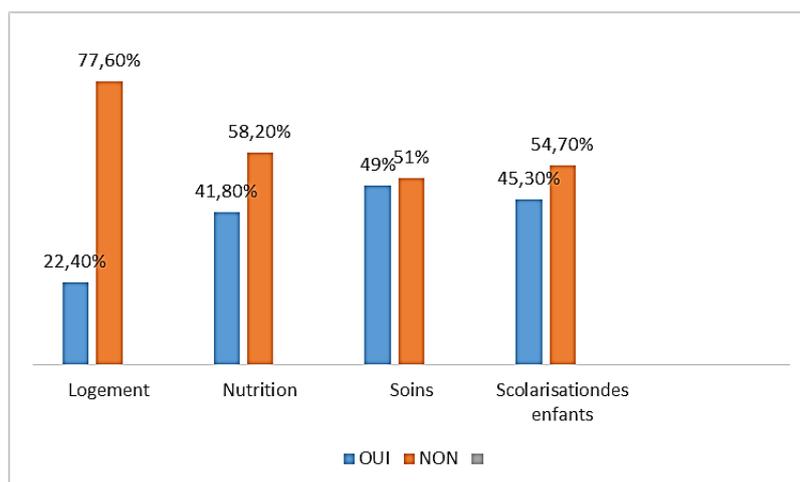
ressort clairement que 60% de cette population est locataire c'est-à-dire en quête permanente d'un logement pour la stabilité de ses membres. Ceci étant, nous présenteront les stratégies qu'elles mettent en place pour se trouver un logement peu importe ; le plus important étant d'être dans une maison. Pour se faire, notre analyse portera sur la location et la colocation, introduisant le squattage ; passant par le gardiennage à plein temps des chantiers ; en fin par l'acquisition de parcelles dans les sites à risque et construction en matériaux de récupération.

Figure 11 : Statut d'occupation du logement actuel



Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

Figure 12 : Difficultés des familles



Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

I. POPULATION DE YAOUNDE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE : ENTRE LOCATION ET LA COLOCATION

1. La location

L'habitat dans les quartiers de Yaoundé III couvre les quatre cinquièmes de la commune d'Arrondissement de Yaoundé III. L'habitat est généralement précaire du fait du manque de garantie des droits fonciers. Le principal titre mère couvrant le quartier Efoulan est détenu par la famille royale Charles Atangana. Il en ressort de nos études empiriques qu'aucun acquéreur de terrain à Efoulan n'a obtenu le morcèlement du titre mère du Chef supérieur des Ewondo des Bene, (successeur de Charles Atangana).

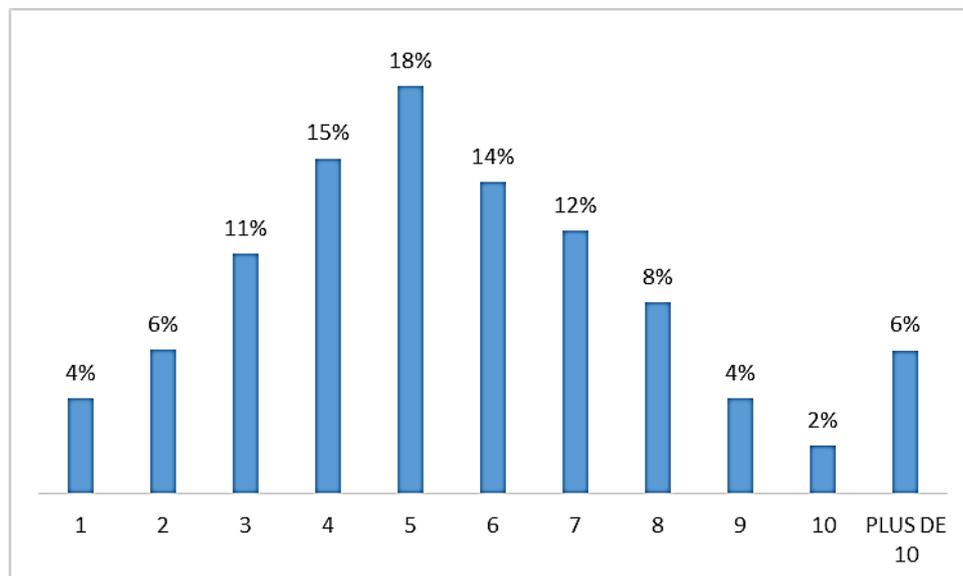
La location en immobilier est définie comme étant l'opération immobilière qui consiste pour une personne (le locataire ou preneur), à recevoir l'usage et la jouissance d'un bien immobilier appartenant à une autre personne, le bailleur ou propriétaire.

La location dans cette circonscription administrative n'est pas chose facile pour les populations non propriétaire de leur propre logement car les maisons dites en dure ont un prix de location élevé par rapport au portefeuille des familles désireuses de ce fait, ils prennent pour la plupart des maisons ne correspond pas au chiffre des occupants cette situation nous a permis de constater lors des descentes que nous avons effectués, de voir des familles nombreuses occuper des studios, des chambres dans l'optique de soulager la difficulté de se loger malgré les conditions difficiles de survies. Comme l'atteste ce verbatim : « *nous sommes nombreux mais nous ne pouvons pas louer plus que cette chambre parce qu'on ne pourra pas payer le loyer donc mieux on se bat ici que de trainer sans abris, bref c'est mieux que rien.* »²⁵⁶ Le diagramme ci-dessous résultant de nos enquêtes de terrain témoigne de ses statistiques. Il montre que 18% des familles ont aux moins cinq personnes par ménages or, l'âge moyen par ménage étant de 36-à 40 ans. Le nombre d'occupant d'un ménage étant de cinq, nécessite au moins un logement ayant un minimum de trois chambres soit une chambre principale, d'une chambre pour visiteur, et une chambre pour enfants. Or le constat de terrain parle des studios, de chambres, et bien même ceux qui décident de prendre une maison plus grande se trouvent dans des maisons qui laissent à croire qu'on leur a seulement fait un don alors que nom c'est bel et bien une location de moindre coup. Les maisons familiales sont celles ayant le plus d'occupants avec un pourcentage assez faible mais parlant, elles vont de 8 à plus de 10

²⁵⁶ EBENE Bernadette, Interviewé le 17 Juillet 2023.

personnes par ménages car là-dedans nous avons les grand parents, les parents, les petits fils et parfois même un cousin ou une tante.

Figure 13 : Nombre de personne vivant dans le ménage



Source : Enquête de terrain et nos calculs sur Excel

D'autres par contre habitent les maisons en matériaux dérisoires, les maisons délabrées, avec des murs qui ont même déjà lâcher d'un côté juste pour ne pas rester sans abris avec toutes les conditions que cela leur fait endurer notamment : les toilettes à la belle étoile genre on fait les besoins en plein air dans un coin reculé, une poubelle, ou même un ruisseau ou si oui on a creusé un trou, il n'est pas profond pour recevoir les déchets du nombre d'utilisateur considérable ; par conséquent on se retrouve dans un atmosphère insalubre. D'autres ont les toilettes recouvertes soit d'une tôle déjà effritée, soit d'un morceau de pagne qu'on change régulièrement que malgré qu'il y soit, les passants peuvent s'apercevoir de la présence d'un individu à l'intérieur.

Photo 16 : Présentant l'habitat dérisoire à Yaoundé 3



Photo 17 : Précarité des logements à Yaoundé 3



Sources : photos de terrain

Photo 18 : Présentant la précarité des logements dans la CAY3



Source : photo de terrain

Toujours en matière de location précaire, nous avons observé de graves problèmes d'accès à de l'eau courante car dans la plupart de ces logements il n'y a pas la possibilité d'avoir de l'eau potable dans ce genre d'habitat et du coup l'accès à l'eau reste et demeure un véritable parcours du combattant. Les habitants sont contraints de chercher de l'eau dans tout le voisinage s'il y a un puits ou alors un tuyau de Cam water cassé comme c'est fréquent dans cette localité. Quelques illustrations illustreront cet état de chose dans cet arrondissement de Yaoundé III. Ça c'est encore pour ceux qui sont capable de se prendre en charge en matière de logement d'autres par contre optent pour la cohabitation.

2. La colocation

La colocation est définie comme la location d'un même logement par plusieurs locataires ; constituant leur résidence principale et formalisée par la conclusion d'un contrat unique ou de plusieurs contrats entre les locataires et le bailleur.

Concrètement, cela signifie qu'il convient de considérer qu'il y a colocation à partir du moment où un logement est loué à plus d'une personne, quelle que soit la nature des liens ou l'absence de lien entre les personnes. Et la définition s'applique aux logements loués vides comme aux logements loués meublés. Après la signature de leur bail avec le propriétaire, les colocataires possèdent tous les mêmes droits et devoirs vis-à-vis du bailleur. Il a le droit de vivre et de circuler librement dans le logement. En droite ligne, cette définition de la colocation s'applique mieux en milieu étudiant dans lequel on peut réellement percevoir des étudiants d'origines divers et parfois même de nationalité différente qui décident de se mettre ensemble pour louer une chambre commune à eux dans celle – ci ces derniers se partagent les mêmes droits et devoirs. En revanche, cette définition n'est pas en conformité avec le vécu réel de la situation de colocation dans le contexte camerounais et particulièrement dans le troisième arrondissement de la ville de Yaoundé. Ici, la colocation ou mieux la cohabitation ne sont pas pris dans leurs sens étymologiques, mais désigne des personnes qui vivent ensemble dans un système d'entraide, genre ma parenté ou même une connaissance proche a une maison il y a une place pour moi je peux partir m'installer là-bas et du coup c'est comme ça que ça fonctionne. On va vers le ou la concerné on lui en parle et si le consentement est donné on va s'installer. Et parfois même, c'est le propriétaire de la maison qui continue a assumé toutes les charges de la maison. Un entretien avec des personnes qui vivent la colocation témoigne de cet état de chose perceptible dans ce verbatim :

« Ma fille si ce n'était pas que ma sœur m'avait accueilli chez elle quand j'ai eu des problèmes c'est que peut être je me suis retrouvé à la belle étoile dans les rues de Yaoundé avec mes deux enfants. Vraiment je bénis le Seigneur pour sa vie et jusque-là c'est elle qui fait toutes les dépenses possibles de la maison car je ne me suis pas encore remise de ma situation parce que mon commerce je le faisais dans mon ancien quartier or ici, je n'ai toujours pas trouvé d'emplacement »²⁵⁷.

Le constat est donc clair qu'ici les personnes sont en collocation c'est parce qu'elles ne peuvent pas s'assumer en matière de location, de nutrition et même de soins surtout lorsqu'on

²⁵⁷ NSEUGUE NOAH, R.B., Interviewé le 15 septembre 2023.

sort d'une situation déstabilisante. Et parfois même la situation financière qui est peu plausible est à l'origine de cette colocation.

En bref, toutes ses actions sont menées dans le seul but de contourner le problème de logement qui n'a jamais été chose facile.

II. LE SQUATTAGE ET LE GARDIENNAGE A PLEIN TEMPS DES CHANTIERS

1. Le squattage

Le squattage vient du verbe squatter qui selon le Larousse signifie : personne sans abri qui occupe illégalement un logement vacant ou destiné à la destruction. Aux Etats –Unis, pionnier qui s'aventure et se fixe dans les territoires non encore occupés. En bref, squatter est le fait d'entrer dans un lieu par infraction (après avoir forcé une serrure, cassé une fenêtre...) tromperie, violence pour l'occuper sans l'autorisation de son propriétaire.

La définition des Etats Unis étant celle qui nous intéressent plus dans ce travail, parce qu'elle nous permet d'expliquer comment l'arrondissement de Yaoundé III qui regorge dans la plupart de ses quartiers des squatteurs ; car certaines ethnies se retrouvent dans certains de ses quartiers en grand nombre du fait du squattage. Il s'agit notamment des quartiers comme Nsimeyong ou par exemple le chef Bamoun pour des raisons sécuritaires s'est retrouvé entouré de plusieurs ressortir du Noun en raison du fait de leur culture qui stipule qu'un chef ne reste pas seul, il doit toujours avoir avec lui ses tchindas, ses assimilés, notables et autres et bien aussi sa communauté pour mieux exercer sa suprématie.

« Généralement caractérisées par une sorte de darwinisme qui met à rude épreuve la convivialité sociale, les villes ne permettent pas toujours l'organisation des cérémonies festives et affectives qui animent la vie dans les villages. Dans ce sens, le regroupement communautaire, apparaît fonctionner à la construction des liens de sociabilité vitale et vivante, toujours appointée à la solidarité mécanique dont parle Durkheim. »²⁵⁸

Nous avons également le quartier Melen avec les squatteurs venus du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Après la réunification des deux Cameroun en 1972, la déportation des peuples anglophones vers la ville de Yaoundé notamment dans l'arrondissement de Yaoundé III, favorisé par l'hospitalité des peuples autochtones qui leurs offraient des terres d'abri de manière

²⁵⁸ TASSOU, A., « Désordre urbain et insécurité au Cameroun évaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle » Yaoundé 2^e éd. 2017, D&L, p. 248.

gratuite car pour eux, s'il y'a pour un il y'en a pour tous. En revanche les peuples du grand ouest vivant en colonie, lorsqu'un était implanter il invitait son frère, sa sœur bref un quelconque membre de sa famille à venir chercher sa part. Face à cette situation qui faisait déjà une forte demande, contraignit les autochtones à vendre le terrain à ses allogènes. Vendre mais alors à franc vraiment symbolique ce qui fait qu'aujourd'hui, une forte proportion de ces allogènes occupent les quartiers tels que : Obili, Etoug-Ebe, Biyem-Assi. De plus même après cette phase de la post réunification, cet arrondissement continue à recevoir les réfugiés de cette même localité cette fois en tant que locataire et non acquéreur de terre parce qu'il n'y en a plus. Ces derniers toujours motivés par le goût de la solidarité mécanique qu'ils développent dans leurs cultures, ont tendance à suivre les leurs. Du fait que la situation de crise sécuritaire dans le NOSO ne fait que venir renforcer l'état de lieu selon lequel la population anglophone soit majoritaire dans ces quartiers suscités mais aussi dans plusieurs autres quartiers de la commune d'arrondissement de Yaoundé III.

« Ces quartiers sont démographiquement dominés par les ressortissants des Grass Fields que sont principalement : les Bamiléké et les Anglophones (Nord-Ouest et Sud –ouest). La logique de regroupement communautaire dans les villes camerounaises procède généralement par effet mimétique, c'est –à dire par suivisme et tendance négative, en s'installant là où se trouve un membre de la communauté. »²⁵⁹ « Du point de départ jusqu'au point d'arrivée, ou d'accueil, il y a toute une mécanique d'interaction qui se met pour entretenir la communication entre les membres de la communauté. Des villes et des villages. Il est ici mis en relief la conscience communautaire qui doit s'articuler et servir de viatique au maintien de la cohésion entre les membres d'une même communauté. »²⁶⁰

2. Le Gardiennage à plein temps des chantiers

Le gardiennage à plein temps est devenu très prisé pour les personnes présentant de réelles difficultés de logement ils se décident donc de chercher du travail de gardien auprès des personnes ayant de très grands chantiers afin que ces derniers leurs confient la garde de leurs chantiers et de ce fait, ceci leur fera un lieu d'habitation pour eux et tous les membres de leur famille et, le casse- tête de la location sera de loin resté derrière eux. Car ses chantiers qui, pour la plupart sont déjà spacieux, ils peuvent à leur tour apporter du soutien à l'un des leurs qui est dans la même situation qu'eux au paravent et la vie en communauté devient une véritable

²⁵⁹ TASSOU, A., « Désordre urbain et insécurité au Cameroun.... » p. 248.

²⁶⁰ *Ibid.*

solidarité mécanique. La photographie de terrain ci-dessous nous permet de constater par nous même un chef de familles qui grâce au gardiennage à plein temps a pu loger sa famille dans ce chantier donc il est le gardien reconnu par le propriétaire. A bien observer, on se rend compte que c'est une famille soit ressortissante du grand Nord, soit alors nos voisins Centrafricain qui se plaisent pour la plupart du temps dans ce métier qui est une stratégie pour eux de palier à la difficulté de logement et bien d'autres. Notons que la stabilité dans le logement est le début de la planification de ses objectifs de vie et surtout cette stabilité permet de faire des activités secondaire régénératrice de revenue pour celui qui exécute comme le commerce est le cas dans cette localité ; les femmes des gardiens à plein temps développent beaucoup d'activités notamment : la vente des arachides grillés, des caisses de (cigarettes, Fichgters, bonbons, biscuits chiwingum et bien d'autres) ; d'autres préparent de la nourriture et la vende déjà préparée, ça nourrit également un grand nombre de personnes dans les environs.

Photo 19 : Une famille qui fait du gardiennage à plein temps



Source : photo de terrain

III. STRATEGIES D'ACQUISITION DE PARCELLES DANS LES SITES A RISQUES ET CONSTRUCTION EN MATERIAUX DE RECUPERATION

1. Acquisition de parcelle dans les sites à risques

Le régime foncier de droit coutumier ou traditionnel désigne l'ensemble des lois et règlements qui régissent la politique foncière du Cameroun. Ce droit a existé avant la loi foncière de 1974 régissant le régime foncier et domanial au Cameroun. C'est un régime de droit naturel, il est tacite et sont transmissibles de génération en génération. Le premier à défricher

une forêt devient le propriétaire reconnu par toute la communauté ou la famille. Le territoire est limité soit par les arbres fruitiers, les arbres sauvages, ou les rivières. C'est cette façon de s'approprier les terres et les forêts qui détermine les droits des uns et des autres sur un espace pour installer ; ce droit s'obtient aussi sur la propriété familiale, dans la famille celui qui travaille sur une parcelle devient directement propriétaire de celle-ci ; le droit d'usage c'est le droit que chaque membre de la communauté a sur les terres et les forêts que ses parents ou ses ancêtres ont laissés.

Le droit de propriété coutumier n'est pas écrit, il est un droit naturel dans les villages et reste valable en milieu urbain chez les populations autochtones. Chaque individu membre d'une communauté est libre de prendre la terre ou il entend. Il permet à tout le monde d'avoir une parcelle de terre ou il désire et d'en jouir librement. Il est régi par les ordonnances de 1974 et 1977 ainsi que la loi, n°79/05 du 29 juin 1979 portant régime foncier domanial au Cameroun. Ces textes distinguent trois types de domaines : le domaine national, le domaine privé et le domaine public.

Du fait des tracasseries de l'acquisition des terres dans cette localité administrative, aucun espace n'est à négliger même quand visiblement il présente des risques liés aux problèmes d'accessibilités, d'inondations pendant les saisons pluvieuses, ou encore d'éboulement à long terme, les acquéreurs ne se soucient que très peu de ce point de vue une seule priorité : devenir propriétaire terrien à Yaoundé et fuir les tracasseries liées à, la location.

Un autre aspect de cette acquisition de terre est le problème de la double vente des terres par les autochtones de cette ville ; très récurrents sont les problèmes d'escroqueries en matière d'acquisition d'un lopin de terre.

L'achat de terre dans les zones à risque est dû aux faites qu'étant conscient du degré de risques, que peut construire à ces endroits parfois marécageux, ou sur les hauteurs, les propriétaires sont obligés de baisser les prix du mètre carré lors de la vente pour que ça ne traîne pas. L'acquéreur aussi se dit satisfait et d'avoir fait une belle affaire compte tenu du fait qu'il ne pouvait pas avoir cette même superficie x à ce prix sur un terrain normal sans incident. La présence du risque sur un site n'inquiète plus personne que ce soit le vendeur ou l'acquéreur car tous deux savent que c'est gérable. Surtout pour l'acquéreur et très souvent sont pour la plupart des populations des grasses Fields, ils savent qu'ils mèneront une double activité avant et après lotissement ; celle de la construction et la culture maraichères qui est l'une de leurs

habitudes culturelles. Pour eux la culture maraichère est une activité régénératrice de revenus. C'est dire que sa commercialisation les aidera non seulement à résoudre certains problèmes, mais aidera aussi pour la consommation du ménage. André Tassou pense que l'une des raisons expliquant la recherche des terres dans ces zones à risque est la croissance démographique qui fait de nouveau migrants en ville. En ces termes : « *Les populations pauvres, les nouveaux migrants issus de la croissance démographique naturelle s'installent principalement dans les versants de pente forte ou dans les basfonds inondables.* »²⁶¹ Sous un autre angle, il parle de ces constructions qui créent de nouveaux quartiers en ces termes :

*« Les quartiers champignons naissent du jour au lendemain dans les zones vertes et marécageuses. Il s'agit en réalité d'une occupation anarchique des terrains à haut risque qui sont pris d'assaut par une population démunie, pas assez riche pour se construire sur des sites déjà lotis et viabilisés. »*²⁶²

2. Construction en matériaux de récupération

La construction en matériaux de récupération est due au manque de moyen pour se procurer les matériaux de construction qui de plus en plus deviennent très chère avec le sac de ciment à presque 5000fcfa, le parpaing à 200-225 par-là, le fer les tôles tous qui va dans la construction augmentent avec cette flambé des prix et la vie vraiment chère à laquelle nous devons tous faire face et trouver des résiliences efficaces d'où le recourt aux matériaux de récupération. Dans ces matériaux nous voyons des tôles déjà utilisées, des planches et des lattes de fortunes. Parfois même les carreaux déjà utilisés généralement appelés « casse », les raisons sont multiples parce que bien qu'on veuille construire pour soit, on se dit aussi qu'on peut mettre une chambre ou un studio à coté pour se faire un peu d'argent chaque mois car à tous les niveaux il faut réfléchir comment créer des actifs afin de contourner la pauvreté à laquelle on fait face. André Tassou parlant de construction anarchique, stipule que : Dans ces

*« Bidons villes, les maisons d'habitations sont construites à l'aide des matériaux de récupération, des planches, feuilles de tôles, fils d'attache et autres. La plupart de ceux qui habitent ces quartiers précaires et insalubres sont plus exposés à des maladies tels que : le paludisme, la typhoïde, la diarrhée. »*²⁶³

« Dans ces quartiers spontanés, il se pose quotidiennement l'épineux problème de ravitaillement en denrées alimentaires, surtout que la plupart

²⁶¹ A. TASSOU, Op. Cit. p.248.

²⁶² Ibid. p.57.

²⁶³ Ibid. p.143.

ont un accès difficile, en égard à leur enclavement. Voilà pourquoi les riverains les plus ingénieux et ceux ayant des moyens notamment, ouvrent de petits comptoirs commerciaux partout où bon leur semble. »²⁶⁴

Le temps à mettre pour une épargne plus grande ne profite pas vraiment aux jeunes acquéreurs, car pour eux, le gain de temps en matière de logement est important il faut vite faire pour qu'on ne dépense plus à payer le loyer dans de bref délai. Comme nous pouvons le percevoir, cette prise de décision parce que retenons le la contrainte de construction en matériaux de récupération n'est pas obligatoire, c'est un choix personnel un engagement individuel.

Photo 20 : Présentant la construction en matériaux dérisoires



Source : photo de terrain

²⁶⁴ A. TASSOU, Op. Cit. p.144.

Photo 21 : Présentant l'utilisation du matériel dérisoire pour les constructions



Source : photo de terrain

CONCLUSION

En conclusion de ce qui précède, dans ce dernier chapitre, il a été question pour nous de présenter les différentes résiliences que les familles en contexte de pauvreté mettent sur pied pour continuer à se loger ou être logé. Pour cela, nous avons mis en exergue la location et la cohabitation définissant la location comme étant l'opération immobilière qui consiste pour une personne (le locataire ou preneur) à recevoir l'usage et la jouissance d'un bien immobilier appartenant à une autre personne, bailleur ou propriétaire. Dans cette circonscription la location n'est pas du tout aisée à cause du coût élevés des maisons d'habitations et de ce fait, les populations en situation de pauvreté sont contraintes de louer des chambres ou des studios malgré un grand nombre de membres pour certains. D'autres par contre optent pour des maisons en matériaux dérisoires. Quelques illustrations de nos résultats de terrain témoignent cet état de choses.

Par la suite, nous avons présenté la colocation qui a été défini comme : la location d'un même logement par plusieurs locataires ; constituant leur résidence principale et formalisée par la conclusion d'un contrat unique ou de plusieurs contrats entre locataires et bailleurs. Mais cette définition de colocataire cadre mieux avec le milieu étudiant dans lequel on voit des étudiants qui louent ensemble une même chambre et se partagent les charges.

CONCLUSION GENERALE

Au sortir de travail de recherche s'intitulant : « *Famille pauvreté et satisfaction des besoins fondamentaux : logiques et stratégies des ménages dans l'arrondissement de Yaoundé III.* », Il importe pour nous de rappeler le projet qui, partant de la situation économique mondiale, et d'après les analyses de la banque mondiale sur la situation de la pauvreté dans le monde, estime qu'il y a près de 700 millions de personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde. Ce qui classe la pauvreté au rang de « *fléau mondiale* » alimenté par les crises financières, sécuritaires, sanitaires et de l'accroissement des inégalités mondiales et des aléas climatiques.

Essayant de pallier à cette situation, les dirigeants du monde réunis au sommet de New York, ont adopté une série d'objectifs ambitieux visant à réaliser des progrès tangibles dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans le monde. Trois objectifs principaux retenus à l'assemblée générale des nations unies notamment : mettre fin à l'extrême pauvreté dans le monde ; lutter contre les inégalités et les injustices ; régler les problèmes de dérèglement climatique.

Les objectifs de développement durable ODD dans lequel sont engagés les Etats membres de l'ONU. Porte sur de nombreux sujet : de protection de la planète, construction d'un monde plus pacifique, avec la possibilité pour chacun de vivre en sécurité et dans la dignité... L'ODD1 est celui donc l'objectif est de supprimer la pauvreté sous toutes ses formes, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie. D'autres objectifs concernent la santé, l'accès à l'éducation, la réduction des inégalités, la promotion des femmes et la bonne gouvernance.

Malgré de nombreux progrès réalisés pour atteindre ses objectifs, nous avons constaté que la pauvreté ne touche encore trop de personne dans le monde en général, en Afrique subsaharienne particulièrement et spécifiquement au Cameroun à cause des conflits armés, des déplacements des populations qui aggravent le quotidien du pays devant faire face au manque d'accès aux biens essentiels : Eaux potable, soins de santé, éducation, nourriture, électricité. En plus les impacts climatiques se font aussi sentir : les épisodes de sécheresse, et d'inondations se multiplient dans le pays et augmentent l'insécurité alimentaire ce qui bouleverse la vie des plus vulnérables. La croissance économique camerounaise n'a pas mené une réduction équitable de la pauvreté, principalement en raison des inégalités géographiques et sociales, d'un environnement commercial défavorable caractérisé par des retards d'équipements, en infrastructures et une gouvernance défailante. Le taux de pauvreté au Cameroun stagne aux alentours de 40% avec de grandes disparités régionales.

L'arrondissement de Yaoundé III constitué d'une population majoritairement jeune (15-34 ans) représentant 45,4% de la population ; les 60 ans et plus représentant une très faible part de la population. L'âge moyen est de 23,3 ans. Cette population jeune nous avons constaté qu'après avoir suivis des formations académiques, professionnelles, se trouvent diplômés en quête d'emplois ou d'insertion professionnelle. Or la localité n'offre pas des opportunités professionnelles à ces jeunes du fait de l'insuffisance d'entreprises ou sociétés ayant besoin de main d'œuvre. Ces derniers se livrent aux petits métiers pour subvenir à leurs besoins vitaux. En outre, un constat a été fait sur trois typologies d'habitats identifiables dans l'arrondissement de Yaoundé III. La première est composée d'habitats de type traditionnel sur une grande surface faite de terre battue, de planche et parfois de matériaux de recyclage. Ces habitations assez précaires ne disposent d'aucun service urbain en plus du risque d'effondrement en cas d'intempérie. Une seconde catégorie concerne les habitations de type semi- moderne. La dernière catégorie concerne les logements de type moderne avec une finition, des pavées, et autres commodités en termes d'équipements. La problématique des réseaux urbains surtout des eaux usées et des déchets ménagers. Reste néanmoins une problématique essentielle dans la majeure partie des quartiers ce qui sous- entend un niveau de vie précaire. Il est dès lors important que le Cameroun agisse dès maintenant pour relever ce défi séculaire. C'est d'ailleurs ce qu'il entreprend à travers la SND30 en tant que nouveau cadre de référence qui succède au DSCE pour une période de 2020-2030. Et c'est à ce niveau que c'est situé cette recherche qui s'intitule : « *Famille, pauvreté et satisfaction des besoins fondamentaux : logiques et stratégies des ménages dans l'arrondissement de Yaoundé III.* »

Etant donné que la recherche a pour but primordial d'apporter quelque chose de nouveaux, d'original dans la société en général, et plus particulièrement à la communauté scientifique. Pour ce faire, nous avons recourue à une revue de la littérature sur les ouvrages de certains auteurs qui nous ont précédés sur ce sujet que ce soit partiellement ou en entier.

Ensuite, nous avons eu à structurer nos questions de recherches qui ont constitués notre toile de fond à savoir : une question principale portant sur : *Quelles sont les stratégies que développent les familles en contexte de pauvreté pour satisfaire leurs besoins fondamentaux dans l'arrondissement de Yaoundé III ?* Et de trois questions spécifiques :

Tout travail de recherche nécessitant la formulation des hypothèses, nous avons également émis quatre hypothèses donc la principale est la suivante : Les familles en contexte

de pauvreté développent plusieurs stratégies pour subvenir à leurs besoins fondamentaux dans l'arrondissement de Yaoundé III.

Dans le souci de répondre à la question de savoir ce dont il était question dans ce travail de recherche, nous nous sommes donné un objectif principal qui était : Analyser les stratégies que développent les familles en contexte de pauvreté pour satisfaire leurs besoins fondamentaux dans l'arrondissement de Yaoundé 3. Et trois objectifs spécifiques. Une méthodologie structurée autour de deux cadres théoriques mobilisés à savoir : l'analyse stratégique de Michel Crozier et Erhard Friedberg qui nous a permis d'analyser les comportements des acteurs donnés comme stratégies. Et la théorie de la quotidienneté de Michel Certau et Henri Lefebvre souvent utilisée pour comprendre les modèles de vies des groupes sociaux marginalisés, tels que : les pauvres, les migrants, et les minorités ethniques. Elle nous a permis de mettre en évidence les stratégies d'adaptations et de résistances que ces groupes mettent en place pour faire face aux contraintes de la vie quotidienne. Ces théories nous ont permis de compléter la méthodologie qui nous a permis de ménager cette étude. Les résultats de cette recherche ont été présentés en deux parties.

La première partie s'intitulant : « *L'acquisition des savoirs ; stratégies d'éducation* » qui se subdivisait en deux chapitres.

Le premier chapitre a fait état de la pauvreté généralisée. Les données empiriques et la littérature sur la pauvreté ont montré que parmi les trente pays les plus pauvres, vingt sont situés sur le continent africain. Et ont tenu pour responsable l'instabilité politique vécu dans cette partie du monde qui entraîne les conflits civils et militaire. Aussi le facteur démographique avec l'accroissement de la population à peu près de 20% de la population mondiale. Des efforts étant fait par la Banque Mondiale, le PNUD, l'ONU et bien d'autres institutions internationales, ce taux de pauvreté a largement reculé ces trente dernières années, mais nous sommes encore loin d'atteindre l'ODD visant à éradiquer la pauvreté dans le monde (ODD1). D'autant plus qu'en 2022, selon la Banque Mondiale, jusqu'à 95 millions de personnes ont sombré dans l'extrême pauvreté, à cause de la crise sanitaire de la COVID-19 de l'accroissement des inégalités mondiales et du choc de la hausse des prix alimentaires amplifié par la guerre en Ukraine. Les chiffres sont tels que : une personne sur deux vit avec -6,85 \$/ Jrs. + de 60 % des personnes vivants dans l'extrême pauvreté sont des femmes. En Afrique subsaharienne, nous avons ressorti que les pauvres des pays du sud sont fortement exposés aux désastres naturels, aux pandémies, aux conflits, et aux chocs économiques tels que : les variations des prix des matières

premières, ou de changes. L'absence de mécanisme d'assurance rend plus aiguë encore cette fragilité.

Et aussi nous avons présenté la pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé 3, ressorti dans leur vécu au quotidien dans lequel on pouvait percevoir l'abondance des commerces comme marque de réponse au chômage ambiant dans cette localité, des bidons de réserve d'eau signe du manque du précieux liquide et bien d'autres observations élucidées dans ledit chapitre.

Dans le chapitre deux, il était question de ressortir les stratégies que les familles adoptent pour faire face à la scolarisation de leurs enfants dans le troisième arrondissement de la ville de Yaoundé. La première section de ce chapitre consistait à la recherche des écoles de proximité, qui réduisait un double problème de transport et d'argent de goûter des enfants. La seconde constituait le moyen de gestions de la scolarisation par le biais des épargnes et des tontines qui étaient d'ailleurs certifié par la plupart des familles en situation de pauvreté comme étant les meilleurs. En dernier ressort, on avait le recours aux emprunts et à la solidarité mécanique qui constituait à recourir à l'aide d'un proche selon qu'ils avaient orienté leur solidarité et des emprunts également qui seront restitués plus tard pourvu qu'on gère d'abord le problème de scolarisation et ses composantes.

Notre deuxième partie présentant « *les stratégies de bien-être* » constitué également de deux parties. De manière logique, nous sommes partis du rapport entre l'environnement du logement et son impact sur l'état de santé.

Le chapitre 3 subdivisé en trois sections, présente les options d'itinéraires thérapeutiques chez les familles pauvres dans l'arrondissement de Yaoundé 3.

La première section présente l'automédication et les boites à pharmacie de fortune. Définissant ici l'automédication le fait qu'une personne prenne l'initiative de prendre un ou plusieurs médicaments sans consulter un médecin au préalable. C'est une pratique très répandue en raison du coût élevé des médicaments, de la disponibilité financière. Mais cette démarche n'est pas sans conséquences : (risque dû à la méconnaissance des composants chimiques, de la toxicité, l'interaction médicamenteuse avec d'autres médicaments). Les risques dus à la prise (erreur de posologie, méconnaissance des effets secondaires, éventuelles allergies...). Par ailleurs, pour le corps médical, il peut être à l'origine de quelques difficultés pouvant impacter la prise en charge du patient. Le marché informel de vente des médicaments favorise

l'automédication à travers les boîtes à pharmacies de fortune que tout le monde se constitue. La deuxième section présente le faible accès aux soins et le recourt parallèle à des soins de santé. Ici, nous avons eu à répertorier deux types de soins parallèles auxquelles font recourt ces populations notamment : les médicaments informels qui désignent en anthropologie les pratiques de vente et d'achat des médicaments hors officines, plutôt dans les marchés, aux coins des rues, de porte en porte etc....son développement date des années 1970, lorsque les pays éprouvent des problèmes de gestions pharmaceutique. Le deuxième parallélisme est orienté vers les médicaments de la rue. Entendue ici comme médicaments modernes vendus en dehors du circuit pharmaceutique officiel. La plupart proviennent de quelques pays africains (Nigéria, Ghana, Gambie) et du continent asiatique. Tous les produits disponibles en pharmacie sont vendus dans la rue. Ces produits d'origine douteuse coutent deux fois moins chère.

La dernière section de ce chapitre ressortait le recours à la médecine traditionnelles, et aux fétichismes et à la voyance.

Mentionnant que la médecine traditionnelle a toujours occupé une place prépondérante dans les traditions de médication en Afrique et particulièrement l'utilisation des plantes médicales. Le guérisseur est une personne généralement dépourvue de diplômes médical qui soigne en dehors de l'exercice légal scientifique, à travers des dons particuliers supposés ou à l'aide de recettes personnel. Les fétichismes sont des talismans et des amulettes dont il se sert dans l'exercice de ses fonctions. La voyance quant à elle est son mode opératoire. Faculté à percevoir des phénomènes hors de la portée des sens naturels.

Le dernier chapitre quant- à lui s'intitulant, Tactiques de logement en contexte de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé 3, est également subdivisé en trois sections.

La première section portait sur location et la colocation présentant la location comme n'étant pas la chose la plus accessible en raison du coût des logements, la colocation devient donc le moyen le plus prisé par les populations de Yaoundé 3. La section deux présentait le squattage comme une autre stratégie pour permettre à certains groupes de trouver la paix et la stabilité manquante dans leur zone de départ ou d'origine. En fin, le gardiennage à plein temps a été présenté comme moyen pour certaines familles en contexte de pauvreté et surtout les réfugiés centrafricains, tchadiens, et même les déplacés interne de l'extrême nord à avoir un logement gratuit sans dépenser un seul sou. Car il consiste à loger dans le chantier pour le surveiller et mettre de la propreté.

Le déroulement de cette étude a rencontré beaucoup de difficultés au cours de ses investigations caractérisés de limites de notre étude, la taille de notre échantillon et de la zone d'étude ; ne pouvant pas interroger toute la population du monde, de l'Afrique et même du Cameroun tout entier nous nous sommes limités à une taille bien réduite de l'arrondissement de Yaoundé 3.

A l'issue de ce travail, d'autres perspectives peuvent être relevés à savoir :

La problématique d'une perception mentale et psychologique de la pauvreté ; l'étude de la pauvreté sur le plan nationale et des sensibilisations de la population sur ce phénomène qui nous interpelle tous et partout.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES GENERAUX

AKTOUF, Omar, *Méthodes des sciences sociales et approches qualitatives des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1987.

ANGERS, Maurice, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* éd illustrée, centre éducatif et culturel, 1992.

BALANDIER, Georges, *Le grand dérangement*, Paris, PUF, 2005.

BLANCHET, Alain et GOTMAN, Anne, *L'enquête et ses méthodes : L'entretien*, Paris, Armand colin, 2^e éd. Coll. 128, 2007.

BONVALLET, Catherine & OGG, Jin, *Enquêtes sur l'entraide familiale en Europe*, Paris, Inedi, 2006.

BURET, Eugène, *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, Paris, Paulin, 1840.

Van Luc CAMPENHOULDT, et QUIVY, Raymond, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 1995.

CARTIER, Marie et al, *La France des « petits moyens. Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008.

CASTEL, Robert et DUVOUX, Nicolas, *L'avenir de la solidarité*, Paris, PUF, 2013.

CASTEL, Robert, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris Gallimard, 1995.

CHINDJI-KOULEU, Ferdinand, *Mes premiers pas dans la recherche*, Yaoundé, Sagraaph, 2002.

DURKHEIM, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, PUF.1999.

DURKHEIM, Emile, *De la division du travail*, Paris, PUF 1893.

GHIGLONE, Rudolph et MATALON, Benjamin, *Les enquêtes Sociologiques théories et pratique*, Paris, Armand Colin. 1992.

GRAWITZ, Madeleine. *Méthodes de sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1993.

GUBRY, Patrick et LAMLENN, Samson et al., *Le retour au village. Une solution à la crise économique au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.

HANDERSON, Virginia, *Les principes fondamentaux des soins infirmiers*, 1948.

HENRI, Roll, *Sculptures à figures découverte à Glanun*, Paris, Armand Colin, 1967.

HOGGART, Richard, *33 Newport Street : autobiographie d'un intellectuel issu des classes populaires anglaises*, Paris, Seuil, 2013.

KENNEDY, Eileen et PETERS Pauline. *House hold Security and Child nutrition: the interaction of in come and gender of hosehold head*. 1992.

LARIVIERE, Marie- Claude et al. *La transformation du travail vécue par des travailleurs sociaux québécois*, 1995,

LAZARSELD, Paul et JAHODA, Marie. ZEISEIL Hans. *Les chômeurs de Mariental*, Paris, Ed. De Minuit, 1981.

LELIEVRE Michèle et NAUZE Fichet, RMI, *L'état des lieux 1988-2008*, Paris, La Découverte, 2008.

MAYNART, Jeuge Isabelle, *Dictionnaire le petit Larousse illustré* Paris, Larousse, 2010.

MENDRAS, Henry, *Eléments de sociologie*, Paris Armand Colin. 1967.

MILLER, Gérard et PAUL, Willy, *Les classes populaires et le FN. Explications de vote*, Paris, Ed. Du Croquant, 2017.

MURARD Nona, *L'argent des pauvres : la vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil, 1985.

OLSON, Mancur, *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1996.

PETONNET Colette, *On est tous dans le brouillard : Ethnologie des banlieues*, Paris, Galilée, 1979.

STRAUSS Claude-Lewis, *Anthropologie Structural une pensée à l'œuvre*, éd. Plon, 1958.

VILLERME, Louis, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, Renouard, 1840.

II. OUVRAGES SPECIFIQUES

AKAM, Evina et NGOY kishimba, *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, éd ESTEM, Paris, 1998.

BRESSON, Maryse, *Sociologie de la précarité*, Paris, Armand Colin, 2015.

CINGOLANI, Patrick, *La précarité*, Paris, PUF, 2015.

CLERC, Denis, *La France des travailleurs pauvres*, Paris, Ed. Grasset et Fasquelle, 2008.

DUBOIS, Vincent, *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*. Paris, Économica, 1999.

HOGGART, Richard, *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Seuil, 2013.

JAMOULLE, Pierre, *La débrouille des familles. Récits de vies traversées par les drogues et les conduites à risques*, Belgique, Ed. De Boeck, 2009.

KELLERHALS, Jean, *Microsociologie de la famille*, Paris, PUF, 1984.

KLATZMANN. Rosine. *Le travail au noir*, Paris, PUF, 1982.

LABBENS, Jean, *Sociologie de la pauvreté, le tiers-monde et le quart monde*, Paris, Gallimard, 1978.

LALETT, Peter, *Family life and illicit love in earlier générations*, cité par Le dictionnaire de démographique et des sciences de la population. Cambridge 1977.

- LEWIS, Oscar**, *La Vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté : San Juan et New York*, Paris, Gallimard, 1969.
- LOCOH Thérèse**. *Vingt ans de planification familiale en Afrique subsaharienne*, Paris CEPED 1992.
- MILANO, Stephan**, *La pauvreté absolue*, Paris, Hachette, 1988.
- MILTON, John**, *A Theory of the Consumption Function*, édité par Princeton University Press, 1957.
- PAUGAM, Serge**, *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, PUF, 2000.
- PAUGAM. Serge et al**, *Précarité et risque d'exclusion en France*, Paris, La Documentation française, 1993.
- PAUGAM. Serge**, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris PUF, 1991.
- PITROU, Agnès**, *Les solidarités familiales. Vivre sans famille ?* Toulouse, Privat, 1992.
- ROWNTREE, Seeboorn**, *Poverty, a study of town life*, Londres, Thomas Nelson and Sons, York, Century, 1902.
- SIMMEL, Georges**, *Les pauvres*, Paris, PUF, 1998.
- TASSOU, André**, *Désordre urbain et insécurité au Cameroun : Evaluation et plaidoyer pour une gouvernance urbaine rationnelle*. 2^e éd 2017. D & L.
- TOWNSEND, Peter**, *Poverty in the United Kingdom: à Survey of house hold resources and standards of living London* Reprint 2020.
- VAGLIAN, Weeks et al**. *Les familles aujourd'hui*, Canberra, Aidelf, 1978.
- VIMARD, Patrice**. *Transition démographique et familiale, Une relecture*, 1993.
- WEBER, Florence**, *Le travail à côté. Une ethnographie des perceptions*, Paris, Ed. De l'EHESS, 2009.
- WEBER, Florence**, *Le travail au noir, une fraude parfois vitale ?* Paris, Ed. Rue d'ULM, 2008.

III. THESES

AHOVEY, Elise, « Besoins non satisfait au sein d'un couple : caractéristiques socio démographiques et cadres de vie au Benin. », Thèse de Doctorat PhD, Université de Yaoundé I.

KUEPIE, Mathias, « Évaluation intergénérationnelle et facteurs explicatifs, démographe 2002 Paris 10 1vol (355f).

NGO NYEMB, Wiseman, « Crise de l'Etat et stratégie de survie des femmes bayam sellam au Cameroun », Thèse de Doctorat Ph.D, Université de Yaoundé I, 2000.

IV. ARTICLES

ACCARDO Jérôme et DE SAINT POL Thibaut ? « Qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui en Europe ? L'analyse du consensus sur les privations », in *Économie et statistique*, n°421, 2009, pp. 3-27.

Banque Mondiale, Cameroun créer des opportunités de croissance inclusive et de réduction de la pauvreté, [en ligne] www.un.org/africarenewal/fr/derniere-heure-mars-2023

BRESSON, Maryse, « La pauvreté est-elle encore une question sociologique d'actualité ? Un enjeu de définition, de méthode et de théorie », in *Pensée plurielle*, n° 16, 2007/3, pp. 9-17.

CARTIER Marie et al. « La France des « petits moyens », in *Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008. PP 324.

CHARBONNEL, Jean, « Point de repère. Définir et mesurer la pauvreté : un exercice délicat », in *Informations sociales*, n° 182, 2014/2, pp. 10-15.

CLEMENT, Mathilde, « Mieux comprendre les facteurs de risque de pauvreté en conditions de vie en contrôlant les caractéristiques inobservées fixes », in *Économie et statistique*, n° 469-470, pp. 37-59.

- DATTE Georges et RAVALLION Martin**, Cité par « Perspective africaine » Vol. N°1-3, 2009 articles 3 », in *Pauvreté et perspective des populations du Cameroun entre 1996 et 2001*, p. 29.
- DAUPHIN Sandrine et DOMINGO Patrick**, « Pauvreté et politiques publiques : des hommes et des femmes dans les mêmes situations », in *Informations sociales*, n° 182, 2014, pp. 108-118.
- DE GAULEJA, C. Vincent & TABOADA LEONETTI Isabelle**, « La désinsertion sociale. Déchéance sociale et processus d'insertion », in *Recherches et prévisions*, vol.38, n° 1, P-Art.cit, p. 79.
- DEBORDEAUX, D.**, « Travailler au noir, les pratiques d'alternance entre le travail salarié, le chômage et le travail au noir », in *Recherches et Prévisions*, n° 10, 1987, pp. 11-16.
- DEGENNE Alain et al.** « La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? », in *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, pp. 159-186.
- DUBOIS, Jean-Luc**, « Quel système d'information pour les politiques de lutte contre la pauvreté ? », in *Cahiers des sciences humaines*, vol.4, n°32, p.870.
- DUMEZ Hervé**, « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? », in *Le Libellio d'Agis*, vol, n°3 PP.3-5.
- DUMEZ Hervé**, « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? », in *Le Libellio d'Agis*, vol, N°3 pp3-9.
- DUVOIX, Nicolas**, « Nouveaux pauvres, nouvelles politiques », in *Politiques sociales et familiales*, n°104,2011pp7-8.
- DUVOUX, Nicolas et RODRIGUEZ Jean**, « La pauvreté insaisissable : enquête sur la nation », Communication, n°98,2001/1 pp.7-22.
- DUVOUX, Nicolas, Et Rodriguez Jean**, « La pauvreté insaisissable. Enquête(s) sur une notion », in *Communications*, n° 98, 2016/1, pp. 7-22.
- EVRAD, Françoise et PRELIS Alain**, « La lutte contre la pauvreté dans la construction européenne », in *Recherche et prévisions*, n°38, décembre pp.113-116.

FOLEFACK, Denis, « (Centre provincial de la recherche et de l'innovation de l'extrême nord) » dans *Sécheresse* Vol. 20 N°3 Juin, Août, Sept, pp.86-89.

FONCHIGANG, Charles, « Au-delà de Beijing, l'exemple d'une stratégie : l'existence mondiale des marchandes d'aliment du secteur informel Limbé-Cameroun », in *Revue internationale des sciences sociales*, 2005 n°(184), p 263-276.

FORTIN, Benoit & PINARD, Legris, « Évaluation de l'économie souterraine au Québec. Une approche micro-économétrique », in *Revue économique*, vol. 60, 2009/5, pp. 1257-1274.

GALBOIS Estelle & ROUGIER Bernard, « Les pauvres et la pauvreté en Grèce ancienne », *Mondes sociaux*, le 15mars, 2010.

GANDRE, Pauline, « Le microcrédit : fausse ou vraie solution à la pauvreté ? », *Idées économiques et sociales*, n° 168, pp. 22-31 ; Voir aussi Bernard Alain, « Le microcrédit, pour sortir de la pauvreté », *Revue Projet*, n° 317, 2010/4, pp. 40-42.

GUILLEMOT, Danielle, PETOUR, Patrick et ZAJDELA, Hélène, « Trappe au chômage ou trappe à la pauvreté. « Quel est le sort des allocataires du RMI ? », Art.cit., pp. 1235-1236 d'une activité des bénéficiaires, que sous l'angle de la "flexicurité", qui consiste à concilier enjeux de la sociologie de la pauvreté », in *CERISCOPE Pauvreté*, 2012.

HERSHBERG Cédric, KATZ Mill & BLUMIN Serges, « Occupation and Ethnicity in Five Nineteenth- Century Cities: A Collaborative Inquiry », in *Historical Methods Newsletter*, vol, VIII, n°3(juin1974), pp174-216. Voir en particulier pp.188-189.

HOURRIEZ Jean-Michel et LEGRIS Bernard, « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats », in *Économie et statistique*, n° 308-310, octobre 1998, pp. 35-63.

JAPPELLI, Tullio et PAGANO, Marco, « Saving, Growth, and Liquidity Constraints. » in *Quarterly journal of econmics*, 1994, p. 85.

KOFI, Samuel et LAKNER, Christophe, « Fragilité et pauvreté en Afrique subsaharienne » in *Les deux faces d'une même médaille* 15 Août 2023 art.

- LACHAUD Jean-Pierre**, « Pauvreté monétaire et privation des capacités en Afrique. Contribution à l'analyse des interactions », *Pessac*, Série de recherche n°6, centre d'économie du développement, université de Montesquieu-Bordeaux IV, 2002 p. 274.
- LAZARUS, Jean**, « Les enjeux de la sociologie de la pauvreté », in *CERISCOPE Pauvreté*, 2012. Article consultable en ligne à l'adresse suivante-: <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete>
- LESTHAGE, Roger**, « Croissance démographique, paysage politique et diversification culturelle dans la région des grands lacs », in *La variable démographique, indicateur et témoin de la diffusion des plantes américaines entre histoires centrale et périphériques*, 1989.
- LOCOH, Thérèse**, « Femmes, pouvoir, sociétés », *Numéro thématique*, 1997, p.20.
- LOISY, Christian**, « Pauvreté, Précarité, exclusion.», in *Définitions et concepts*, Art., p.16.
- MAYER Nona**, « Les effets politiques de la crise : le vote des personnes pauvres et précaires en 2012 », in *Informations sociales*, n° 180, 2013/6, pp. 52-59.
- MOATTI Jean-Paul, SPIRE Bruno et DURAN Stefan**, « Un bilan des recherches socio-comportementales sur l'observance dans l'infection à VIH : au-delà des modèles biomédicaux ? » in *Revue d'épidémiologie de santé publique*, p. 48.
- MORSA Marc**, « Le travail détaché dans l'Union Européenne : enjeux juridiques et économiques », in *Informations sociales*, n° 194, 2016/3, pp. 82-94.
- MURARD Nona**, « Formes de consommation populaire. L'économie de survie », in *Les temps modernes*, n° 465, avril 1985, pp. 1910-1924.
- ONU**, « Conduites de petites enquêtes nutritionnelles », in *Manuels de terrain*, Rome n°5, p.29.
- OUTIN Jean-Luc**, « Crise financière, crise économique et crise sociale : un enchaînement à hauts risques », in *Informations sociales*, n° 180, 2013/3, pp. 10-21.
- OXFAM France Art**, « Pouvoir citoyen contre la pauvreté » en ligne consulté le 23 avril 2024 à 11h.

PAUGAM Serge, « Nouvelles précarités », 2001, Article consultable, p. 23.

PAUGAM Serge, « Les formes contemporaines de la disqualification sociale », in *CERISCOPE Pauvreté*, p. 71.

PNUD, “Les analyses du PNUD et de la Banque Mondiale sur la pauvreté” in *Development art*, p. 34

PONTHIEUX Sophie et Raynaud Emile, « Les travailleurs pauvres », in *Les travaux de l'Observatoire*, 2007-2008, 2008, pp. 163-183.

PORDIE Laurent, « The expression of religion in Tibetan medicine. Ideal conceptions, contemporary practices and political use », bulletins amades (en ligne), 62/2005, mis en ligne en février 2009 consulté le 07 mai 2024. URL : // journals.Openedition.Org/amades/168.

RENAHY Nicolas, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », in *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, pp. 9-26.

SEN Amartya, « *An Ordinal Approach to Measurement* » volume 44 n°2, p 219. -

THIBAUT Dominique, « Impact de l'hospitalisation d'un nourrisson sur la poursuite de l'allaitement maternel » in *Enquête mères/soignant*, art 2010, N°102, p. 55.

THIERCE, Agnès, « La pauvreté laborieuse au XIX^{ème} siècle vue par Julie-Victoire Daubié », in *Travail, genre et sociétés*, n° 1, 1991/1, pp. 119-128.

WAKAM, Jean, « Structures démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun », art p.186.

WEBER, Florence, « Réduire ses dépenses, ne pas compter son temps », in *Comment mesurer l'économie domestique ?* Genèse, 25, pp. 5-7.

V. RAPPORTS ET AUTRES

BOURGUIGNON François « pauvreté et développement dans un monde globalisé » : Leçon inaugurale prononcé le jeudi 3 avril 2014.

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE, Plan directeur d'urbanisme, EUGEA International-IRIS CONSEIL-ARCAUPLAN, 2008.

G2 Conception internationale –Novembre 2019, Commune Urbaine de Yaoundé.

Journal le quotidien novembre 2021, p. 11.

MAKHTAR, Dali, « vice-président de la banque mondiale pour l'Afrique » in du 20 octobre 2015.

ONU Habitat, Profil urbain national du Cameroun, publishing services section, Nairobi. 2007.

Ordonnance n° 45-2259 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale.

Recensement Général de la population et de l'habitat (RGPH) d'avril 1976, vol. II- Analyse, Tome 5, in *Migrations internes*, p.74.

VI. WEBOGRAPHIES

-ONU via My Unicef 15. WWW my UNICEF.fr /#/my Unicef. [https : /www.unicef. fr files PDF](https://www.unicef.fr/files/consulte/2023/04/10/10-Avril-2023.pdf)Consulté le 10 Avril 2023

-UN.org [https//www. Un. Org Poverty.](https://www.un.org/poverty/)Consulté le 15 Aout 2023

-UNhttps://www.un.org Consulté le 19 Avril 2023

-[https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000206894.](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000206894) Consulté le 19 Août 2023

-[http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete.](http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete) Consulté le 10 Mai 2023.

- [http://www.cerc.gouv.fr/meetings/seminairejuin2001/paugam.doc.](http://www.cerc.gouv.fr/meetings/seminairejuin2001/paugam.doc) Consulté le 24Juillet 2023

.-[En ligne] [http://revues.imist.ma/?journal=REMSES&page=index.](http://revues.imist.ma/?journal=REMSES&page=index) Consulté le 17 Juillet 2023

- <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete>. Consulté le 23 Mai 2023
- <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-d lese-la-pauvrete>. Consulté le 15 Avril 2023
- www.un.org/africarenewal/fr/derniere-heure mars 2023 consulté le 19 Avril 2023.
- URL://journals.Openedition.Org/amades/Consulté le 10 janvier 2024
- <http://ceriscope.sciences-po.fr/pauvrete/content/part1/les-enjeux-de-la-sociologie-de-la-pauvrete>. Conculaté le 23 Juin2023

ANNEXES

ANNEXE 1 : ATTESTATION DE RECHERCHE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 (Yaoundé - Yaoundé) - Yaoundé

 UNIVERSITE DE YAOUNDE I

 FACULTE DES ARTS, LETTRES
 ET SCIENCES HUMAINES

 DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

 BP 755 Yaoundé
 Siège : Bâtiment Ancien PALSIHUYI, 9000 AUP
 E-mail : depart.soc200@gmail.com

REPUBLIC OF CAMEROON
 Yaoundé - Yaoundé - Yaoundé

 THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 FACULTY OF ARTS, LETTERS
 AND SOCIAL SCIENCES

 DEPARTMENT OF SOCIOLOGY



ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur LEKA ESSOMBA Armand, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiante MBILA Marie, Matricule 10G712, est inscrite en Master II, option population et développement. Elle effectue, sous la direction du Docteur NSANGOU Moustapha Moncher, un travail de recherche sur le thème : « *Famille et pauvreté, satisfaction des besoins fondamentaux : logiques et stratégies des ménages dans l'arrondissement de Yaoundé III* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 19 JUL 2023

Le Chef de Département



Armand LEKA ESSOMBA
 Professeur

ANNEXE 2 : LISTE DE PERSONNES INTERVIEWÉES

Dans cette rubrique, il s'agit de présenter les noms et prénoms, professions, quartier de résidence des personnes avec qui nous avons fait les entretiens ; ainsi que les dates et lieux des différents entretiens.

N°	NOMS ET PRENOMS	DATES	PROFESSIONS	QUARTIERS
1.	ABOUGOU Maguy	21 Juillet 2023	Commerçante	Efoulan
2.	ABESOLO Diane	20 Juillet 2023	Commerçante	Efoulan
3.	AFIAB AFIAB	25 Aout 2023	Cultivatrice	Etoa
4.	BABA Anicet	22 Septembre 2023	Commerçante	Etoa
5.	AKONO EBANGA Madeleine	23 Juillet 2023	Chauffeur	Etoa
6.	AKONO	21 Juillet 203	Employé du privé	Efoulan
7.	AMBASSA Yves	23 Juillet 2023	Etudiant	Efoulan
8.	AYE Ernest	13 Septembre 2023	Chauffeur	Etoa
9.	AMOUGOU Perpétue	18 Juillet 2023	Cultivatrice	Etoa
10.	ANDELA Mélanie	12 Aout 2023	Commerçante	Efoulan
11.	ASSENG Maflore	23Juillet 2023	Commerçante	Efoulan
12.	ATANGANA Innocent	5 Aout 2023	Couturière	Efoulan
13.	AWONO Christelle	6 Aout 2023	Commerçante	Efoulan
14.	BALA Patrice	1 ^{er} Septembre 2023	Commerçante	Etoa
15.	BALLA Antoine	20 Juillet 2023	Chauffeur	Etoa
16.	BELA Paul	1 ^{er} Septembre 2023	Commerçant	Efoulan
17.	BETOUNOU Armand	10 Juillet 2023	Commerçant	Efoulan

18.	DZANA Roger	23 Juillet 2023	Garagiste	Etoa
19.	EBANDA Evelyne	19 Juillet 2023	Menuisier	Efoulan
20.	EBANGA Benoit Martin	25		
21.	EBENE Bernadette	17 Juillet 2023	Chauffeur	Etoa
22.	FEUKEU Lazard	20 Juillet 2023	Technicien	Efoulan
23.	HAMAYADJI Léontine	23 Juillet 2023	Couturière	Etoa
24.	HEMECK Yvan	28 Juillet 2023	Commerçant	Efoulan
25.	HONYO Herve	1er septembre 2023	Commerçant	Etoa
26.	KENANG Dandine	17 Août 2023	Coiffeur	Efoulan
27.	KAIKANDO Rolin	25 Août 2023	Employé du privé	Efoulan
28.	LONGI MESSI Pierre	12 Août 2023	Commerçant	Etoa
29.	LA MERVEILLE	1 ^{er} Septembre 2023	Commerçant	Etoa
30.	MAFOUKOU YONTA	22 Septembre 2023	Agriculteur	Etoa
31.	MADI TERZOUM Adeline	10 Juillet 2023	Agricultrice	Etoa
32.	MANFO Gisèle	13 Septembre 2023	Commerçant	Efoulan
33.	MAMOYO Jacqueline	17 Juillet 2023	Commerçant	Etoa
34.	MANGA Calixte	11 Juillet 2023	Couturière	Efoulan
35.	MBALLA François	15 Juillet 2023	Commerçant	Efoulan
36.	MBENE Modeste Cédric	17 Juillet 2023	Employé du privé	Etoa
37.	MBIDA Michèle	8 Septembre	Commerçant	Efoulan
38.	MEBGA Michel	11 Août 2023	Commerçant	Etoa
39.	MENDIMI Pierre	1 ^{er} Septembre 2023	Chauffeur	Etoa
40.	MELI François	9 Août 2023	Chauffeur	Efoulan

41.	MENGUE Henriette M. L	8 Septembre	Coutrière	Etoa
42.	MENGUE Henriette Marie Laure	21 Juillet 2023	Agriculteur	Etoa
43.	MENZIGOR KENGNI Kevine	3 Août 2023	Commerçant	Etoa
44.	MINDJOA Michel	18 Juillet 2023	Commerçant	
45.	MISSOUNGUI Bernadette	9 Septembre 2023	Employé du privé	Efoulan
46.	MOUSSA YAYA	15 Juillet 2023	Commerçant	Efoulan
47.	MVOUNDI	20 Juillet 2023	Commerçant	Efoulan
48.	NCHITU NFOR	3 Août 2023	Commerçant	Etoa
49.	NGA OWONA Audrey	8 Septembre 2023	Employé du privé	Efoulan
50.	NGAH EBANGA Lowe Line	13 Septembre 2023	Menuisier	Efoulan
51.	NGONO Alphonsine	10 Juillet 2023	Commerçant	Etoa
52.	NOUANGA Paul Martin	19 Juillet 2023	Commerçant	Efoulan
53.	NDZIE Catherine	22 Août 2023	Commerçant	Etoa
54.	NGUE NGUE	13 Septembre 2023	Chauffeur	Efoulan
55.	NSEUGEU NOAH René Bernard	6 Août 2023	Commerçant	Etoa
56.	NZIE Benjamin	13 Septembre 2023	Coutrière	Etoa
57.	OBONO Christelle	13 Septembre 2023	Commerçant	Etoa
58.	OBONO Marie Noëlle	3 Août 2023	Chauffeur	Etoa
59.	OBARA Guillaume	17 Juillet 2023		Efoulan

60.	OLO Cyril	12 Août 2023	Commerçant	Efoulan
61.	ONGOLO Joseph	15 Juillet 2023	Commerçant	Etoa
62.	OWONA Luc	1 ^{er} Septembre 2023	Chauffeur	Efoulan
63.	OWONA Serge		Commerçant	Efoulan
64.	SYALE Saratou			Etoa
65.	TCHAKO Rolin	16 Août 2023	Chauffeur	Efoulan
66.	TIHA Gires		Commerçant	Efoulan
67.	TOULOU Émeline	1 ^{er} Septembre 2023	Commerçant	Etoa
68.	TCHAKO Rolin		Commerçant	Etoa
69.	TSITSOL François	16 Août 2023	Commerçant	Efoulan
70.	WAMBA Vincent	23 Juillet 2023	Commerçant	Efoulan
71.	WAFO Norbert	23 Juillet 2023	Commerçant	Efoulan
72.	ZANG Anastasie	1 ^{er} Septembre 2023	Agriculteur	Etoa
73.	ZIBI ATANGANA		Commerçant	Efoulan
74.	ZIBI Joseph	1 ^{er} Septembre 2023	Coutrière	Efoulan
75.	NGA Esther		Commerçant	Etoa
76.	OBONO Henriette Cloé	16 Août 2023	Commerçant	Efoulan
77.	OWONA René ETOA	1 ^{er} Septembre 2023	Commerçant	Efoulan
78.	ANDZE Roger	1 ^{er} Septembre 2023	Agriculteur	Etoa
79.	Adeline	15 Juillet 2023	Coutrière	Efoulan
80.	ASSOMO MANGA		Commerçant	Etoa
81.	BENJAMIN Ndzie	16 Août 2023	Commerçant	Efoulan

82.	MISSONGUI Bernadette		Coutrière	Efoulan
83.	DZAMA Roger	23 Juillet 2023	Commerçant	Etoa
84.	Henriette Marie Laure		Commerçant	Efoulan
85.	Je ne dis pas mon nom	23 Juillet 2023	Chauffeur	Etoa
86.	NGAH Esther	16 Août 2023	Commerçant	Efoulan
87.	OBONO Henriette Chloe		Coutrière	Efoulan
88.	OWONA Rene Maurice	15 Juillet 2023	Commerçant	Etoa
89.	MEGBA Michel	1 ^{er} Septembre 2023	Commerçant	Efoulan
90.	MESSI Pierre Long	6 Août 2023	Menuisier	Efoulan
91.	TCHANA Mireille	15 Juillet 2023	Agriculteur	Etoa
92.	VEGBA Michel	15 Juillet 2023	Commerçant	Efoulan
93.	ANONYME	20 Juillet 2023	Menuisier	Efoulan
94.	ANONYME	21 Juillet 2023	Commerçant	Etoa
95.	YONTA MAFOKOU	1 ^{er} Septembre	Chauffeur	Efoulan
96.	AMBASSA Yves	8 Septembre	Agriculteur	Etoa
97.	ANONYME	6 Août 2023	Commerçant	Efoulan
98.	ANONYME	9 Août 2023	Menuisier	Etoa
99.	ANONYME	3 Août 2023	Commerçant	Etoa
100	ANONYME	18 Juillet 2023	Chauffeur	Efoulan

ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN

Ces guides d'entretien sont génériques. Ils définissent les thèmes/axes à aborder et un ensemble de questions incontournables. Ils ne sont nullement « limitatifs » : le consultant national aidera les enquêteurs à les affiner et enrichir en fonction des terrains d'enquête.

Entretiens avec les personnes ressources suivantes

- L'autorité administrative de l'arrondissement de Yaoundé III ;
- L'autorité municipale de l'arrondissement de Yaoundé III ;
- Le cadre de développement de la commune de Yaoundé III ;
- Les leaders traditionnels et religieux ;
- Les leaders associatifs (hommes, femmes, jeunes) ;
- Les sectoriels (MINDUH ; MINCOMMERCE ; MINPROFF ; MINAS ; MINJEC ; MINEDUB ; MINESEC) ;
- Les agents de santé communautaires.
- Chef de projets filets sociaux.

ITEM 1 : Identification du répondant

Nom et prénom :

Structure :

Fonction :

Nombre d'année en poste :

Sexe :

ITEM 2 : Perception de la pauvreté

- ❖ Comment percevez-vous la pauvreté ?
- ❖ Comment se manifeste-t-elle dans la vie des individus ?
- ❖ Est-il possible de se défaire de son emprise même si l'on y est depuis plusieurs années déjà ? Par quelle alternative ?
- ❖ A quoi est dû le phénomène de pauvreté ?

ITEM 3 : La manifestation de la pauvreté dans les ménages de l'arrondissement de Yaoundé III ;

- ❖ Sur le plan de l'habitat : pouvez-vous nous dire quel type d'habitation occupe les personnes en situation de pauvreté ? Pourquoi ceux genre ?
- ❖ Sur le plan éducatif : Les personnes dites pauvre ont-ils la possibilité et la capacité de faire accéder leurs enfants à une éducation de qualité ?
- ❖ Sur le plan sanitaire : L'accès aux soins de santé : sont-ils accessibles à ses personnes en cas de maladie, de reproduction, ou d'accident ?
- ❖ Sur le plan Nutritionnel : pensez-vous que la ménagère d'un ménage en situation de pauvreté peut avoir accès à un panier de la ménagère lui permettant de nourrir en quantité et en qualité les membres de sa famille ?
- ❖ Sur le plan de l'emploi : Les personnes pauvres peuvent-elles avoir accès à un emploi stable et rémunéré ?
- ❖ Quel est l'état d'esprit des populations « pauvres » ?
- ❖ Comment réfléchissent-ils et se comportent en société ?
- ❖ Les objectifs et les ambitions du chef de ménage dépendent –ils de sa formation intellectuelle ?

ITEM 4 : Les conceptions de la pauvreté chez les populations de l'arrondissement de Yaoundé III

- ❖ Comment concevez-vous la pauvreté chez les populations de l'arrondissement de Yaoundé III ?
- ❖ Quels sont les aspects dans lesquelles la pauvreté est perceptible chez les populations de l'arrondissement de Yaoundé III ?
- ❖ Comment les populations pauvres de de l'arrondissement de Yaoundé III vivent-elles leur pauvreté ?
- ❖ Qu'est ce qui définit la pauvreté dans cet arrondissement ?
- ❖ Y'a-t-il une grande visibilité de cette dernière dans l'arrondissement de Yaoundé III ?

ITEM5 : Les stratégies ou les résiliences des familles pour pallier à la pauvreté dans cet arrondissement ;

- ❖ Quels sont les stratégies que les populations de l'arrondissement de Yaoundé III peuvent aborder pour palier au problème de pauvreté au niveau de leurs habitations notamment en matière de loyer ?
- ❖ Comment les familles de l'arrondissement de Yaoundé III peuvent-elles résoudre le problème de scolarisation de leurs enfants ?
- ❖ Quels itinéraires thérapeutiques peuvent prendre les populations de l'arrondissement de Yaoundé III pour pallier au problème de pauvreté auquel ils font face en matière d'accès aux soins de santé ?
- ❖ A quel recourt les populations de l'arrondissement de Yaoundé III peuvent-elles faire face pour résoudre le problème de la pauvreté qui les empêchent d'avoir un panier de la ménagère consistant en quantité et en qualité ?
- ❖ Quels sont les stratégies que les populations de l'arrondissement de Yaoundé III peuvent aborder pour se faire une place dans la sphère du travail à défaut d'avoir accès à un travail décent et rémunéré ?

ITEM 6 : Les répercussions de la pauvreté sur les familles.

- ❖ Quels sont les répercussions de la pauvreté sur les familles aux niveaux de leur mode d'habitation ? Quels est la particularité de leurs habitations ?
- ❖ Quels sont les effets que la pauvreté peut-elle avoir sur l'aspect éducatif des enfants issus de ces familles ?
- ❖ Les familles pauvres ont-elles accès aux itinéraires thérapeutiques adéquats pour les maux dont souffrent leurs membres ? et surtout des maladies chroniques ?
- ❖ Quels sont les répercussions de la pauvreté sur la nutrition des membres des familles pauvres ?
- ❖ Quels sont les conséquences de la non employabilité des membres des familles pauvres ?

ITEM 7 : Quelles sont vos suggestions pour améliorer la situation de pauvreté ;

- ❖ Comment peut-on procéder pour remédier à la situation de pauvreté dans cet arrondissement ?
- ❖ Quels est la part de responsabilité des personnes pauvres dans ce processus d'amélioration pour leur noble cause ?
- ❖ Comment les pouvoirs publics par leurs institutions compétentes en la matière peuvent-elles remédier à cette situation de pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé III ?
- ❖ Quels autres acteurs peuvent intervenir dans ce processus d'amélioration de la pauvreté dans l'arrondissement de Yaoundé III ?
- ❖ N'y a-t-il que dans l'arrondissement de Yaoundé III que des suggestions d'amélioration de la pauvreté doivent être fait ?

FGD avec les populations

1 Identification du répondant

Nom et prénom

Age

Ethnie

Religion

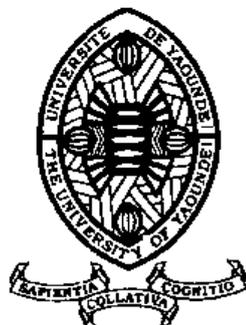
1. La manifestation de la pauvreté dans les ménages de l'arrondissement de Yaoundé III ;
2. Les perceptions de la pauvreté chez les populations de l'arrondissement de Yaoundé III ;
3. Les stratégies ou les résiliences des familles pour pallier à la pauvreté dans cet arrondissement ;
4. Les répercussions de la pauvreté sur les familles.
5. Quelles sont vos suggestions pour améliorer la situation de la pauvreté ?

ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRES

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

 FACULTÉ DES ARTS, LETTRES ET
 SCIENCES HUMAINES

 DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

 FACULTY OF ARTS, LETTERS AND SOCIAL
 SCIENCES

 DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

**FAMILLE, PAUVRETÉ ET SATISFACTION DES BESOINS
 FONDAMENTAUX :
 LOGIQUES ET STRATÉGIES DES MÉNAGES DANS L'ARRONDISSEMENT
 DE YAOUNDE III**

STRICTEMENT CONFIDENTIEL ET A BUT NON LUCRATIF

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 2020/010 du 20 juillet 2020 régissant l'activité statistique au Cameroun qui stipule en son article 14, alinéa 4 que : « En tout état de cause, les données statistiques ne peuvent être utilisées à des fins de poursuite, de répression fiscale ou pénale ».

QUESTIONNAIRE MENAGE

S00Q00 : DENTIFIANT :

SECTION 0 : IDENTIFICATION DU MENAGE

S0Q01 Nom de l'agent de collecte : _____

S0Q02 Date de la collecte : / / _2_ _0_ _2_ _3_

S0Q03 Quartier : _____

S0Q04 Strate de résidence 1 = urbain 2=semi urbain; 3 = rural

S0Q05 Noms et prénom du chef ménage (ou son représentant) :

S0Q13 Quel est le nombre de personne vivant actuellement dans votre ménage ?
|

S0Q14 **Dont :** **Nombre d'hommes** **nombre de femmes**
nombre de jeunes

S0Q15 Nombre d'actifs dans le ménage
|

S0Q16 Répartition des membres du ménage par groupe d'âge :

A=moins de 5ans	B= 5- 10 ans	C= 10 – 15 ans	D= 15 – 21 ans	E= 22-35 ans	Plus de 35 ans
<input type="text"/> <input type="text"/>					

S0Q17 Nombre de personnes en situation de handicap dans le ménage :
|

SECTION 1 : CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT

S1Q01 Quel est votre statut d'occupation du logement actuel ?
1. *Propriétaire* 2. *Locataire*

S1Q02 Quel est type de logement que vous occupez actuellement ?
1. *Maison*
2. *Appartement*
3. *Chambre moderne*
4. *Autre* à
préciser _____

S1Q03 Votre logement comporte combien de pièces ?
Avez-vous accès à l'eau courante ?

S1Q04 1. *Oui* 2. *Non*

S1Q05 Avez-vous accès à l'électricité (oui/non)

1. Oui 2. Non

S1Q06 De quel type d'équipements disposez-vous dans le logement (cocher l'élément présent)

A. TV

B. Frigo

C. Cuisinière

D. Micro-onde

E. Congélateur

F. Autre à préciser : _____

SECTION 2 : REVENUS

Combien votre ménage dépense-t-il en moyenne chaque mois ?

S2Q01

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

S2Q01 Quel est le revenu mensuel total du ménage ?

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

S2Q03 Quel est la principale source de revenu de votre ménage ?

1. emploi
2. aide familiale
3. Autre à préciser _____

S2Q04 Selon vous votre niveau de revenu vous permet d'avoir une situation :

1. Aisée
2. Juste suffisant
3. Difficile
4. Très difficile

S2Q05 Combien dépensez-vous en moyenne par mois pour vos besoins en
alimentation ?

S2Q06 Combien dépensez-vous en moyenne par mois pour votre logement ?

S2Q07 Combien dépensez-vous en moyenne par mois pour vos besoins en
habillement ?

S2Q08 Combien dépensez-vous en moyenne par mois pour vos loisirs ?

S2Q09 Combien dépensez-vous en moyenne par mois pour aider les autres (famille,
ami, etc.) ?

SECTION 3 : Alimentation

S3Q01 Combien de repas consommez-vous dans votre ménage en moyenne par jour ?

S3Q02 Diriez-vous que votre alimentation est :

1. largement suffisant

2. suffisant
3. pas toujours suffisant
4. rarement suffisant

A quelle fréquence consommez-vous la viande ?

- S3Q03
- | | | |
|-------------------|---------------------|--------------------------|
| 1. Jamais | 5. Une fois par an | |
| 2. Chaque jour | 6. Ne sais pas | <input type="checkbox"/> |
| 3. Chaque semaine | 7. Autre à préciser | |
| : _____ | | |
| 4. Chaque mois | | |

A quelle fréquence consommez-vous les légumes ?

- S3Q04
- | | | |
|-----------------------------|--|--------------------------|
| 1. Jamais | | |
| 2. Chaque jour | | |
| 3. Chaque semaine | | |
| 4. Chaque mois | | |
| 5. Une fois par an | | |
| 6. Ne sais pas | | |
| 7. Autre à préciser : _____ | | <input type="checkbox"/> |

S3Q05 A quelle fréquence consommez-vous les féculents ?

1. Jamais
2. Chaque jour
3. Chaque semaine
4. Chaque mois
5. Une fois par an
6. Ne sais pas
7. Autre à préciser : _____

SECTION 4 : Santé

S4Q01 Les membres du ménage disposent-ils d'une couverture santé ?

1. Oui

2. Non

Si oui, laquelle ?

S4Q02 1. Assurance maladie

2. Autre a preciser : _____

A quelle fréquence avez-vous recours à une consultation médicale dans l'année ?

1. Jamais

2. Chaque jour

S4Q03 3. Chaque semaine

4. Chaque mois

5. Une fois par an

6. Ne sais pas

7. Autre à préciser : _____

Avez-vous recours aux soins traditionnels pour vous soigner ? pourquoi ?

S4Q04 1. Oui

2. Non

S4Q05 Quelle est la source de financement qui vous permet de payer vos soins médicaux ?

S4Q06 Existe-t-il des maladies chroniques dans votre ménage ?

1. Oui

2. Non

S4Q07 Si oui, lesquels ?

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

S4Q08 Selon vous votre accès aux soins de santé est :

1. Facile
2. Juste suffisant
3. Difficile
4. Très difficile

SECTION 5 : PERCEPTION DE LA PAUVRETE

Selon vous que signifie le terme « pauvreté » ?

S5Q01

Vous considérez vous en situation de pauvreté en tant qu'individu ?

S5Q02

1. Oui
2. Non

Selon vous, qu'est-ce qui caractérise un ménage pauvre dans votre communauté

S5Q03 ?

Pensez-vous que votre ménage est touché par la pauvreté

S5Q04

1. Oui
2. Non

Si oui, pourquoi ?

S5Q05

1. _____

2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

SECTION 6 : MANIFESTATION DE LA PAUVRETE

Ressentez-vous des privations dans votre vie quotidienne ?

- S6Q01 1. Oui
2. Non

Si oui, lesquelles ?

1. _____
2. _____
- S6Q02 3. _____
4. _____
5. _____

Avez-vous des difficultés à vous loger ?

- S6Q03 1. Oui
2. Non

Avez-vous des difficultés à vous nourrir ?

- S6Q04 1. Oui
2. Non

Avez-vous des difficultés à vous soigner ?

- S6Q05 1. Oui
2. Non

- S6Q06 Avez-vous des difficultés à vous scolariser les enfants ?

- 1. Oui
- 2. Non

La pauvreté a-t-elle des conséquences sur les relations au sein de votre famille ?

S6Q07

- 1. Oui
- 2. Non

Si oui, lesquels ?

—

S6Q08

—

—

SECTION 7 : Stratégies de résilience

Quelles stratégies utilisez-vous pour faire face aux difficultés de logement ?

—

S7Q01

—

—

Quelles stratégies utilisez-vous pour faire face aux difficultés de nutrition ?

–

–

S7Q02

–

–

Quelles stratégies utilisez-vous pour faire face aux difficultés de sante ?

–

–

S7Q03

–

–

Quelles stratégies utilisez-vous pour faire face aux difficultés de scolarisation des enfants ?

S7Q04

–

–

Recevez-vous une aide ou un soutien extérieur ?

S7Q05

1. Oui
2. Non

Si oui, lesquels ?

S7Q06

1. Association
2. Proches
3. Services sociaux
4. Autre à préciser _____

SECTION 8 : Perspectives et Recommandations

Cette section ne concerne que les ménages qui ont répondu « se sentir pauvre » à ‘S5Q04’

Avez-vous espoir que votre ménage sorte de sa situation de pauvreté ?

S8Q01

1. Oui
2. Non

Si oui dans combien de temps le projetez-vous ?

S8Q02

1. Moins d'un an
2. [1-2 ans[
3. [2-3 ans[
4. [3-4 ans[
5. [4-5 ans[
6. 5 ans et plus

S8Q03

Sinon, pourquoi ?

S8Q04

Quelles sont les actions que vous pouvez proposer envers l'Etat du Cameroun et les autres organismes enfin de lutter efficacement contre la pauvreté des ménages.

Merci pour votre collaboration !!!

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	i
DÉDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ.....	iv
ABSTRACT	v
LISTE DES ACRONYMES, ABREVIATIONS	vi
LISTE DES PHOTOS	ix
LISTES DES FIGURES.....	x
LISTE DES ANNEXES	xi
SOMMAIRE	xii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
II. PROBLEMATIQUE	4
III. REVUE DE LA LITTERATURE	5
IV. QUESTION DE RECHERCHE	19
1. Question Principale.....	19
2. Questions spécifiques :	19
V. LES HYPOTHESES DE RECHERCHE	19
1. Hypothèse principale :	20
2. Hypothèses spécifiques.....	20
VI. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	20
1. Objectif principal :	20
2. Objectifs Spécifiques	20
VII. INTERET DE L'ETUDE	21

VIII. METHODOLOGIE	21
1. Cadre Théorique	21
1.1. Analyse Stratégique.....	22
1.2. La sociologie de la quotidienneté.....	23
2. Types d'étude : étude mixte (quantitative et qualitative)	24
2.1. Méthodes qualitatives.....	24
2.2. Méthode quantitative.....	25
3. Lieu de l'étude	25
4. Population d'étude et échantillon	26
5. Techniques de collectes de données	28
5.1. La recherche documentaire	29
5.2. Les observations directes	30
5.3. L'administration du questionnaire.....	30
5.4. Les entretiens individuels.....	30
5.5. Focus group discussion	31
6. Du traitement à l'analyse des données	32
6.1. Traitement et analyse des données quantitatives.....	33
6.2. Traitement et analyse des données qualitatives : Transcription et Catégorisation.	33
6.2.1. La transcription	34
6.2.2. La catégorisation.....	34
IX. DEFINITIONS DES CONCEPTS	34
1. La famille :.....	35
2. La pauvreté :	36
3. Satisfaction :	37
4. Stratégie	37
5. Ménage	37

X. CONSIDERATIONS ETHIQUES	39
XI. DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	39
PREMIERE PARTIE : STRATEGIES D'ACQUISITION DES SAVOIRS, CONNAISSANCES	40
CHAPITRE I : PAUVRETE GENERALISEE DANS LE MONDE	41
I. PAUVRETE GENERALISEE	44
1. Les causes et les conséquences de la pauvreté	44
2. Comment mettre fin à la pauvreté dans le monde ?	47
II. PAUVRETE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE	49
1. Etat des lieux	49
2. Perspectives	52
III. PAUVRETE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III	54
1. La mise en scène de la vie quotidienne dans l'arrondissement de Yaoundé 3	54
2. La Ruralité dans l'urbanité au sein l'arrondissement de Yaoundé III.....	69
CHAPITRE II : LES STRATEGIES MISES EN PLACE PAR LES FAMILLES EN CONTEXTE DE PAUVRETE POUR ASSURER LA SCOLARISATION DE LEURS ENFANTS	76
I. LA RECHERCHE DES ECOLES DE PROXIMITE	77
1. En raison de réduction des dépenses	77
2. La mise à contribution du travail des enfants	80
II. TONTINES ET EPARGNES	82
1. La tontine	82
2. L'épargne.....	85
3. Demande de moratoires	87
III. LE RECOURS AUX EMPRUNTS ET A LA SOLIDARITE MECANIQUE	89
1. Les emprunts.....	89
2. La solidarité mécanique.....	91
DEUXIEME PARTIE : LES STRATEGIES DE PROMOTION DU BIEN-ÊTRE	99

CHAPITRE III : OPTION ET ITINERAIRES THERAPEUTIQUES CHEZ LES FAMILLES PAUVRES DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE TROISIEME	100
I. AUTO-MEDICATION ET BOITES A PHARMACIES DE FORTUNE.....	103
1. Auto Médication	103
2. Boite à pharmacie de fortune.....	106
II. FAIBLE ACCES AUS SOINS DE SANTE ET RECOURS PARARELLES DES SOINS DE SANTE	108
1. Les médicaments informels	109
2. Médicaments de la rue.....	110
III. LE RECOURS A LA MEDECINE TRADITIONNELLE, AUX GUERISSEURS, AU FETICHISME ET A LA VOYANCE	111
1. Médecine traditionnelle et guérisseur.....	111
2. Fétichisme et voyance	112
CHAPITRE IV : TACTIQUES DE LOGEMENT EN ACQUISITION DES PARCELLES DE TERRAIN, LOCATIONSS ET COLLOCATIONS PAR LES FAMILLES EN SITUATION DE PAUVRETE DANS LE TROISIÈME ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE	115
I. POPULATION DE YAOUNDE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE : ENTRE LOCATION ET LA COLOCATION.....	118
1. La location	118
2. La colocation	121
II. LE SQUATTAGE ET LE GARDIENNAGE A PLEIN TEMPS DES CHANTIERS	122
1. Le squattage.....	122
2. Le Gardiennage à plein temps des chantiers	123
III. STRATEGIES D'ACQUISITION DE PARCELLES DANS LES SITES A RISQUES ET CONSTRUCTION EN MATERIAUX DE RECUPERATION.....	124
1. Acquisition de parcelle dans les sites à risques	124
2. Construction en matériaux de récupération	126
CONCLUSION GENERALE	129

BIBLIOGRAPHIE	136
I. OUVRAGES GENERAUX	137
II. OUVRAGES SPECIFIQUES	139
III. THESES.....	141
IV. ARTICLES	141
V. RAPPORTS ET AUTRES	146
VI. WEBOGRAPHIES	146
ANNEXES	xiii
ANNEXE 1 : ATTESTATION DE RECHERCHE	xiv
ANNEXE 2 : LISTE DE PERSONNES INTERVIEWÉES	xv
ANNEXE 3 : GUIDE D'ENTRETIEN	xx
ANNEXE 4 : QUESTIONNAIRES	xxiv
TABLE DES MATIÈRES	25